

Si la tendance depuis 1968 se maintient



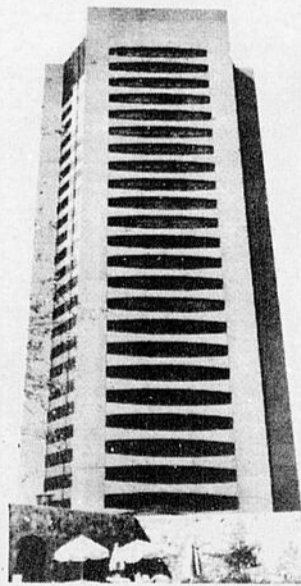
TRUDEAU PERDRA PAR HUIT COMTÉS

*Lire nos informations
sur les élections fédérales
en pages 2, 3, 11, 12 et 13*



**Pour Jean
Marchand,
il n'y a
pas de
problème**

- page 12



Les réalisateurs :

**Le torchon
brûle à
Radio-
Canada**

- page 23

tous les jours
de 13 00 à 22 00

**3^e SALON
INTERNATIONAL
DU LIVRE
DE QUÉBEC**

du 22 au 26 mai
au «PÉPS»
de l'université Laval



mini-loto



29 Séries émises
90,000 chacune

TIRAGE 07
VENDREDI
17 MAI 1974

80973

Possibilité de
29 gagnants de \$5,000.

0973

232 gagnants de \$500.

973

2349 gagnants de \$100.



7e COURSE 16 MAI 1974

RÉSULTAT

ORDRE:	\$1,075.90	prix 120
DESORDRE:	\$36.60	3522

A	B	C	D
7	3	2	9

VENTES TOTALES: \$537,945.00

La partie se jouera dans 12 comtés

par Gérald Godin

Il y a au moins 12 comtés qui sont susceptibles de changer de mains, lors des élections générales du 8 juillet prochain.

Et si les changements vont dans la direction des changements observés depuis les élections de 1968, c'est le parti conservateur qui sera porté au pouvoir.

Les tendances

C'est ce que révèle une analyse comparative des tendances générales du vote lors des élections de 1968 et de 1972.

Cette analyse montre que six comtés actuellement détenus par les Libéraux et où les majorités se situent entre 4 et 1.003 voix, passeraient aux Conservateurs pour assurer ainsi la victoire de Robert Stanfield.

Les Créditistes, quant à eux, perdraient deux sièges aux mains des Libéraux et enlèveraient en contrepartie, un siège aux Libéraux.

Les Conservateurs, de leur côté, perdraient deux sièges au profit du NPD, et le NPD en perdrait un au profit des Conservateurs.

Stanfield l'emporterait ainsi par huit sièges. (Tableau I)

Reportons-nous à la soirée des élections du 30 oc-

tobre 1972. Tous les sondages et les observateurs politiques donnaient Trudeau fortement gagnant, à la tête d'un gouvernement majoritaire. Or, même après minuit, ce soir-là, rien n'était encore décidé.

On se souviendra que 5 sièges furent remportés

par des majorités se situant entre 4 et 70 votes. On se souviendra que 28 sièges furent remportés par des majorités oscillant entre 4 et 1003 voix.

On se souviendra enfin que 48 sièges furent attribués sur des majorités se situant entre 4 voix et 1903 votes.

Et d'une position de gouvernement majoritaire avec 155 sièges, Pierre Trudeau se retrouvait au 31 octobre avec un gouvernement minoritaire de 109 sièges, tandis que le parti Conservateur passait de 72 à 107 sièges aux Communes (Tableau II).

Un raz-de-marée

Robert Stanfield est passé, ce soir-là, à deux doigts du raz-de-marée. 2% du vote lui amenait plus de 20 députés de plus et presque la fameuse majorité absolue. Il lui a donc manqué ce 2% et surtout, de faire une percée au Québec.

Les faits saillants

Au Québec, les faits saillants furent le remplacement du parti Conservateur par les Créditistes comme deuxième parti fédéral québécois. Rappelons que les Créditistes passaient de 17% à 25% des voix, de 1968 à 1972, tandis que les Conservateurs tombaient de 21% à 17%. (Tableau III).

Du côté des Libéraux, recul de 53% à 49%, mais nette remontée dans des fiefs créditistes comme les comtés de Beauce, Compton, Frontenac. D'autre part, les Créditistes grugeaient les Libéraux dans les comtés de Témiscouata-Témiscouata - Rivière - du Loup et Drummond.

Du côté du NPD qui présentait des candidats dans moins de comtés qu'en 1968, le pourcentage du vote diminuait de 7 à 6%.

Non à Trudeau

Le Canada anglais, dans son ensemble, répudia carrément Trudeau qui n'y récolta que 35,2% des voix et 52 sièges comparativement aux 42,5% des voix des Conservateurs et à leurs 105 sièges. Il est peu probable qu'en 18 mois, Trudeau ait réussi à renverser le vent conservateur qui soufflait au Canada anglais. Son salut est dans les voix québécoises qui peuvent passer des Créditistes aux Libéraux. Les attaques des

TABLEAU I

LES COMTES-CLES DU 8 JUILLET

Comté	Majorité en '68	Majorité en '72	Changement	Tendance pour '74
Ontario (Lib)	2,904	4	-2,900	P.C.
Okanagan-Kootenay (Lib)	7,302	158	-7,144	P.C.
Kitchener (Lib)	5,254	247	-5,007	P.C.
Kenora-Rainy River (Lib)	5,489	1,003	-4,486	P.C.
Bruce (Lib)	1,101	677	- 424	P.C.
Kamloops-Cariboo (Lib)	3,296	714	-2,582	P.C.
Selkirk (NPD)	8,529	30	-8,410	P.C.
<i>En direction du P.C. 7 comtés</i>				
Compton (Créd.)	1,305	980	- 325	Lib.
Portneuf (Créd.)	4,363	513	-3,850	Lib.
<i>En direction des Lib. 2 comtés</i>				
Témiscouata-Riv.-du-Loup (Lib)	7,576	345	-7,231	Créd.
<i>En direction des Créd. 1 comté</i>				
Churchill (P.C.)	4,121	403	-3,178	N.P.D.
MacKenzie (P.C.)	1,066	482	- 577	N.P.D.
<i>En direction du NPD 2 comtés</i>				

(La tendance pour '74 est basée sur le plus proche concurrent en '72)

Résultats: P.C.: 112 LIB.: 104 NPD.: 32 CRED.: 14 Ind.: 2

Libéraux porteront donc de ce côté, ce qui explique peut-être que M. Caouette ne voulait pas tellement d'élections. Le pacte de

non-agression qui existait depuis longtemps entre les Libéraux et les Créditistes dans certains comtés du Québec tire probablement

à sa fin. Une élection qui confirmera peut-être, avec plus de force encore qu'en 1972, qu'il y a bien deux pays, au Canada.

TABLEAU II

Résultats totaux comparatifs

	1968*		1972*	
	sièges	% du vote	sièges	% du vote
Lib.	155	44.8%	109	38.5%
P.C.	72	31 %	107	35 %
N.P.D.	22	16 %	31	17.7%
Créd.	14	4 %	15	7.6%

* Un candidat indépendant fut élu en 1968, et en 1972, tandis qu'un siège restait vacant en Ontario, en 1972.

TABLEAU III

Résultats comparatifs au Québec

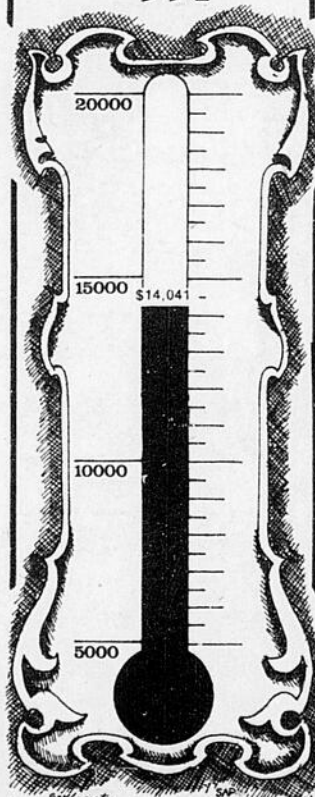
	1968		1972*	
	sièges	% du vote	sièges	% du vote
Lib.	56	53 %	56	49%
P.C.	4	21 %	2	17%
N.P.D.		7 %		6%**
Créd.	14	16.8%	15	25%

* Un candidat "indépendant" fut élu en 1972: M. Roch Lasalle dans Joliette.

** Le NPD présentait des candidats dans 73 comtés en 1968 et seulement dans 62 comtés en 1972.



Campagne de souscription 1974



QUEBEC PRESSE

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérald Godin. Directeur de l'information: Louis Fournier.

Chef de pupitre: Michel Hotte. Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Michel Hotte, Micheline Lachance, Christian Lambert, Robert Lévesque, Jean-Claude Pelletier, Georges Robitaille, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684. Bureau Québec: (418) 643-1357.

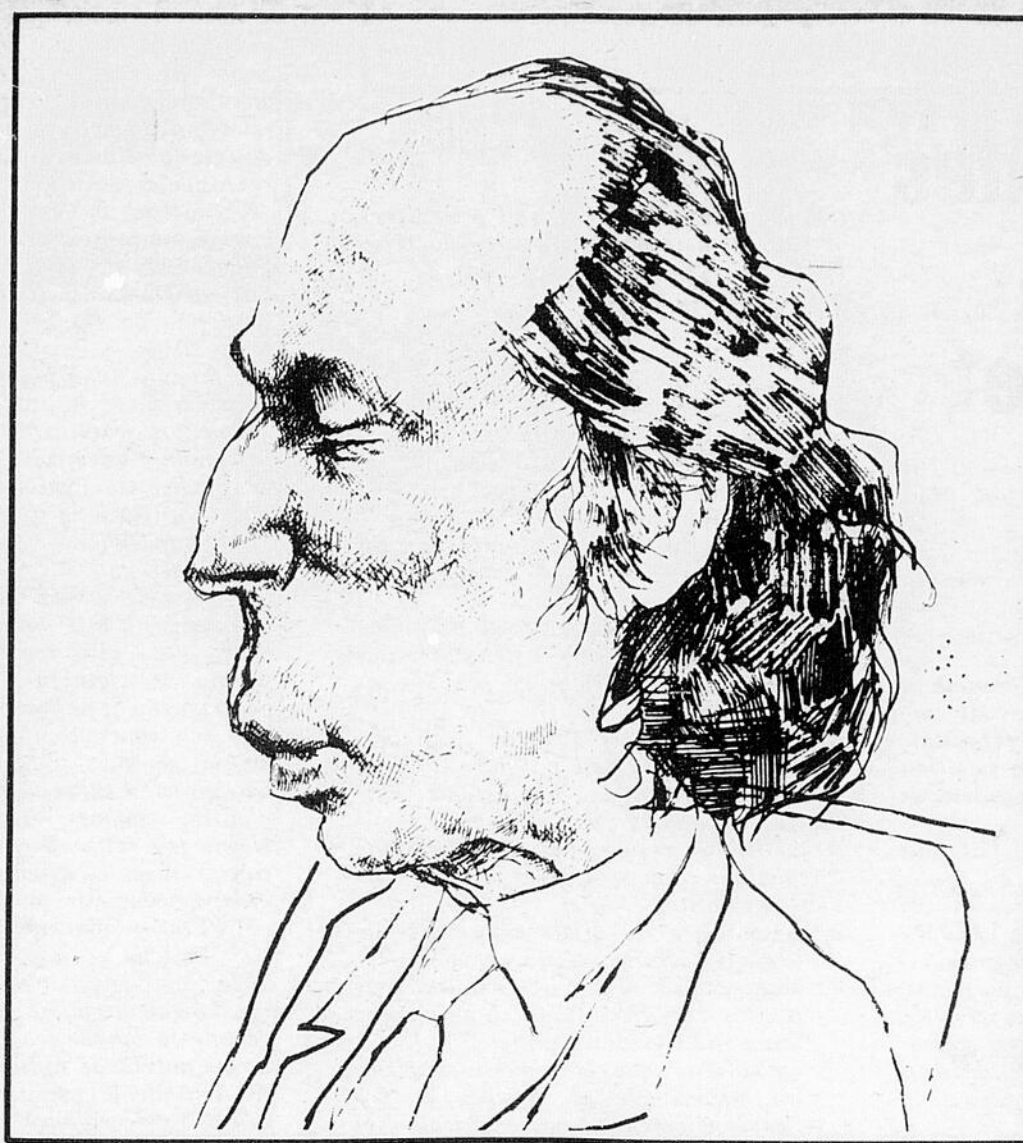
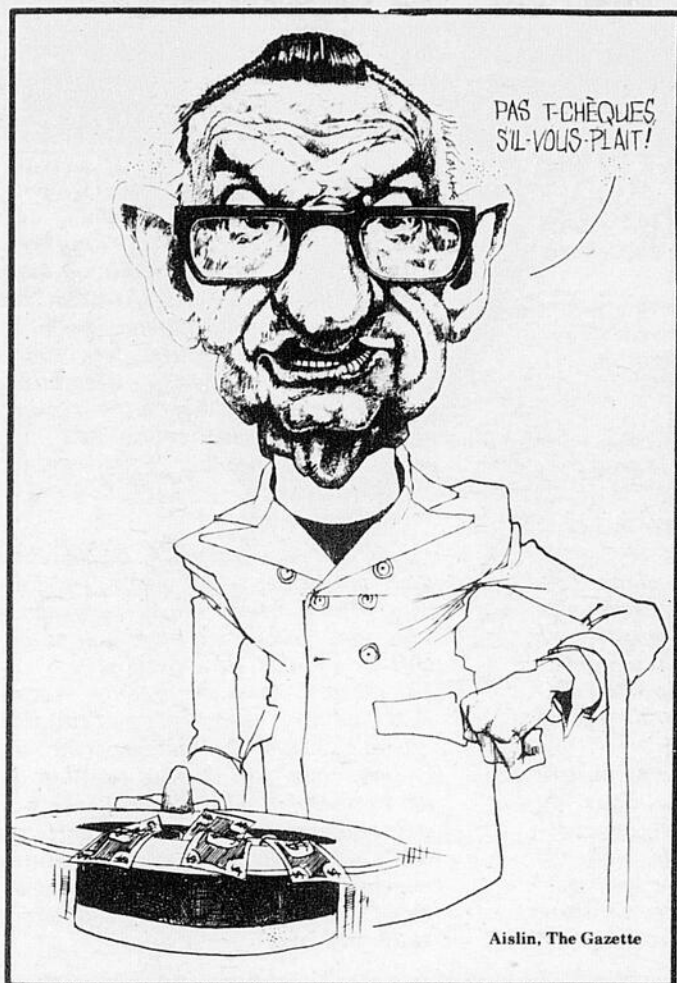
Sport: Pierre Terroux, directeur. Publicité: Directeur: Georges Robitaille. Représentants: Yolande Poisson, Ginette Duguay. Publicité: 381-1385.

Distribution et abonnements: Directeurs: Guy Ouimet, Jean-Claude Pelletier. -381-9936. Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal. Lithographié par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

Spécial élections



14 autres comtés à surveiller

En plus des douze comités cités ci-contre et que tout entraîne à changer de camp, il y en a quatorze autres où les majorités sont très minces. Toutefois, en vertu des tendances qui se sont manifestées depuis 1968, ils devraient rester fidèles à leur choix de 1972. Les voici.

CHARLEVOIX

Majorité Créd.: 159

La nomination au Sénat de Martial Asselin par le gouvernement Trudeau a fait perdre Charlevoix aux Conservateurs. Le comté est passé aux Créditistes avec une majorité de 159 seulement. Sauf que la tendance montre une remontée fantastique du nombre de voix des Créditistes, soit 6,433 comparativement à une augmentation de seulement 1,823 pour les Libéraux.

DRUMMOND

Majorité Créd.: 70

A la surprise générale, le ministre Jean-Luc Pépin fut défait par 70 votes aux mains du créditiste Jean-Marie Boisvert. Vu la faible majorité des Créditistes, les Libéraux peuvent-ils reprendre le comté? La tendance de 1972 indique que les Libéraux qui détenaient une majorité de 2,122 en '68 ont été défaits par 70 voix en 1972. Les Libéraux ont peu de chances de reprendre le comté.

ST-HYACINTHE

Majorité P.C.: 698

Dans Saint-Hyacinthe, le remplacement du conservateur Théogène Ricard par la vedette politique qu'était Claude Wagner permit au P.C. de conserver le comté. Wagner peut-il être battu? De 1968 à 1972, on note une grande stabilité dans ce comté. La tendance est au statu quo.

FRONTENAC

Majorité Lib.: 64

La majorité du libéral Léopold Corriveau qui a arraché le comté aux Créditistes, après le départ de Bernard Dumont, n'est que de 64. Toutefois, les Créditistes tenaient le comté par une majorité ferme de 2,435 en 1968. Là encore, un renversement s'est produit qui devrait permettre aux Libéraux de garder ce comté.

STE-MARIE

Majorité Lib.: 119

Dans Ste-Marie, le Conservateur Georges Valade, au pouvoir depuis 1958, fut

défait par un inconnu libéral, Raymond Dupont. La majorité de Valade qui fut de 2,078 votes en 1968 se transforma en une victoire libérale avec une majorité de 119 en 1972. La tendance est en faveur des Libéraux. Toutefois, l'effet de "bandwagon" et la possibilité d'une victoire de Stanfield peut renverser la tendance.

COAST-CHILCOTIN (B.C.)

Majorité P.C.: 360

Dans ce comté, la majorité du NPD est faible avec seulement 360 votes. Toutefois, deux facteurs interviennent: les Libéraux qui avaient remporté le comté en 1968 avaient obtenu une majorité de 2,815 voix sur le NPD. Il y a donc eu un véritable renversement en faveur du NPD. Le deuxième facteur, c'est la montée fulgurante du P.C. qui se place bon troisième, seulement 1,269 voix derrière le NPD et après avoir effectué une remontée de 5,246 votes de 1968 à 1972.

BURNABY-SEYMOUR (B.C.)

Majorité NPD: 289

Dans Burnaby-Seymour, la majorité du NPD n'est que de 289 voix. En 1968,

la majorité des Libéraux était de 138. Toutefois, le P.C. effectuée en quatre ans une remontée de 7,913 voix pour se classer bon troisième. La tendance la plus accentuée est en faveur du P.C.

MEADOW LAKE (Sask.)

Majorité NPD: 23 votes

Dans Meadow Lake, la majorité du NPD est mince. Toutefois, le NPD a arraché le comté au P.C. en renversant une majorité P.C. de 1608 voix obtenue en 1968.

NIAGARA FALLS (Ont.)

Majorité P.C.: 723 voix

Dans Niagara Falls, la majorité est mince, toutefois, les Libéraux avaient remporté le comté avec une majorité de 6,358 voix en 1968. La tendance est donc fortement favorable au P.C.

SAULT STE-MARIE (Ont.)

Majorité NPD: 164

Dans Sault Ste-Marie, où la majorité du NPD est faible, il faut rappeler que les Libéraux détenaient le comté avec une majorité de 5,230 voix en 1968. Le NPD devrait conserver le comté.

TIMMINS (Ont.)

Majorité Lib.: 985

Dans ce comté, le NPD gruge la majorité libérale d'année en année. En 1968, la majorité était de 2,334 et en 1972, elle diminue à 985. Le NPD réussira-t-il à aller chercher une autre tranche de la majorité libérale encore cette année?

YORK EAST (Ont.)

Majorité P.C.: 690

La majorité du P.C. n'est pas confortable. Toutefois, la majorité libérale de 1968 était de 7,165. Le P.C. ayant effectué une remontée spectaculaire, devrait conserver le comté.

BATTLEFORD-KINDERSLEY (Sask.)

Majorité P.C.: 251

Battleford-Kindersley est un comté particulièrement stable. La majorité du NPD était de 642 en 1968. En 1972, le NPD perd sa

majorité de 642 aux mains du P.C. qui recueille à son tour une faible majorité de 251 voix.

MOOSE JAW (Sask.)

Majorité P.C.: 282

Encore là, la majorité du P.C. est faible. Toutefois, en 1968, la majorité du NPD, qui avait remporté le comté, se chiffrait par 1486. Il y a donc eu un renversement du vote qui devrait permettre aux Conservateurs de remporter le comté à nouveau.

document

La Ligue des droits de l'homme et la langue française

La Ligue des droits de l'homme a rendu public, vendredi dernier, un important document, que nous reproduisons en entier, définissant sa position à l'égard de la politique linguistique au Québec.

Cette position est rendue publique avant celle du gouvernement, en raison des responsabilités particulières de la ligue en matière des droits de l'homme et du fait, surtout, que cette responsabilité s'exerce de façon non partisane, quant à des systèmes politiques ou idéologiques que des groupes peuvent défendre au Québec et auxquels on rattache trop facilement des positions prises sur la langue au Québec.

Considérant:

- 1) qu'il y a urgence nationale du point de vue de la survivance de la majorité française au Québec;
- 2) que la majorité française est elle-même l'une des minorités les plus menacées au Canada et en Amérique du Nord;
- 3) que les droits collectifs de la ma-

rité française au Québec sont prioritaires et que de nombreuses situations au Québec ont reposé depuis 15 ans sur la priorité des droits collectifs;

4) qu'aucune disposition d'ordre constitutionnel ne garantit l'existence et le développement d'un réseau scolaire anglophone au Québec;

5) que le Québec est assujéti à une politique fédérale de l'immigration qui va dans le sens contraire du développement de la majorité française;

6) que le ministère de l'Immigration du Québec dispose de moins de 1% du budget de la province;

7) qu'il n'y a pas de politique de population au Québec et que la dénatalité devient un facteur de plus en plus menaçant;

8) que les droits des minorités ethniques, au Québec ne doivent pas être sacrifiés sous la fausse dualité linguistique (langue française-langue anglaise);

9) que toute mesure fondant la politique linguistique doit respecter l'ordre suivant de priorités:

a) reconnaître les droits prioritaires de la majorité française au Québec;

b) traiter dans l'égalité qui convient toutes les minorités, sans en privilégier une au détriment des autres;

c) reconnaître que la minorité anglaise est surprotégée au Québec et par l'environnement nord-américain et que l'équité exige qu'elle cède certains de ses privilèges pour faciliter à la majorité l'exercice des droits qui lui sont dus pour survivre;

10) qu'il est injurieux pour la population du Québec que le gouvernement l'amène à discuter d'un des projets de loi les plus importants de son histoire au cours de l'été...

Nous recommandons:

- I- attendre ou reporter la commission parlementaire sur la politique linguistique à l'automne;
- II- séparer le débat sur la politique linguistique et sur la charte des droits de l'homme, pour que les deux projets ne soient pas discutés en même temps par la population;
- III- dans le domaine de l'enseignement:

1) rappeler le bill 63;

2) procéder à l'aménagement progressif d'un seul réseau de l'enseignement, de telle sorte que tout l'enseignement, à tous les niveaux, se donne en français d'ici 16 ans, soit en 1990;

3) prendre tous les moyens requis pour améliorer la qualité de l'enseignement du français;

4) assurer un service de très grande qualité de l'enseignement de la langue anglaise à l'intérieur du réseau francophone, dans les écoles françaises;

5) permettre aux minorités l'enseignement d'une langue seconde de leur choix, sans qu'elles soient privées pour autant d'avoir accès à l'enseignement de l'anglais;

6) des cours communs dans une langue seconde et/ou troisième aux Québécois d'expression française et d'autres origines ethniques, pourraient permettre des rapports fructueux entre les étudiants de divers groupes ethniques;

7) l'Etat a l'obligation de permettre aux Indiens et aux Esquimaux de développer leur langue propre comme langue première et de veiller à ce que la langue française leur permette autant de diffuser leur culture au sein de la majorité francophone que de s'y développer;

8) l'Etat fait en sorte que toute minorité puisse développer sa propre vie culturelle et la diffuser adéquatement en employant à ces fins sa propre langue;

9) on devra protéger le développement de la culture de la minorité anglaise, présente dans ses institutions religieuses, artistiques, dans

ses bibliothèques, ses centres de recherche, et faciliter leur rayonnement au plan national et international;

10) dans le domaine du travail, s'assurer que le français est la langue d'usage et qu'elle est maîtrisée à tous les niveaux du personnel, dans tous les processus d'administration et de relations des entreprises;

11) le droit à des services de traduction par interprète, ou autrement, auprès des tribunaux et de certains services publics de l'Etat, est garanti aux minorités;

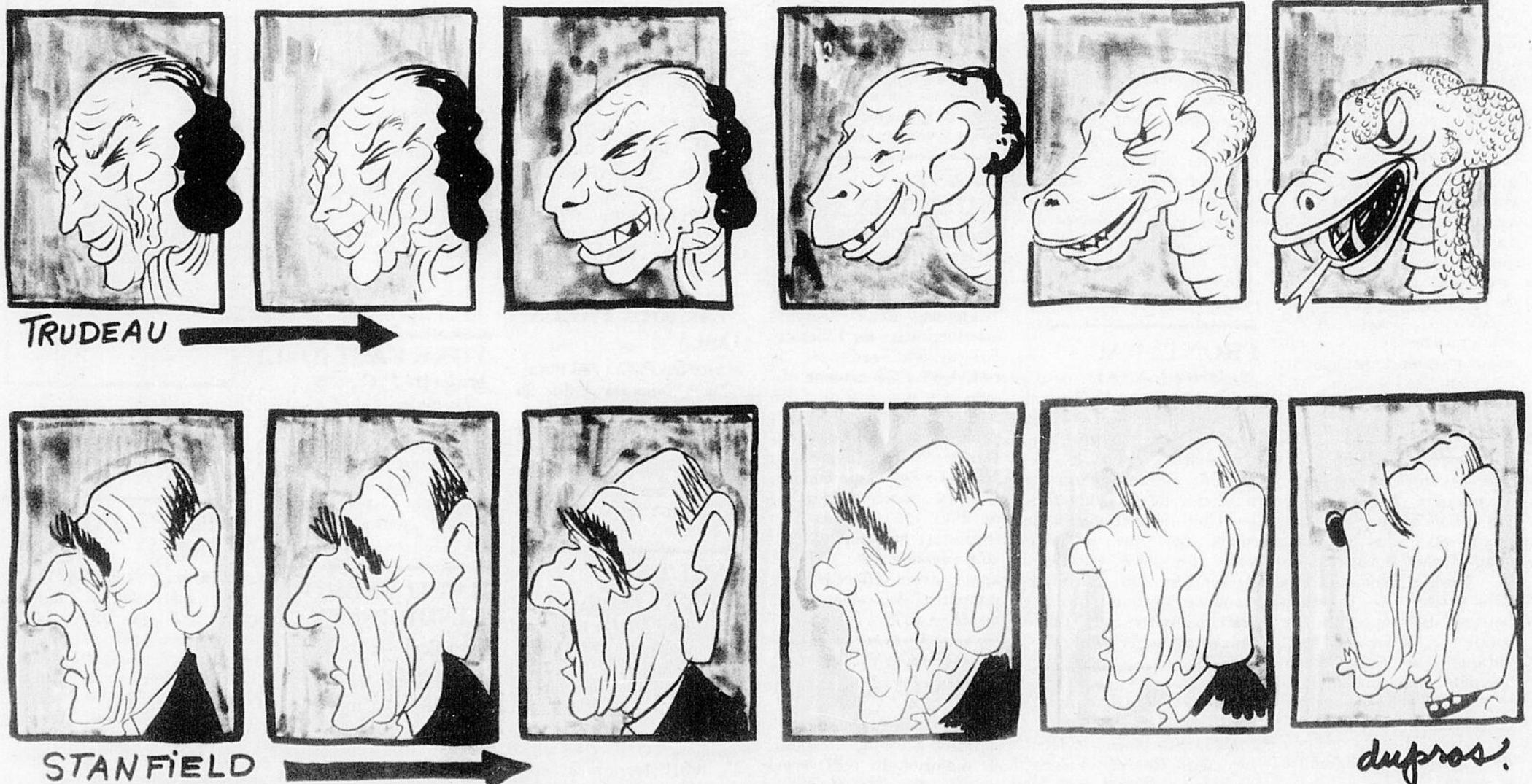
12) a) le gouvernement du Québec doit obtenir du gouvernement fédéral des pouvoirs réels en matière d'immigration, afin qu'il puisse établir lui-même la planification de l'immigration francophone possible dans le monde, recruter les immigrants en leur donnant l'information et les services d'assistance requis, afin qu'ils se sentent vraiment appelés par le Québec et accueillis par le Québec;

b) le gouvernement du Québec doit multiplier sans délai ses crédits à son ministère de l'Immigration, qui reçoit actuellement moins de 1% du budget de la province.

13) on doit de toute urgence mettre sur pied une commission d'enquête qui ait pour but de proposer au gouvernement du Québec un plan de développement d'une politique de population, en considérant en particulier l'aide à la famille et le réaménagement de l'économie en fonction de la protection des moins favorisés et des pauvres;

14) tout immigrant admis au Québec, après l'adoption de la loi-cadre désignée précédemment, aura choisi de venir y vivre en français en s'intégrant à la société qui l'accueille et en respectant les normes établies pour la majorité;

La Ligue des droits de l'homme



M. STANFIELD!

... ET ENFIN POUR... EUH...
RÉDOUIRE LE PAUVRETÉ
AU CANADA... JE... J'OFFRIRAI
UN PAIRE DE B.V.D. À TOUS
LES FAMILLES PÔVRES!



quoi de neuf

par l'Equipe

Les boss de la construction grimpent dans les rideaux !



Fernand Morin

n'a tenu aucune réunion de son caucus avant de partir à la chasse aux votes.

On peut même supposer que la polarisation autour du thème de l'indépendance qui a éliminée aux élections québécoises l'Union nationale et réduit presque à néant le Crédit social, puisse trouver une sorte de pendant dans l'équilibre presque parfait des partis Libéral et Conservateur au fédéral.

Ca commence bien

Les trois membres de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale sur les chantiers de construction, MM. Robert Cliche, Brian Mulroney et Guy Chevette, de même que le secrétaire de la commission Michel Bolduc, rencontreront cette semaine à Toronto le juge Waisberg, président de la commission d'enquête sur... le banditisme.

Les patrons du bâtiment au Québec n'ont pas tardé à réagir aux propos (plein de bon sens) tenus dans la dernière édition de QUEBEC-PRESSE par le président de la Commission de l'industrie de la construction (CIC), Me Fernand Morin. A ce dernier qui disait trouver normal le désir des ouvriers du bâtiment d'indexer leurs salaires à la hausse du coût de la vie, la Fédération de la construction du Québec - la plus grande association patronale - répond délicatement: "Que Fernand Morin se mêle de ses affaires"! Le communiqué de la Fédération commence par ces lignes: "Depuis quelques jours, Me Fernand Morin fait la manchette dans un certain média d'information à tendance purement syndicaliste" (faut-il préciser davantage?). Le communiqué ajou-

te: "Ce n'est pas la première fois que Fernand Morin se met le nez où il n'a pas d'affaire et qu'il provoque des problèmes autour de lui". Et tutti quanti. Bref, les patrons de la construction ne veulent pas entendre parler d'indexation. Ils n'ont plus qu'à se boucher les oreilles...

Assemblée Québec-Chili

Le Comité de solidarité Québec-Chili organise une assemblée de solidarité qui aura lieu le vendredi soir 24 mai, à compter de 19 heures 30, à l'édifice de la CSN à Montréal. Plusieurs réfugiés chiliens livreront des témoignages sur la situation au pays de Pinochet. Pour renseignements: 842-7370.

...

Un appel à la solidarité avec le Dr Morgentaler

Le Comité pour la défense du docteur Henry Morgentaler et le Centre des femmes de Montréal lancent un appel à la solidarité avec le médecin, trouvé coupable d'avoir pratiqué des avortements par la Cour d'Appel du Québec. On souligne que cette "persécution" contre le Dr Morgentaler (et



Dr Henry Morgentaler

d'autres médecins qui attendent leur procès) ainsi que le maintien d'une loi "désuète" ont de graves conséquences: 1- l'impossibilité, en ce moment, d'avoir à Montréal un avortement pratiqué par un médecin compétent; 2- le recours aux "charlatans" qui font courir des risques graves à la santé et à la vie des femmes qui veulent un avortement. Une ligne de piquetage sera organisée cette semaine devant le Palais de Justice à Montréal. Pour renseignements: 282-3053 et 861-3018.

...

Le parti Rhinocéros refait surface

Nous apprenons avec attendrissement la réapparition, après neuf longues années d'éclipse, du parti Rhinocéros dans le comté de Beauharnois-Salaberry. Un candidat obscur mais dont le prestige s'affirmera d'ici le 8 juillet, M. Guy Fortier portera la lutte sur tous les fronts, dont celui cher à nos coeurs, l'humour.

A cet effet, une conférence de presse a eu lieu vendredi, le 17 mai 1974, à 15:00 heures à la Brasserie de l'Ouest, située coin chemin Larocque et Ellice à Valleyfield.

Les appuis extérieurs, non détestables, s'achemineront vers notre agent officiel M. Denis Bourdeau, 524, rue Penon, Valleyfield, tél. 373-1714.

Samson boudera-t-il Caouette?

L'exécutif provincial du Crédit social se réunira la fin de semaine prochaine comme le Conseil national du parti Québécois l'a fait cette semaine pour décider de son attitude au cours de la campagne électorale fédérale qui s'est amorcée en fin de semaine.

Bien qu'il s'en défende, il n'est pas du tout certain que Camil Samson aidera à faire élire son collègue fédéral de Rouyn-Noranda et chef national du Crédit social Réal Caouette.

Les relations entre les deux hommes n'ont fait que se détériorer depuis la fondation, en 1970, de l'ail québécois du Crédit social, qu'avait désapprouvée Réal Caouette qui avait ensuite tenté d'imposer Yvon Dupuis comme chef de ce nouveau parti, malgré la préférence des militants pour Samson.

Ainsi, les mauvaises relations entre les frères créditistes des niveaux provincial et fédéral, comme le déclin de l'autorité de M. Caouette sur ses propres troupes (dont certains membres ont fleurté avec le parti Conservateur en l'absence du chef), pourraient amener aux créditistes fédéraux la même déconfiture que ce mouvement a connue au Québec.

On trouve notamment très significatif le fait que M. Caouette, qui a lancé sa campagne en fin de semaine à Rouyn-Noranda,



Renaud Flynn

62,000 membres de la CSN en congrès

La plus importante fédération de la CSN, celle des Affaires sociales (62,000 membres), tient son 25ème congrès à Montréal, du 19 au 25 mai, sous le thème "Force, action, solidarité", en vue de préparer les prochaines négociations provinciales dans le secteur public. On attend quelque 300 délégués au congrès de la Fédération dont le président est M. Renaud Flynn.

Simtec et non pas Sintec

Dans notre tableau de l'empire des Simard publié la semaine dernière, une légère erreur s'est glissée. Une des entreprises de M. Léon Simard a été nommée Sintec Industries Ltd alors qu'il aurait fallu lire Simtec In-

dustries Ltd. Nos excuses à M. Simard et à la Société internationale d'équipement et de conseil (Sintec).

Soit dit en passant, vous pouvez obtenir copie de ce tableau en vous adressant à nos bureaux.

La passionaria de l'école française à Laval

Mme Solange Léonard, une mère de famille de Laval, est devenue en quelque sorte la passionaria de la défense de l'école française dans la deuxième ville en importance au Québec. Mme Léonard, qui est membre du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a conduit la semaine dernière l'offensive qui a empêché les commissaires du conseil



Solange Léonard

scolaire régional Chomedey de Laval de "bilinguisme" (angliciser) l'école de la Présentation de Marie. Au lendemain de cette assemblée tumultueuse naissait le Comité de coordination pour la défense des écoles françaises à Laval. Ce Comité regroupe des représentants des comités de parents, des associations étudiantes, des comités de citoyens, des trois comités du parti Québécois de l'île Jésus, de la Société Saint-Jean-Baptiste et du Syndicat des professeurs (CEQ).

...

La Commission de police aime l'information "cannée"

La mode libérale de l'information "cannée" connaît une certaine popularité chez les dirigeants qui ont peur d'affronter les journalistes sous prétexte que leurs paroles se feront déformer. C'est le cas du juge Denis Donne, commissaire à la Commission de police du Québec, laquelle invite les médias à "passer leur commande" pour un document sonore sur "Le policier, un homme, un citoyen", à l'occasion de la Semaine de la police. C'est d'ailleurs pratique courante à la Commission de police que de faire parvenir des "petits messages" aux stations de radio.

Faites lire
Québec-Presse
à vos amis

Le congrès du CTC

La FTQ revient de Vancouver

... un peu plus québécoise

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	
11-16	7c	
17-30	6c	
31-49	5c	
50-70	4c	

Format légal et papier
couleur: 10% en sus
Réduction à partir
de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

par Louis Fournier

VANCOUVER - La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a fait un pas de plus, la semaine dernière, vers l'objectif qu'elle s'est fixé: devenir une véritable centrale syndicale québécoise, tout en gardant ses liens avec le syndicalisme canadien et nord-américain.

Cette "victoire", la FTQ est allée l'arracher à Vancouver, où environ 2,400 délégués ont participé au congrès biennal du Congrès du Travail du Canada (CTC), la centrale pancanadienne qui regroupe 1.8 million de membres et dont la FTQ est l'aile québécoise. Par un vote de près de 90%, les délégués au congrès ont reconnu à la FTQ le "statut particulier" qu'elle réclame depuis 1968 au sein du mouvement syndical canadien.

\$450,000...

Cette reconnaissance d'une plus grande autonomie se traduira, d'abord et avant tout, par un transfert d'argent qui permettra à la centrale d'avoir les moyens de ses politiques!

Faut-il rappeler en effet qu'avec plus de 235,000 membres, la FTQ ne peut disposer annuellement que d'un maigre budget de \$450,000. En revanche, la CSN (175,000 cotisants) a un budget annuel de \$3.5 millions et la Centrale des enseignants (CEQ), avec 75,000 membres, dispose d'un budget de plus de \$3 millions par année...

Cet argent frais permettra notamment à la FTQ d'assumer la juridiction entière sur les services d'éducation syndicale et les Conseils régionaux du travail au Québec (l'équivalents des conseils centraux de la CSN).

Les modalités

Le principe ayant été acquis lors du congrès de Vancouver, il reste à négocier les modalités de cette autonomie nouvelle. Or, on entrevoit que ces négociations aboutiront rapidement puisque trois des quatre nouveaux dirigeants du CTC sont favorables aux revendications québécoises.

Tous les témoins de la FTQ sont intervenus lors du congrès pour défendre les positions de la centrale. Ils ont reçu des appuis importants parmi les délégations de l'Ontario et de la Colombie-britannique.

MM. Louis Laberge, Fernand Daoust et Jean Gérin-Lajoie ont mis le paquet. Le directeur québécois du Syndicat des Métallos a déclaré que le CTC devait reconnaître la FTQ comme "le premier outil de sa présence au Québec". Il a expliqué qu'il fallait trouver "nos places respectives devant ces grands problèmes que sont une présence internationale, une force nord-américaine, une identité canadienne et une identité québécoise".

Le président de la FTQ, Louis Laberge, croit que ce congrès marque non seulement un renforcement éventuel de la FTQ au Québec mais aussi une ouverture vers "un syndicalisme canadien plus militant". D'ailleurs, la défaite de la vieille garde du CTC et les interventions en faveur de l'autonomie des syndicats canadiens par rapport aux États-Unis illustrent bien cette tendance.

Reste à savoir maintenant combien d'argent la FTQ va aller chercher au juste auprès de son "grand frère" canadien...



LOUIS LABERGE, président de la FTQ: une "victoire".



JULIEN MAJOR, du Syndicat des travailleurs unis du papier, un vieux militant socialiste qui est devenu "l'homme du Québec" au sein de la direction du CTC.



JEAN GERIN-LAJOIE, directeur québécois des Métallos: la FTQ est l'outil de la présence du CTC au Québec. (Photos Michel Elliott)

'L'homme du Québec' au CTC: Julien Major

C'est un vieux militant socialiste, Julien Major, représentant du Syndicat des travailleurs unis du papier, qui est devenu "l'homme du Québec" au sein de la nouvelle direction du Congrès du Travail du Canada (CTC).

Major, qui a déjà été candidat du NPD à Montréal lors des élections fédérales, appartient depuis belle lurette à ce noyau de militants du socialisme très actifs au sein des "unions internationales" au Québec. Le syndicat auquel il adhère, les Travailleurs unis du papier, vient de

décider, au cours d'un référendum, de se désaffilier en douceur de l'Union nord-américaine.

Jean Beaudry

Julien Major remplace, à la vice-présidence du CTC, le "Canadien français de service" Jean Beaudry, dont Louis Laberge a dit qu'il avait "trahi" les intérêts du Québec à Ottawa... On croit que M. Beaudry retournera au Syndicat des métallos.

Deux autres syndicalistes, "progressistes" ont été élus à l'exécutif du

CTC: Mme Shirley Carr, du Syndicat canadien de la fonction publique - la première femme à accéder à un tel poste - et M. Donald Montgomery, du Syndicat des Métallos, président du Conseil du travail de Toronto.

Le seul élément "conservateur" de la nouvelle direction est le président Joe Morris, ci-devant vice-président exécutif du CTC.

Cabane d'été

A Saint-Narcisse, petit village de la Mauricie, les grévistes de la compagnie Matelas Suprême viennent de changer leur cabane d'hiver pour une cabane d'été! Auparavant réunis à la salle paroissiale, les 110 travailleurs membres de la CSN (dont 30% de femmes) avaient rejeté, à l'unanimité, les dernières offres patronales. La grève a débuté le 8 janvier et les patrons commencent à s'énervier, d'autant plus que les mois d'avril, mai et juin sont de gros mois de production pour les matelas et le mobilier de salon. Les grévistes ont reçu l'appui de plusieurs syndicats de la région et du parti Québécois.

Et l'autonomie des syndicats canadiens?

Le Congrès du Travail du Canada va prendre des moyens coercitifs afin que les syndicats "internationaux" (canado-américains) qui lui sont affiliés accordent plus d'autonomie à leurs membres canadiens. Ces moyens pourront aller jusqu'au retrait de l'affiliation des syndicats récalcitrants.

Selon une décision du CTC prise au congrès d'Edmonton en 1970, les syndicats "internationaux" doivent se conformer à trois normes minimales: o L'élection des diri-

geants canadiens du syndicat par les membres canadiens;

o La détermination par les membres canadiens des "politiques" relatives aux questions canadiennes;

o Le pouvoir pour les représentants canadiens élus de se prononcer sur toute question concernant les membres au Canada sans avoir besoin de la bénédiction de la "maison-mère" américaine.

Bon nombre de syndicats internationaux ne respectent pas encore ces normes pourtant élémentaires.

Les petites annonces

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B. B.A., B. Péd., B. Phil., Lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Six machines Von Schrader, 4 laveuses murs-plafonds, 1 laveuse à fauteuils rembourrés, 1 laveuse à tapis. Tél.: 1-348-8790.

L'aeternitalogie

C'est un livre qui traite du super-conscient et du 3e cerveau. (\$3.00) C'est une nouvelle méthode d'aborder les problèmes d'anxiété, inquiétudes, dépressions, tensions nerveuses, etc., causés par la crainte de la mort. (Analyse de problèmes personnels). L. Hotte, 114 Boteler, Ottawa, Ont., K1N 5A6

Es-tu prêt à faire la liaison entre l'esprit et le corps? Es-tu prêt à vivre un renversement complet d'attitude devant la vie? Es-tu prêt à adopter une nouvelle philosophie? Si tu es végétarien, végétarienne, si tu as un emploi, ou un revenu stable, si tu ne "fumes" pas, si tu recherches une vie simple, calme, reposante, si tu aimes la nature, les animaux, les voyages, le camping et si tu as des projets de "petite commune", téléphone-moi: Louise, 271-7177 après 19 heures. (J'ai 35 ans et un enfant de 9 ans).

Libéraux, socialistes, humanitaires, tous ces amants de la liberté n'ont jamais compris le mot "ni Dieu, ni maître". Possesseurs d'esclaves aux rires méprisants ils sont eux-mêmes des esclaves. Max Stirner. Ecrivez à Ass. Max Stirner du Québec, C.P. 95, Station Place d'Armes, Montréal H2Y 3E9.

VOLONTAIRES. Expérience extrêmement enrichissante et cours de formation de la réhabilitation des toxicomanes. 931-2536.

Parizeau en liberté

Une élection inutile?



M. Trudeau revient avec insistance sur l'idée que l'élection fédérale ne sert à rien, que les conservateurs et le NPD imposent aux Canadiens un scrutin dont ils auraient pu se passer.

Utile sur le plan électoral, une telle affirmation est aberrante. Jamais, depuis l'éclatement du cabinet Defenbaker il y a plus de dix ans, une élection n'est tombée à un moment aussi "bien choisi", aussi significatif pour l'électeur. En fait, on serait tenté de dire que, pour une fois, on va pouvoir discuter de choses sérieuses.

Il faut reconnaître que, depuis deux ans, le gouvernement Trudeau a abordé de front certains des problèmes les plus fondamentaux de l'économie canadienne. Dans certains cas, il a posé des gestes absolument révolutionnaires; dans d'autres, il a tergiversé et, finalement, il est tombé sur celui qui lui crée le plus de problèmes et qu'il ne sait pas comment prendre: l'inflation.

Les multinationales

Commençons par les gestes significatifs: d'abord celui du contrôle des capitaux étrangers et des multinationales. Le sujet était devenu glissant. L'opinion publique commençait à se diviser sérieusement entre la tendance de ceux qui craignaient de tuer ce qu'ils croyaient être la poule aux oeufs d'or (M. Bourassa, par exemple) et la tendance de ceux pour qui il était temps d'arrêter la pénétration des multinationales (ou même de les faire reculer, comme le veut, par exemple, le groupe Waffle).

M. Trudeau risquait de tomber entre deux chaises. La création de l'office de tamisage des investissements étrangers est sortie de sa tentative de réconcilier les deux tendances. On ne sait pas encore s'il sera utilisé avec quelque énergie.

Il est remarquable en tous cas, que depuis ce temps la tension au Canada, sur le sujet, a beaucoup diminué.

L'énergie

La crise de l'énergie, par son ampleur et, à un moment donné, par l'espèce d'hystérie qu'elle a produite, était plus dangereuse encore pour le gouvernement. Il risquait de voir une partie du pays échapper à la crise, maintenir des prix raisonnables et néanmoins ramasser l'argent à la pelle, alors qu'une autre partie, forcée d'importer, verrait les prix monter en catastrophe et risquerait de manquer de pétrole.

Là encore, M. Trudeau et son gouvernement ont réussi à réconcilier ce qui semblait irréconciliable. Les prix ont monté, bien sûr, mais moins qu'on le pensait, grâce aux subventions payées à même la taxe de l'exportation. Des prix finalement assez voisins ont pu être établis à travers tout le Canada, qui sont nettement inférieurs aux prix internationaux... au moins pour un temps.

En toute justice, il faut reconnaître que dans les deux cas qu'on vient de mentionner, il s'agit de réussites qui ne sont pas banales. Ce sont des gestes majeurs comme peu de gouvernements en posent dans le cours normal d'un mandat.

Sur deux autres plans, cependant, le gouvernement Trudeau a perdu les pédales. Il s'agit, d'une part, de ses rapports avec les entreprises et d'autre part, de la lutte contre l'inflation.

Les compagnies

À l'égard des entreprises, on n'avait pas mal commencé. Les premières idées de M. Benson sur l'impôt des compagnies auraient rectifié les anomalies les plus criantes du système fiscal. Le bill C-256, réformant le système canadien des lois anti-trust, représentait la première transformation majeure du système.

Les compagnies, et surtout les plus importantes, avaient fini par avoir l'impression que le gouvernement virait contre elles.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Elles ont trouvé un champion, M. Turner. En très peu de temps, l'atmosphère a changé, les gestes se sont renversés.

Non seulement a-t-on arrêté la correction du système fiscal des compagnies, mais M. Turner réduisit de 49 à 40% le taux de base de l'impôt, peu de temps après l'élection de 1972. Juste à temps pour s'appliquer à la hausse phénoménale des profits en 1973. Que M. Turner, dans son nouveau budget, corrige le tir et monte le taux de base applicable à un certain nombre de catégories d'entreprises, cela n'a qu'une portée médiocre, à côté des cadeaux qu'il leur aura distribués.

Le bill C-256 est mort. On l'a revisé à la session suivante. La révision est morte aussi. En fait, on sent bien que le gouvernement veut avoir la paix avec les compagnies.

Cela se sent dans la façon de présenter le projet d'un secteur gouvernemental du pétrole. Des déclarations tardives, mais rien n'a encore abouti.

L'inflation

Finalement, sur le plan de l'inflation, le gouvernement tourne en rond. Il a essayé de s'en sortir en soutenant que l'inflation était mondiale. On veut bien. Mais cela n'explique pas que plusieurs pays d'Europe ont des taux d'inflation inférieurs à ceux du Canada. On est devenu exigeant ici. Après tout, de 1961 à 1971, le taux d'inflation au Canada était le plus faible de tous les pays industriels (à l'exception de la Grèce).

La performance s'est manifestement détériorée. Bien sûr, les tentatives de contrôle des prix et des revenus en Angleterre ou aux Etats-Unis ne sont pas des succès spectaculaires. Mais ces pays-là au moins ont cherché à s'en sortir.

Et le public canadien se tourne naturellement vers son gouvernement

et lui dit: "Mais faites donc quelque chose!"

Si le gouvernement a bougé assez rapidement pour protéger le pouvoir d'achat des allocations sociales, s'il a distribué quelques subventions pour faire plaisir, pour le reste il patauge.

Il suffit de voir avec quelle assurance le président de Stelco a annoncé les plus récentes augmentations des prix de l'acier. Le gouvernement lui demande de retarder. Il l'envoie paître. Simple.

De son côté, l'excellente madame Plumtre mul-

tiplie les bourdes verbales à défaut de pouvoir en faire de plus substantielles.

Et quand le gouvernement, quelques jours avant de tomber, va présenter un projet de loi pour contrôler les profits abusifs, son texte, édenté et mou, sera démolé par à peu près tous les commentateurs.

En fait, tout se passe comme si le gouvernement assistait, avec inquiétude, à la formidable montée des profits, en espérant qu'un bon jour, d'elle-même, elle se termine. On revient, en somme, à ce problème central du gou-

vernement Trudeau de définir ses rapports avec les compagnies.

C'est là-dessus qu'il est tombé. C'est là-dessus que l'élection se jouera. Et c'est très bien ainsi.

CARON
LIBRAIRIE

DE PLUS EN PLUS
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.

LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!

701 Place d'Armes

Idéal pour la saison



ENFIN! VESTE MAO
À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnées
- 2 couleurs disponibles
- \$7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Equivalence de taille
S - tailles 34-36
M - tailles 38-40
L - tailles 42-44
XL - tailles 46-48

Par la présente, je commande... veste(s) "Mao"
au coût de \$7.95 chacune

(cochez les cases utiles)

S M L XL bleu marin bleu pâle

NOM _____

ADRESSE _____

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de

QUEBEC-PRESSE
SERVICE DU TIRAGE
9670 Péloquin
Montréal 358

Une entrevue de Léa Cousineau

La lutte à Drapeau quartier par quartier



LEA COUSINEAU, présidente de l'exécutif du Rassemblement des citoyens de Montréal: "Notre programme est un minimum, on n'ira pas moins loin que ça."

(Photo Michel Elliott)

Un parti de travailleurs...

Le Rassemblement des citoyens de Montréal sera-t-il un parti contrôlé par le PQ?

A cette question, Léa Cousineau répond sans hésitation: "Il n'en est pas question. Il y a évidemment des militants du PQ avec nous mais je suis persuadée que le PQ, en tant que parti, n'appuierait pas nécessairement tout notre programme, qui va souvent plus loin que celui du parti Québécois!"

Pour la présidente du Rassemblement, le nouveau parti municipal est maintenant "complètement indépendant" des groupes qui l'ont mis au monde comme le PQ de Montréal, les syndicats, le NPD-Québec et le Mouvement progressiste urbain (MPU): "Nous n'a-

vons plus à rendre de comptes à nos parents-fondateurs", dit-elle...

Travailleurs

Plus encore, certains débats au congrès de fondation semblent indiquer que c'est la tendance "syndicale" qui l'a emporté dans l'élaboration du programme. Par exemple, une proposition qui voulait remplacer le mot "travailleurs" par le mot "citoyens", à certains chapitres, a été "battue à plate couture" par les délégués. Cette proposition était défendue, entre autres, par l'ancien député péquiste de Sainte-Marie, Charles Tremblay.

Bref, le Rassemblement des citoyens, selon Léa Cousineau, est tout aussi bien un Rassemble-

ment des travailleurs, qui constituent la majorité des citoyens de Montréal.



L'EXECUTIF du Rassemblement des citoyens de Montréal comprend 8 personnes. De gauche à droite: Jean-Charles Desroches, comptable, un des dirigeants "réformateurs" de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal; Jean Fournier, permanent syndical à l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) et André Messier, secrétaire du Conseil du Travail de Montréal (FTQ). Les autres membres de l'exécutif sont Gilles Gauthier, un ouvrier du vêtement qui est vice-président de la régionale Montréal-Centre du PQ; Gabriel Gagnon, militant du NPD-Québec; Stephen Shecter, du Mouvement progressiste urbain et Gilles Goulet, militant de l'Alliance des profes-

(photos Christian Lambert)

par Louis Fournier

Elle n'a vraiment rien du politicien classique et ne cherche pas à jouer les vedettes. Toute l'antithèse du maire Drapeau!

Léa Cousineau, 32 ans, se retrouve pourtant à la tête du **Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM)**, le parti politique qui fera la lutte à l'administration Drapeau-Niding lors des élections municipales du 10 novembre. Et pour la première fois depuis belle lurette, les chances paraissent bonnes d'implanter une opposition sérieuse à l'hôtel de ville.

Les quartiers

"L'important, dit-elle, ce n'est pas de faire une lutte de personnalités avec le maire Drapeau mais de faire élire, dans les quartiers, des conseillers qui seront proches du monde et de leurs besoins dans tous les domaines: logement, transports, loisirs, santé, etc. Le point central de notre programme, c'est justement de redonner le pouvoir aux citoyens dans leur milieu, par la création de conseils de quartiers qui contrôleront le conseiller élu."

La priorité, par conséquent, c'est d'implanter le Rassemblement dans les quartiers de la métropole. C'est d'amener le plus de monde possible à choisir les candidats aux 55 postes de conseillers, dans les 19 districts électoraux de la ville, lors des assemblées de nomination qui se tiendront à compter du mois de juin. On ne croit pas que tous les candidats seront choisis dès juin, précise Léa Cousineau, parce que nous ne sommes pas encore présents de la même façon dans tous les quartiers. Mais en septembre, l'opération devrait être terminée, avant le

congrès général qui devra désigner un candidat à la mairie."

JEC

Léa Cousineau explique tout cela d'une voix très posée, avec une modestie, un effacement presque étonnants. On ne peut s'empêcher de songer en l'écoutant à ce style de travail, sans éclat mais persévérant, des militants de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) dont elle fut secrétaire générale pendant deux ans.

En quittant la JEC, Léa Cousineau s'est retrouvée "maîtresse d'école" puis militante à l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) dont elle devint la vice-présidente, d'abord avec Matthias Rioux, ensuite avec Robert Chagnon. Depuis deux ans, elle est directrice générale de Tourbec, le bureau de tourisme des étudiants du Québec. Elle vient de signer une première convention collective "originale" avec le syndicat des employés. Elle est aussi vice-présidente de la Confédération des loisirs du Québec.

Léa Cousineau est également membre du parti Québécois depuis la campagne électorale de l'automne dernier. "Je suis un simple membre, pas plus", prend-elle la peine de préciser.

Rosemont

Née dans l'est de Montréal, elle habite le quartier Rosemont. Et c'est parce qu'elle sent une "appartenance" à son quartier qu'elle s'est intéressée à la lutte municipale et au projet du rassemblement des citoyens de revaloriser la vie démocratique dans les quartiers.

Le travail à la base dans les districts est important, certes, mais le nouveau parti municipal doit aussi

se donner une image publique, intervenir dans les grands débats à Montréal. Là-dessus, Léa Cousineau explique que le Rassemblement ne tardera pas à entrer en scène: "Nous ne voulons pas faire des déclarations pour le plaisir d'en faire ou pour mettre des individus en vedette, mais montrer du doigt les problèmes qui pourrissent à Montréal et présenter nos solutions. Nous allons dénoncer l'administration Drapeau chaque fois qu'il le faudra, mais nous allons dire comment changer la situation actuelle."

Cela se fera au fil de l'actualité et des problèmes - logement ou autres - qui se présenteront dans les quartiers. Tout ça en fonction du programme adopté."

Pas moins loin

Ce programme, qui sera complété au congrès de septembre, peut être qualifié de "progressiste" ou de "social-démocrate". Léa Cousineau en parle ainsi: "Si on revient sur le programme en septembre, ce ne sera sûrement pas pour l'adoucir! Ce programme-là, c'est un strict minimum. Il n'est pas question d'aller moins loin que ça. D'ailleurs, les amendements retenus au congrès de fondation ont radicalisé le projet présenté."

Ce projet reprenait, pour l'essentiel, le document "Une ville pour nous" élaboré au sein du Comité régional intersyndical de Montréal (CSN-FTQ-CEQ). On y met de l'avant des mesures comme la gratuité progressive du transport en commun (gratuité immédiate pour les personnes âgées) et la nationalisation du sol urbain pour enrayer la montée des spéculateurs et des développeurs de tout acabit.

La mairie

Les candidats aux postes de conseiller, qui seront choisis dans les quartiers à compter de juin, devront se conformer strictement à ce programme, affirme Léa Cousineau. Le candidat devra faire la preuve de son adhésion ou de sa conversion à ce programme. Ce qui laisse peu de chances à certains dissidents éventuels du parti Civique du maire Drapeau...

Quant au candidat à la mairie, qui devrait être choisi en septembre, on ne tient pas à ce qu'il soit une vedette. Lui aussi devra d'abord et avant tout "véhiculer" le programme du Rassemblement des citoyens.

Les Cooprix de Montréal ripostent au "coup de force"

QUEBEC-PRESSE publie dans cette page de larges extraits d'un document rendu public le 16 mai par les 15 délégués élus des deux magasins Cooprix de Montréal (65.000 membres), en prévision de l'assemblée générale spéciale de la Fédération des magasins Coop qui doit se dérouler aujourd'hui dimanche à Lévis. Ce document traite le profond malaise qui risque de conduire à l'éclatement du mouvement coopératif de consommation au Québec.

Les 15 délégués élus des deux magasins Cooprix de Montréal ont tenté en vain, depuis 1969, d'obtenir de la Fédération des magasins Coop qu'elle accélère le développement des Cooprix à Montréal.

La cause majeure qui empêche le développement des Cooprix à Montréal, au rythme désiré, vient de ce que la Fédération doit employer ses ressources financières à développer des Cooprix à la grandeur du Québec et non seulement à Montréal.

Or, le développement du mouvement coopératif de consommation dans la région métropolitaine nécessite des investissements et un type d'intervention modulé sur les exigences que commande la réalité socio-économique de Montréal.

La relève

A la suite d'une longue réflexion, les délégués en sont venus à la conclusion qu'il appartenait maintenant aux coopérateurs montréalais de prendre la relève de la Fédération dans son effort d'implanter des coopératives de consommation dans la région métropolitaine et qu'il leur faudrait assurer eux-mêmes le financement d'un tel effort.

En conséquence, les délégués ont décidé que la meilleure solution pour as-

surer le développement harmonieux et rationnel du mouvement coopératif de la consommation au Québec et dans la région métropolitaine était la formation d'une association coopérative régionale à Montréal, affiliée à la Fédération selon un mode d'association à définir.

Beaucoup d'intérêt

Ce projet, longuement réfléchi par le comité des délégués des Cooprix de Montréal, fut soumis aux représentants du secteur financier du mouvement coopératif lors de rencontres avec l'union régionale des caisses populaires. Ces organismes ont accueilli notre projet avec beaucoup d'intérêt et ont accepté chacun de mettre à votre disposition un spécialiste financier pour aider à compléter les études nécessaires sur le financement et le développement des Cooprix à Montréal. Ce comité s'est déjà réuni à deux reprises et les études sont amorcées.

Le 25 avril, les délégués ont rencontré l'exécutif de la Fédération des magasins Co-Op, à qui ils ont présenté un projet par lequel ils indiquaient leur volonté de fonder une association coopérative régionale. Ils disaient vouloir se porter acquéreurs des actifs de la Fédération à Montréal, c'est-à-dire procéder à l'achat des deux magasins Cooprix, d'un terrain à ville Brossard ainsi que de l'entreprise de gros de la Fédération à Montréal. (la compagnie Léopold Comtois Ltée). La Fédération, par la voix de son exécutif, s'est dite intéressée à étudier leur proposition et prête à donner une réponse dans un temps relativement court.

Surprise!

Avant même que les délégués ne reçoivent la moindre réaction à leur démarche auprès de la Fédération ils apprenaient

indirectement la soudaine convocation de la réunion générale spéciale de dimanche 19 mai, avec pour objet, l'adoption d'une réglementation nouvelle. Cette réglementation frustre les 65.000 membres des deux Cooprix de Montréal de tout pouvoir réel au sein de la Fédération

Même si, par la suite, le président de la Fédération, monsieur J.-A. Dionne, communiquait au président des délégués de Montréal, monsieur Jean-Jacques Chagnon, un projet de protocole d'entente entre la Fédération et le groupe de Montréal, cela ne peut suffire à faire taire les craintes de ces derniers. Car, en effet, le texte du projet de protocole, tel qu'il a été communiqué au groupe de Montréal, n'est que l'ébauche d'un projet demandé à l'exécutif par le conseil d'administration, qui doit d'abord l'étudier et qui peut fort bien décider de l'ignorer totalement.

Maturité collective

L'existence de négociations amorcées dans une atmosphère correcte permettrait de prévoir une entente possible entre la Fédération et les coopérateurs de Montréal. Cette entente devait se matérialiser par la création d'une association coopérative régionale qui deviendrait propriétaire des magasins existants et se chargerait, dorénavant, du développement des Cooprix dans la région de Montréal.

Pour nous, c'est la seule solution acceptable. C'est dans ce sens positif que nous avons oeuvré et c'est cette solution que nous continuerons à tenter de faire prévaloir, malgré les embûches suscitées par ceux qui semblent avoir intérêt à exciter les préjugés au risque de faire éclater le mouvement. C'est la voie de la raison, celle qui mise sur notre maturité collective.



LES 65.000 MEMBRES des deux magasins Cooprix de Montréal risquent de perdre tout pouvoir réel au sein de la Fédération des magasins Coop. (Photo Michel Elliott)

L'Ambassade du Royaume du Maroc

et

L'Agence Canadienne de Développement International

en collaboration avec

le ministère de l'Éducation du Québec

annoncent un programme spécial de coopération en éducation

Des enseignants en Maths modernes - Physique/Chimie - Sc. Naturelles au niveau secondaire (1e et 2e cycle) sont requis pour septembre 1974.

Conditions de candidature

1. Citoyenneté canadienne
2. Expérience d'au moins 2 ans d'enseignement dans une des disciplines mentionnées.
3. Scolarité pour:
1er cycle: minimum Brevet "A" avec spécialisation appropriée
2e cycle: minimum BSC ou licence d'enseignement secondaire (avec option appropriée)
4. Excellente connaissance du français
5. Intérêt marqué pour oeuvrer à l'intérieur d'un programme de coopération internationale.

Conditions de travail

1. Traitement basé sur l'échelle de rémunération actuelle du ministère de l'Éducation du Québec
2. Indemnités de base + de logement en sus du traitement
3. Affectation au début septembre 1974

Date limite du concours:

1er juin 1974

Faire parvenir curriculum vitae détaillé ainsi qu'attestations officielles de scolarité et d'expérience à:

A.C.D.I.
Direction des Ressources humaines
Section Afrique francophone
122 rue Bank
Ottawa, Ontario
K1A 0G4

Les entrevues commenceront au début juin et se dérouleront devant un comité tripartite A.C.D.I. - M.E.Q. - Maroc. Suite à l'entrevue les candidats retenus seront convoqués à un stage de prise de décision finale le 21 - 23 juin 1974.

Les candidats qui ont déjà posé leur candidature à l'A.C.D.I. en 1974 n'ont pas à renouveler leur offre de service.

R

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

LISEZ QUÉBEC-PRESSE

CARTES D'AFFAIRES

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

ARTISANS

L. Ray Tétraut
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Therrien)
Longueuil. 674-6375.

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine
4541, boul. Saint-Laurent, Tél.: 637-4441
Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur:
1-800-361-6444

AVOCATS

Paul Unterberg
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

**Décary, Jasmin,
Rivest et Laurin**

avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

Pour tout renseignement relatif
à vos cartes d'affaires, commu-
niquiez au

Service de la publicité à:

381-1385

coopératives

Le Conseil de la coopération à un tournant de son histoire

par **Yvan Gauthier**
(collaboration spéciale)

Le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) est à un tournant de son histoire. Il se cherche laborieusement des objectifs et une stratégie à long terme.

Le Conseil, qui tient son assemblée annuelle cette semaine à Montréal (le mercredi 22 mai), est une sorte de confédération qui regroupe toutes les grandes fédérations coopératives du Québec comme le Mouvement des caisses pop, les caisses d'économie, les magasins Coop, la Fédérée, les Pêcheurs unis, les chantiers coopératifs, les ACEF, etc. Une vingtaine d'institutions membres au total.

1939

Le CCQ a été fondé en 1939 sous l'instigation de pionniers comme le père Georges-Henri Lévesque, dominicain, alors directeur du département des sciences sociales à l'Université Laval. Le Conseil ne dispose encore aujourd'hui que d'un maigre budget annuel (environ \$150,000), qui sert entre autres à publier le journal bimensuel "Ensemble" et à soutenir des initiatives comme la chaire de coopération de l'université de Sherbrooke (\$20,000 par année depuis 1967).

Les ACEF

La Fédération des ACEF est sûrement l'organisme qui a le plus insisté, jusqu'à ce jour, pour que le Conseil de la coopération assume un plus grand leadership au sein du mouvement coopératif québécois. Dans un mémoire soumis au CCQ en janvier, les ACEF proposent une "réforme" qui permettrait au coopératisme d'aider à la solution de problèmes comme l'endettement et l'exploitation des consommateurs, l'inflation, le chômage et les bas salaires, l'information, les loisirs, l'habitation, etc. Les ACEF soulignent aussi la nécessité d'une jonction avec le mouvement syndical.

Un objectif

Il est certain qu'il manque au mouvement coopératif québécois un objectif à long terme autour duquel tous pourraient se rallier. Or, cet objectif pourrait bien être la création d'un véritable réseau coopératif de distribution, de taille comparable à ceux des grosses compagnies, avec un réseau correspondant d'usines de transformation qui approvisionneraient le secteur de la distribution.

Le mouvement coopératif est concentré actuellement dans le secteur tertiaire (finances) et le sec-

teur primaire (agriculture, pêche, forêt) et un peu dans l'industrie agro-alimentaire. L'objectif à rechercher serait justement de s'organiser pour que les coopératives créent un "secteur témoin" dans le domaine de la distribution (produits alimentaires et non alimentaires, essence, automobile, meubles, etc) ainsi que dans le domaine de la production (usines). Les coops pourraient ainsi jouer également un rôle de chien de garde du consommateur, notamment quant aux prix des produits et leur qualité, à la publicité et même aux relations patronales-ouvrières.

Magasins Coop

Une fois l'objectif clairement établi, le consensus sera plus facile autour de la stratégie à adopter. Cette stratégie passerait par la création d'une Caisse centrale de développement coopératif et d'un bureau de consultants en économie coopérative.

En conclusion, disons que le Conseil de la coopération aurait avantage à étudier de près les remous actuels au sein de la Fédération des magasins Coop. Les problèmes de la Fédération semblent hypothéquer lourdement son avenir alors qu'elle constitue pourtant la clef de voûte du développement de la coopération au Québec.

ABONNEZ-VOUS À QUÉBEC-PRESSE l'hebdo des québécois

Abonnez-vous : \$15 par année \$7.50 pour 6 mois \$5 pour 4 mois

par camelot (le dimanche) ou par la poste (le lundi

Montréal, Rive-Sud et Québec ou le mardi, suivant les régions)

Je désire m'abonner à Québec-Presse: 9670 Péloquin
Montréal 358, Québec.

NOM

ADRESSE

Téléphone

nouveau renouvellement

Toupin revient d'Ottawa avec un nouveau budget...



chiasson

Trudeau: son plus dur match politique



par Paul Terrien

OTTAWA - Pierre Elliott-Trudeau, qui a lancé samedi à Toronto sa troisième campagne électorale comme chef du parti Libéral fédéral, fait face au plus dur match de sa vie politique.

Resté au pouvoir presque miraculeusement il y a à peine 18 mois, le parti Libéral a gouverné depuis ce temps sur une corde raide avant d'être renversé par l'opposition combinée des conservateurs, pressés d'aller chercher les 2 sièges qui les ont privés de la victoire en 1972, et des néo-démocrates, incapables d'appuyer plus longtemps le gouvernement sans perdre le momentum de leur récente dénonciation des "corporate bums", slogan électoral que "rentabilise" présente crise inflationniste.

Pas moins de 55 sièges ont été remportés en octobre 1972 par 2,000 voix ou moins, et là comme ailleurs on s'attend à des luttes serrées dont le résultat demeure très incertain.

La même équipe

Les libéraux, qui présentent sensiblement la même équipe, ont déjà grâce au discours du budget de John Turner, un programme électoral commode, qu'ils entendent utiliser au maximum. Le budget Turner, qui a amené la chute du gouvernement, promettait diverses réductions de taxes et des bonis qui auraient coûté 950 millions de dollars au trésor public, et proposait de prélever environ \$790 millions de taxes additionnelles auprès des compagnies.

Mais ce budget, s'il peut sauver Pierre Elliott-Tru-

LE LEADERSHIP de Pierre Elliott-Trudeau et le budget Turner seront les deux principaux ingrédients de la potion qu'emploieront les libéraux fédéraux comme antidote à la campagne anti-inflationniste de l'adversaire.

udeau lors de la prochaine élection, peut aussi bien amener son remplacement en cas de défaite, le ministre des Finances apparaissant déjà comme le dauphin du parti.

Cette éventualité joue sans doute un peu dans la décision du parti d'imposer à Trudeau, qui en reconnaît lui-même la nécessité, une campagne beaucoup plus énergique qu'il n'a l'habitude de mener. C'est un élément important de la stratégie du parti que d'insister sur "le leadership".

En 1968, le jeune ministre de la Justice à qui même les bills omnibus et la conférence fédérale-provinciale réussissaient bien, n'avait eu qu'à plonger quelquefois dans une piscine, esquiver quelques pas de danse dans les terrains de stationnement de supermarchés et esquiver des bouteilles vides au parc Lafontaine pour créer une hystérie électorale collective que même les journalistes les plus conservateurs ont dû appeler "trudeaumanie".

Assagi?

En 1972, assagi par l'exercice du pouvoir et une paternité récente, Trudeau n'en a pas moins mené une campagne presque nonchalante, et plus tranquille que la précédente. Après chaque excursion dans les régions canadiennes,

le premier ministre revenait passer la fin de semaine dans son foyer à Ottawa où l'attendait sa nouvelle épouse, loin des débats politiques.

Une publicité ambiguë et le style "intime" de la campagne de Trudeau, qui préférerait tenir des "conversations" avec les assemblées d'électeurs plutôt que de prononcer les grands discours qu'on attend d'un premier ministre, ont failli coûter la victoire aux libéraux, accusés d'arrogance et d'insouciance.

Cette fois on peut s'attendre à voir Margaret Trudeau dans les assemblées publiques et à entendre autre chose que des "conversations" de son mari.

Ces deux éléments principaux de la stratégie libérale, le budget Turner et le "leadership" de Trudeau, serviront aussi à contrer l'arme qu'emploieront sans doute les adversaires: l'inflation.

A l'exception du Québec, ornement traditionnel du parti Libéral, l'horizon est sombre partout pour le gouvernement depuis la dernière élection.

A l'Ouest, rien de nouveau

Même s'il a réussi, lors de la conférence des premiers ministres sur l'énergie, à éviter une confrontation avec les provinces productrices de pétrole,

M. Trudeau ne peut espérer faire de gains appréciables dans l'Ouest.

Dans les quatre provinces occidentales, les libéraux n'ont remporté en 1972 que 7 sièges, les conservateurs en raflant 42 et le NPD en prenant 19.

On fonde quand même un mince espoir sur la Colombie-Britannique, en dépit du fait que cette province s'est donné un gouvernement provincial néo-démocrate.

A l'est non plus

De la même façon que l'indestructibilité de John Diefenbaker a permis l'enracinement du parti Conservateur dans l'ouest du pays, de la même façon les origines néo-écossaises de M. Standfield constituent un obstacle aux libéraux qui n'ont remporté que 10 des 32 sièges des Maritimes lors du dernier scrutin sous la direction régionale du Terre-Neu-vien Don Jamiesson.

Les libéraux voudraient bien prendre ici quelques-uns des sièges dont ils ont besoin pour renverser la vapeur conservatrice, mais cette région, particulièrement affectée par le chômage et la cherté de la vie, ne semble pas disposée à modifier ses allégeances.

La mer rouge

Au Québec, le parti Libéral nage à l'aise dans la mer rouge, mais peut dif-

ficilement aller chercher beaucoup plus que les 56 sièges (sur 74) qu'il détient déjà. Seul l'effondrement possible du Crédit social (15 sièges) peut faire marquer des points aux libéraux, à condition que le vide ne soit pas occupé par les conservateurs, qui font des pieds et des Mases pour s'implanter au Québec. Le succès des efforts conservateurs est cependant loin d'être apparent, et l'on admet généralement que le lieutenant québécois de ce parti, Claude Wagner, devra concentrer une grande partie de son attention sur son propre comté de St-Hyacinthe.

L'Ontario

C'est l'Ontario avec ses 88 sièges (le tiers du total fédéral), divisé presque également entre bleus et rouges (40 conservateurs, 36 libéraux, 11 néo-démocrates), qui décidera si on changera les rideaux au 24 Sussex.

Là non plus, la situation n'est pas emballante pour les libéraux, qui ont subi en 1972 un recul considérable dans cette province qui vote massivement conservateur au provincial depuis environ 30 ans. Lors de la dernière élection, les libéraux ont perdu 24 sièges, tandis que les conservateurs en gagnaient 22 et les néo-démocrates 4. Dans cette seule province,

26 comtés ont élu leur représentant avec une marge de 2,000 voix au moins, par contre, ce qui laisse espérer aux libéraux un progrès possible s'ils peuvent y mener une campagne efficace. C'est naturellement dans cette région qu'on verra le plus souvent M. Trudeau, et plus précisément à Toronto où les libéraux ont cédé 8 sièges en 1972, sur un total de 20.

La loi Lalonde, qui a empêché la venue d'une équipe américaine de football dans la Ville Reine, même si elle n'a pu être adoptée avant la prorogation des Chambres, risque de nuire aux libéraux dont certains ministres pourraient même être battus, comme Donald MacDonald, Robert Stanbury (qui sera opposé au journaliste Ron Collister, Mitchell Sharp, l'adjoint de M. Trudeau, Martin O'Connell, ancien ministre, tentera pour sa part de reprendre son comté torontois. Les libéraux pourraient peut-être, par ailleurs, enlever un comté aux néo-démocrates, en annulant la majorité fragile de John Harney.

Ainsi donc, il faut croire M. Trudeau quand il a déclaré à la télévision, après la défaite en Chambre de son parti, que la prochaine élection se faisait à un moment "très inopportun".

Pas nécessairement pour l'avenir du pays, mais certainement pour celui du parti Libéral et de M. Trudeau lui-même.

Les ministériels, qui ont été portés au pouvoir en 1968 grâce au souffle de la trudeaumanie, trouveront peut-être une mince consolation dans le fait que le choix du 8 juillet comme date de l'élection leur permettra de toucher s'ils sont battus leur pension à vie de \$350 par mois.

Jean Marchand: pas de problème

par Paul Terrien

OTTAWA - Selon Jean Marchand, la caisse électorale est "un mythe".

Le co-président de la campagne électorale du parti Libéral et responsable du Québec a affirmé que son parti, pas plus que ses adversaires conservateurs et néo-démocrates, ne dispose d'un fonds spécial pour défrayer les coûts d'une lutte électorale.

M. Marchand, qui a accordé mercredi une entrevue à QUEBEC-PRESSE dans son bureau de ministre des Transport à Ottawa, admet que certains partis au niveau provincial, dont notamment l'Union nationale, ont déjà eu et ont toujours ce qu'on a traditionnellement appelé une "caisse électorale", mais nie que les partis fédéraux puissent compter sur les mêmes ressources.

D'où viendra l'argent?

Il n'a cependant pas dit où les libéraux iront chercher la "couple de millions" que leur coûtera la campagne qui s'amorce, laissant toutefois entendre que des initiatives comme le dîner-bénéfices, qui a rapporté \$100,000, suffiront à couvrir les frais de la campagne.

Le ministre et député de Langelier croit même que l'absence d'un mode

de financement permanent pour les partis fédéraux est "un vice de notre système".

M. Marchand, qui a répondu à nos questions avec tout l'enthousiasme d'un sénateur à la retraite, ne croit pas, par ailleurs, qu'un mot d'ordre du parti Québécois à ses membres puisse avoir quelque influence sur le scrutin du 8 juillet au Québec. "Les gens n'aiment pas être embrigadés", dit-il, en faisant référence à l'impossibilité pour le NPD et son ancêtre la CCF de recueillir tous les votes des travailleurs syndiqués dont les centrales appuient pourtant le parti, et à sa propre expérience à la Confédération des syndicats nationaux. Les électeurs, de plus, seraient encore moins obéissants à une consigne "d'en haut" lorsque celle-ci recommande l'absentéisme.

"De toute façon, a ajouté M. Marchand, comme les 30% d'électeurs québécois qui ont voté pour le PQ en 1973 ne sont pas, d'après lui, tous des péquistes, l'influence que pourrait avoir le mot d'ordre de la direction du parti indépendantiste s'en trouve d'avant plus réduite.

Optimisme

De retour de Cleveland où il dit avoir subi des tests médicaux routiniers, selon son habitude, M. Marchand donne l'impression de n'entretenir aucun



JEAN MARCHAND: pour lui, cette élection n'est qu'une petite contrariété qui sera vite réglée.

ne crainte quant aux résultats de la prochaine élection, déclenchée par le renversement en Chambre du gouvernement minoritaire de Pierre Elliott-Trudeau (c'était la troisième fois seulement depuis la Confédération qu'un gouvernement tombait en Chambre, et la première fois lors de la présentation d'un budget).

L'ancien syndicaliste qui avait pris en 1965 son envol pour Ottawa en compagnie de ses confrères-colombes Pelletier et Trudeau, semble même regarder le prochain affrontement, qu'on entrevoit déjà

comme particulièrement dur, comme une contrariété qui sera cependant réglée.

Le pivot: l'Ontario

Reconnaissant que l'élection va se décider en Ontario, M. Marchand dit ne pas craindre la menace conservatrice dans cette province, dont le chef provincial William Davis a promis un appui important au leader fédéral Robert Standfield. M. Marchand estime que les gains possibles des conservateurs (qui détiennent la majorité des sièges ontariens depuis la dernière élection) dans cette province se feront aux dépens des néo-démocrates, qui comptent 11 députés en Ontario.

Le budget Turner, dont on pouvait deviner au gouvernement qu'il serait rejeté en Chambre et qui a donc été rédigé sous une forme particulièrement acceptable aux électeurs, constituera l'un des grands thèmes de la campagne libérale.

Pour le reste, on s'en tiendra probablement à la réfutation des accusations conservatrices et néo-démocrates au sujet de l'inflation et à la glorification du "leadership" de M. Trudeau dont "l'image" sera confrontée au "low-profile" de Standfield.

Ces trois thèmes, d'après M. Marchand, suffiront au parti Libéral, qui abandonnera le slogan désastreux de 1972 ("The Land Is Strong" et "Ensemble"),

pour aller chercher des sièges en Ontario, dans les Maritimes et en Colombie-Britannique.

"Back lash" anglophone

Le stratège libéral, tout en admettant que les initiatives "bilinguistes" de son parti ont créé avant l'élection de 1972 un "back lash" néfaste chez les électeurs anglophones, surtout à Ottawa et ailleurs en Ontario, ne croit pas que ce phénomène agira à nouveau.

Il refuse d'ailleurs de croire que c'est pour cette raison que les électeurs de l'ouest ont abandonné le parti Libéral, affirmant plutôt que cette vaste région vote traditionnellement contre l'est du pays, dont elle est jalouse, et non contre les francophones.

Au Québec, les libéraux se contenteraient de con-

server les 56 sièges qu'ils détiennent (dont celui de Langelier, où le ministre des Transports est sûr de triompher), et n'ont nul besoin de l'appui de l'armée des députés provinciaux.

Mais M. Marchand ne souscrit pas pour autant à la théorie selon laquelle les anglophones canadiens, qui craignaient en 1968 et peut-être aussi en 1972 pour l'unité nationale, ne se sentent plus obligés depuis l'élection des 102 libéraux québécois en octobre dernier d'appuyer l'équipe de M. Trudeau, qui allait "mettre le Québec à sa place".

M. Marchand lui-même dit avoir choisi de se faire élire à Ottawa non pas pour combattre l'indépendantisme, mais pour donner aux francophones la présence qu'ils méritent au fédéral.

Nos conservateurs ministrables...

OTTAWA - Roch Lasalle, qui est peut-être le seul conservateur à peu



ROCH LASALLE, député conservateur de Joliette, voudrait devenir le "premier" ministre des Sports à Ottawa.

titulaire du ministère fédéral des Sports.

Roch Lasalle a déjà été un joueur de hockey prometteur et s'est beaucoup occupé d'organisations sportives dans son comté.

Claude Wagner qui, aurait beaucoup plus de difficultés à se faire réélire dans St-Hyacinthe, voudrait être ministre des Affaires extérieures, secteur dont il a obtenu la responsabilité dans le parti Conservateur, après son adhésion à l'équipe Standfield.

Marcel Masse, de son côté, n'a pas choisi son ministère... ni même son comté!

QUEBEC-PRESSE

livraison à domicile

381-9936

De Bané toujours libéral

OTTAWA - Pierre De Bané a nié les rumeurs selon lesquelles il songerait à abandonner le parti Libéral à la faveur des prochaines élections fédérales.

M. De Bané a déclaré à Québec-Presse qu'il solliciterait à nouveau l'investiture libérale dans le comté de Matane, où il a été élu pour la première fois en 1968, puis réélu en 1972.

Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, avec qui il aurait eu quelques divergences d'opinions M. De Bané a été muté au mois de janvier au ministère de la Consommation, comme secrétaire parlementaire du ministre Herb Gray.



PIERRE DE BANE, député libéral de Matane, nie les rumeurs voulant qu'il passe au Nouveau parti démocratique.

M. De Bané est l'un des rares députés fédéraux à exprimer parfois des opinions qui ne sont pas celles du caucus du parti (notamment au sujet des Olympiques dont il a dénoncé publiquement le mode de financement qu'il s'est abstenu d'appuyer lors du vote à la Chambre des Communes). Il a par contre voté en faveur des mesures de guerre.

Des rumeurs couraient cette semaine, à Ottawa, selon lesquelles le député de Matane, qui a participé à la première Opération Dignité des citoyens de cet endroit, passerait au Nouveau Parti Démocratique. M. De Bané a nié cette rumeur, sans beaucoup d'énergie cependant.

Des candidats NPD dans tous les comtés

par Louis Fournier

Le NPD, qui compte présenter des candidats dans les 74 comtés fédéraux du Québec, en avait choisi près d'une trentaine en fin de semaine.

Dans les quatre comtés que le parti considère

comme les meilleurs, le choix est presque chose faite. En plus du NPD-Québec, Henri-François Gauthrin, qui se présente dans Longueuil, on apprend que Mme Françoise Stanton briguera à nouveau les suffrages dans Louis-Hébert à Québec.

Dans Mercier, le candidat sera un gréviste de la United Aircraft, M. Jacques Milot. Enfin, dans l'immense comté de Manicouagan sur la Côte-Nord, le NPD compte présenter un militant du Syndicat des métallos (FTQ) à Sept-Iles.

Carpenter

Parmi les autres candidats déjà choisis, on relève les noms suivants: Charlie Carpenter, président du syndicat local des travailleurs unis du papier (FTQ) au moulin Tembec, dans Témiscamingue; Roland Morin, ex-président du NPD-Québec, dans Notre-Dame-de-Grâce; Marius Minier, militant syndical de la CSN à la compagnie Enveloppe Internationale, dans Gamelin à Montréal; Paul Laliberté, syndicaliste à la compagnie Marconi, dans Laval; Jean-Pierre Boudouxe, un des animateurs du Mouvement progressiste urbain (MPU), candidat à l'assemblée de nomination dans Sainte-Marie le 23 mai; Carole Fortin, technicienne hospitalière dans Hull; Mario Turbide, organisateur en chef du parti, dans Matane; et Brian Peters, pilote d'avion, dans Missisquoi.



CHARLIE CARPENTER, un Indien cri, président du Syndicat des travailleurs unis du papier (FTQ) au moulin Tembec, candidat du NPD dans Témiscamingue.

On s'attend qu'un des vieux routiers du NPD, Emile Boudreau, permanent du Syndicat des métallos (FTQ) et président

de la coopérative qui publie QUEBEC-PRESSE, se présente comme candidat dans Ahuntsic à Montréal.



EMILE BOUDREAU, du Syndicat des métallos: on s'attend qu'il soit candidat du NPD dans Ahuntsic à Montréal. (photos Christian Lambert)



RAYMOND LALIBERTE, ex-chef du NPD-Québec: une option claire pour le socialisme démocratique. (Photo Michel Elliott)

Raymond Laliberté candidat NPD dans le comté de Québec-Est

M. Raymond Laliberté, l'ancien chef du NPD-Québec, sera candidat du Nouveau Parti démocratique dans le comté de Québec-Est lors des élections fédérales du 8 juillet.

L'ex-président de la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), maintenant professeur à l'Université Laval, a déclaré à QUEBEC-PRESSE qu'il croyait, plus que jamais, à la nécessité d'offrir aux Québécois une option claire en faveur du socialisme démocratique, compte tenu du conservatisme des trois autres partis en présence.

6 comtés

M. Laliberté, qui a 38 ans, est un peu le coordonnateur de la campagne du NPD dans la région de Québec. Il nous a assuré que le Nouveau Parti présenterait des candidats dans les six comtés de la capitale provinciale. D'ores et déjà, il est acquis que Mme Françoise Stanton se re-

présentera dans le comté de Louis-Hébert, ou elle avait fort bien réussi aux élections d'octobre 1972, et que M. Etienne Tremblay, un militant de la CEQ, sera à nouveau candidat dans le comté de Montmorency.

Le NPD aura aussi des porte-bannières dans les circonscriptions de Lévis (en 1972, le candidat était l'un des vice-présidents de la CEQ, André Terrien, qui ne se représente pas), Langelier et Portneuf.

Un libéral

Dans le comté de Québec-Est, qui englobe surtout le quartier populaire de Limoilou, Raymond Laliberté affrontera le député libéral sortant Gérard Duquet, 65 ans, élu pour la première fois à Ottawa en 1965. M. Duquet, faut-il le mentionner, n'a jamais fait beaucoup de bruit en Chambre... Il est encore possible que le parti Libéral lui propose gentiment de céder sa place à un autre.

Lors des élections de 1972, le NPD n'avait pas de candidat dans Québec-Est. Les créditistes s'étaient classés bons deuxièmes et les conservateurs au dernier rang.

15% du vote?

Selon M. Laliberté, le NPD est beaucoup mieux préparé, cette fois-ci, dans la région de Québec. Des noyaux d'organisation existent dans au moins 4 comtés. Le chef fédéral du parti, David Lewis, devrait passer une journée dans la région au cours de la campagne.

L'ancien chef du NPD-Québec croit que le parti devrait doubler le nombre de ses voix au Québec cette année et atteindre le chiffre de 15%. Il compte surtout sur l'effritement des créditistes de Réal Caouette et la popularité du thème qui sera le cheval de bataille du NPD: la montée des prix. Le NPD-Québec, confirme-t-il, aura des candidats dans les 74 circonscriptions québécoises.



CEGEP DE ROSEMONT

6400 - 16e Avenue,
Rosemont, H1X 2S9

SESSION D'ETE 1974

Horaires intensifs
Jour et Soir

Du 25 juin au 16 juillet
Du 17 juillet au 6 août
Du 25 juin au 7 août

COURS OFFERTS

Biologie: 921 et 931

Anglais: 201, 301 et 401.

Education Physique: badminton, golf, natation, tennis, tir à l'arc et volleyball

Géographie: 203

Histoire: 961 et 983

Mathématiques: Appoint, 101, 103, 105, 203, 205, 303 et 307.

Economique: 920, 921 et 925

Philosophie: 101, 201, 301 et 401.

Chimie: 101, 104, 111, 201, 202, 204 et 302.

Psychologie: 901, 903 et 904.

Physique: 101, 102, 111, 201, 202, 301 et 302.

Techniques administratives: 107, 111, 118, 124, 130, 301 et 401.

Français: 102, 122, 202, 302, 321, 331, 402, 902, 911 et 924.

Cinéma: 904.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:

Commandites: Du 10 au 14 juin

Au local A-203
376-1620 poste 252.

Etudiants adultes: Jusqu'au 31 mai 1974

Au local B-239
376-1620 poste 246.

Le dossier de la recherche agricole au Québec

Les miettes d'Ottawa pour l'industrie laitière

par André Charbonneau
(collaboration spéciale)

Grâce au "fédéralisme rentable", le Québec obtient d'Ottawa moins de fonds pour ses recherches agricoles qu'il lui en revient de droit. En outre, il doit affecter à des projets pan-canadiens, indépendamment de ses intérêts particuliers, les maigres sommes qu'il récupère.

Le Québec, en effet, n'a retiré en 1971 que 10,6% des montants fédéraux consacrés à la recherche agricole. Pourtant, sa population formait alors plus de 25% du total dit national et son apport à l'économie alimentaire excédait 15% du produit canadien. Bon pre-

Sous le régime français, l'économie agricole québécoise reposait sur l'autosuffisance alimentaire (économie du blé). Avec l'ouverture des Prairies, le Québec, bon prince, concéda à l'Ouest le soin de nourrir la population canadienne. Il versa dans l'économie du foin, heureux de subvenir aux besoins alimentaires des chevaux américains qui amorçaient, dans les chantiers forestiers, l'ère de l'industrialisation. Vint l'âge de la mécanisation. Les chevaux devinrent inutiles. Le Québec se convertit à la production laitière.

Valeur sûre

Depuis, malgré les discours du ministre Toupin au sujet de l'autosuffisance, l'économie agricole québécoise repose essentiellement sur la production laitière. Par exemple, 70% des revenus des fermes retirant plus de \$2,500 par année proviennent de ce secteur. Cet apport est, de fait, fort important, près de un demi-milliard de dollars par année, 35,000 agriculteurs impliqués, un secteur coopératif qui bat la marche du point de vue de l'efficacité industrielle dans le monde, le meilleur cheddar, un beurre que les Etats-Unis sont prêts à acheter à coups de millions. Bref, une valeur sûre.

Dans ce contexte, on

mier dans les seuls domaines de la production du lait et du poulet (près de 75% de ses revenus agricoles provenaient de ces secteurs), le Québec devait d'autre part investir 97,4% des fonds retenus à l'amélioration de productions autres que celles-là. La situation n'a guère changé depuis.

Le comble réside dans le fait qu'aliénées par ce modèle canadien et par les ressources monétaires fédérales dont elles dépendent, les institutions québécoises (ministère de l'Agriculture et universités) se conformaient en tout point à ce programme pan-canadien. Le présent dossier jette quelque éclairage sur cette situation bizarre.

pourrait croire que le gouvernement fédéral accorde une attention particulière à cette production qui, grâce au Québec en particulier, contribue dans une proportion de 21,4%, au produit national agricole canadien. Nenni! Seulement 3,4% des fonds attribués à la recherche nationale sont versés à l'amélioration de cette production, dont moins de 0,03% au Québec. Au Canada, en effet, le peu de recherches fédérales relatives à la production laitière se fait prioritairement dans les Maritimes et en Colombie-Britannique.

Des anglophones

Encore faut-il ajouter que le plus important projet (son programme s'étale sur une période de 10 à 15 ans) n'a qu'une pertinence relative, compte tenu de ses effets prévisibles sur l'agriculture québécoise et de la part immense qu'il prend dans le petit budget dévolu à la production laitière. Il s'agit d'un projet dirigé d'Ottawa et réalisé par cinq stations de recherche cinq stations canadiennes de recherche (dont Lend'établir l'intérêt d'une éventuelle introduction de bovins laitiers croisés. Pour les généticiens, la cause est sans doute fort belle, mais il est probable que les nutritionnistes, par exemple, utiliseraient

à bien meilleur escient tout cet argent.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur en soi ou relative du projet susdit, il importe avant tout de remarquer qu'il a été conçu et demeure dirigé par des anglophones situés hors du Québec. Il ne reflète pas l'originalité créatrice de nos généticiens québécois qui sans doute, eux aussi, pourraient faire un bien meilleur usage du budget qu'on leur accorde s'ils en avaient le loisir.

Dans les très contraignantes limites budgétaires qui leur restent, les nutritionnistes ont plus de chances de manifester leur talent particulier. Ils étudient, entre autres, l'inter-relation des facteurs sols, plantes et animaux, et poursuivent des expériences sur l'alimentation des veaux. Leur champ quasi illimité est cependant singulièrement restreint, dans les faits, à cause du désintéressement, de la part du fédéral.

86% du budget pour les végétaux

On se croirait dans l'Ouest!

Le triste sort fait à la recherche laitière au Québec a pour équivalence le peu d'intérêt accordé par Ottawa aux productions animales en général. Conforme en tout point aux priorités "canadian", le budget québécois est en effet réparti comme suit: 14% à la recherche sur les animaux, 86% à la recherche sur les végétaux (comparativement à des taux respectifs de 14,4% et de 85,6% pour le Canada tout entier). On se croirait dans l'Ouest! Admirons l'efficacité de la niveleuse outaouaise qui confond si bien unité et égalité.

Grâce à ce partage équitable (?), le Québec,



LES PROVINCES DE L'OUEST sont carrément favorisées par la politique fédérale de recherche agricole, telle qu'elle est appliquée au Québec. En effet, le gros du budget est affecté à la recherche sur les végétaux (selon la moyenne canadienne), alors que le Québec est avant tout un producteur d'animaux.

(Photo Michel Elliott)

10
L'AUTOMOBILE ELECTRIQUE
Dans l'édition de mai 1974
du magazine QUEBEC SCIENCE
En vente dans les kiosques à journaux

Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 / (418) 657-2426

8^e FESTIVAL DU JEUNE THEATRE QUEBECOIS

• CECEP DE RIMOUSKI ★ 27 MAI AU 2 JUIN •

S'il devait t'arriver quel-
que chose j'en mourrais!



Calme-toi, je t'en prie.

ASSOCIATION QUEBECOISE DU JEUNE THEATRE

401 144 81 3023/9-00000 \ 84

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE

8e FESTIVAL DU JEUNE

PROGRAMME

LUNDI, 27 mai

- 16:00: arrivée des participants
18:00: souper
20:00: soirée d'ouverture:
- présentation des ateliers
- inscription aux ateliers
- spectacle: musique traditionnelle du Québec
23:00: discothèque - lunch

MARDI, 28 mai:

- 9:00: déjeuner
10:00: La Marmaille (Longueuil)
"Tu viendras pas patiner dans ma cour"
et "C't'assez plate"
(spectacles pour enfants)
Café étudiant "B"
12:00: dîner
13:00: "Trans-sphères" de Denis Latendresse
Spectacle d'environnement audio-vidéo-tactile
Un voyage à Tadoussac
14:00: ateliers
17:00: présentation-vidéo sur la création collective au Québec travaux de Fernand Villemure
18:00: souper
19:00: Le Groupe de la Veillée (Montréal)
"Pèlerinage"
animation: Gabriel Arcand

maximum: 50 personnes
Chapelle C-414

- 20:00: "Y'a que' chose là'dans" (Montréal)
de Reynald Bouchard
Centre Civique
23:00: 1) La troupe de même (Québec)
"La Corriveau"
animation:
Marie-Renée Charest et
Le Théâtre Boussole (Sudbury)
"Recherche"
Chapelle C-414
2) Module Etudes Théâtrales, UQAM (Montréal)
"Ginette love Ti-Guy"
de Jacqueline et Monique Salvas et
Les gens d'en bas (Rimouski)
"Les porteurs d'eau"
Théâtre de poche B-308
3) La bebitte à roche (Montréal)
fait
"Bzzzt"
Café étudiant "B"
00:30: "Trans-sphères" de Denis Latendresse
environnement audio-vidéo-tactile
discothèque - lunch

MERCREDI, 29 mai

- 9:00: déjeuner
10:00: rencontre-discussion sur le Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques: comment le C.E.A.D. peut aider les troupes.
Café étudiant "B"
12:00: dîner

- 13:00: "Trans-sphères" de Denis Latendresse
environnement audio-vidéo-tactile
14:00: ateliers
17:00: présentation-vidéo sur la création collective au Québec travaux de Fernand Villemure
18:00: souper
19:00: Le Groupe de la Veillée
"Pèlerinage"
maximum: 50 personnes
Chapelle C-414
20:00: Atelier de théâtre du Cégep Lionel-Groulx (Ste-Thérèse)
"Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier"
de Jean-Robert Rémillard
Centre Civique

- 23:30: 1) La Troupe de même
"La Corriveau"
et
Le Théâtre Boussole
"Recherche"
Chapelle C-414
2) Module Etudes Théâtrales, UQAM
"Ginette love Ti-Guy"
et
Les gens d'en bas
"Les porteurs d'eau"
Théâtre de poche, B-308
3) La bebitte à roche
fait
"Bzzzt"
Café étudiant, "B"

- 01:00: "Trans-sphères"
discothèque - lunch

JEUDI, 30 mai:

- 9:00: déjeuner
10:00: réunion sur la situation du Jeune Théâtre dans la région du Bas-du-Fleuve.
12:00: dîner
13:00: "Trans-sphères"
environnement audio-visuel-tactile
14:00: ateliers
17:00: présentation-vidéo sur la création collective au Québec travaux de Fernand Villemure
18:00: souper
19:00: Le Groupe de la Veillée
"Pèlerinage"
maximum: 50 personnes
Chapelle C-414

NOTE

Inscription: CEGEP, 180, rue St-Louis
Information: AQJT: B-98, (à côté du Café étudiant)
Repas: Cafétéria du CEGEP, "E"
Résidences: 320, rue Potvin
Spectacles: - Centre Civique, 22 rue Ste-Marie
- Au CEGEP: o le théâtre de poche, B-308 o la chapelle, C-414 o le café étudiant, B
Ateliers et "Trans-sphères":
Classes du CEGEP
Discussions: Immédiatement après le spectacle, sauf avis contraire.
animation: le Conseil d'Administration de l'AQJT
Discothèque: Café étudiant, B
* * * le gymnase sera ouvert tous les jours.

- 19:30: Atelier de théâtre de création (Gaspé)
"Faillite dans le monde des affiches"
Centre Civique
* * discussion: vendredi, 10:00

- 21:30: 1) Centre Dramatique du Sud (Lévis)
Le Théâtre en Vrac
"A chacun sa tour"
Théâtre de poche, B-308
2) Théâtre-mime du Québec (Montréal)
"dialogue musculaire"
et
Robert Dion, Louise Denis, mimes (Montréal)
Chapelle, C-414
3) Vichemonia yacamoyo, les mimes électriques (Vaudreuil)
Café étudiant "B"
* * discussion, vendredi, 10:00

- 24:00: 1) La Troupe de même
"La Corriveau"
et
Le Théâtre Boussole
"Recherche"
Chapelle C-414
2) Module Etudes Théâtrales, UQAM
"Ginette love Ti-Guy"
et
Les gens d'en bas
"Les porteurs d'eau"
Théâtre de poche, B-308
3) La bebitte à roche
fait
"Bzzzt"
Café étudiant "B"
01:30: Discothèque - lunch

JEUNE THEATRE

LE MAGAZINE DU THÉÂTRE AU QUÉBEC / 19 MAI 1974
VOL III No. 1

QUÉBÉCOISE DU JEUNE THÉÂTRE

LE JEUNE THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

PROGRAMME

VENDREDI, 31 mai:

- 9:00: déjeuner
- 10:00: discussion sur les spectacles de jeudi (19:30 et 21:30)
Café étudiant "B"
- 12:00: dîner
- 13:00: "Trans-sphères"
- 14:00: ateliers
- 17:00: présentation-vidéo sur la création collective au Québec
- 18:00: souper
- 19:00: Le Groupe de la Veillée
"Pèlerinage"
maximum: 50 personnes
Chapelle C-414
- 20:30: Le Théâtre Euh! (Québec)
"Les sept péchés capitaux"
Centre Civique

- 23:00: 1) Le Théâtre en Vrac (C.D.S.)
"A chacun sa tour"
Théâtre de poche, B-308
- 2) Théâtre-mime du Québec
"dialogue musculaire"
et
Robert Dion, Louise Denis,
mimes
Chapelle C-414
- 3) Vichemonia yacamoyo,
les mimes électriques
Café étudiant "B"

- 00:30: "Trans-sphères"
discothèque - lunch

SAMEDI, 1er juin:

- 9:00: déjeuner
- 11:00: "Trans-sphères"
- 12:00: dîner

- 13:00: "Trans-sphères"
- 14:00: ateliers
- 17:00: présentation-vidéo sur la création collective au Québec

- 18:00: souper
- 19:30: Le Théâtre d'la Shop" (Montréal)
"Firestone, la lutte continue"
Café étudiant, "B"
**discussion, dimanche, 10:00

- 21:30: Chatouille et Chocolat (Montréal)
"Chatouille et Chocolat à la besogne"
Centre Civique
**discussion, dimanche, 10:00

- 24:00: 1) Le Théâtre en Vrac (C.D.S.)
"A chacun sa tour"
Théâtre de poche, B-308
- 2) Théâtre-mime du Québec
"dialogue musculaire"

- et
Robert Dion, Louise Denis,
mimes
Chapelle C-414
- 3) Vichemonia yacamoyo
les mimes électriques
Café étudiant, "B"

- 01:30: discothèque - lunch

DIMANCHE, 2 juin:

- 9:00: déjeuner
- 10:00: discussion sur "Le Théâtre d'la Shop" et "Chatouille et Chocolat"
- 12:00: dîner
- 13:00: réunion générale: bilan du 8e Festival
- 15:00: FIN

Le théâtre au ministère des Affaires culturelles

LES ATELIERS

1. Atelier du Théâtre d'la Shop:
Pour un théâtre au service du peuple.
2. Atelier vidéo:
Responsable: Gilles Couture.
3. Atelier du Groupe de la Veillée:
Atelier sur le travail de l'acteur.
4. Atelier du Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques:
Un atelier flash avec Jacques Desnoyers et André Simard.
5. Atelier de Robert Dion et Louise Denis:
Atelier de mime.
6. Atelier du Théâtre Euh!:
La Commedia Dell'Arte avec Yves-Erick Marier
7. Atelier de scénographie avec Michel Catudal:
Ecriture d'espace animé.
8. Atelier du Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques:
Atelier d'écriture avec Michel Garneau.
9. Atelier du Théâtre Euh!:
Le clown avec Marc Doré.
10. Atelier de Monique Rioux et La Marmaille:
Rétrospective de la vie d'un homme.
11. Atelier du Théâtre Euh!:
Les masques avec Marie-France Desrochers.
12. Atelier du Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques:
Atelier Théâtre-Feuilleton avec Gislain Tremblay.

Au mois de décembre 1973, l'A.Q.J.T. soumettait au ministère des Affaires Culturelles, par l'entremise de son enquêteur spécial sur le théâtre, un document qui se voulait la base d'une analyse du Jeune Théâtre, de ses besoins immédiats et é-

ventuels et du rôle de l'A.Q.J.T.

Dans ses dernières déclarations, le ministre Denys Hardy déclarait que le rapport de l'enquêteur (comprenant celui de l'A.Q.J.T.) était à l'étude. Nous vous soumettons l'essentiel de ce rapport.

MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU JEUNE THÉÂTRE

(décembre 1973)

Le Jeune Théâtre: création et régionalisation

Le Jeune Théâtre possède des caractéristiques qui lui sont propres.

Il est d'abord un théâtre essentiellement basé sur la création et la recherche. En dehors de la création, le Jeune Théâtre n'a pas sa raison d'être. En 1972-73 seulement, l'A.Q.J.T. assistait pour son 7e Festival à 51 spectacles, créations régionales et pièces non-jouées. Si nous voulons parler sérieusement de création théâtrale, il est impossible de ne pas tenir compte de ce phénomène.

Le Jeune Théâtre est

un phénomène régional, donc décentralisateur. Les troupes - membres de l'A.Q.J.T. proviennent de toutes les régions du Québec. Elles sont maintenant au nombre de 105; 26 d'entre elles fonctionnent de façon indépendante et sur une base permanente. Ces troupes effectuent dans les régions un travail d'animation et de sensibilisation du public au théâtre sans lequel celui-ci serait souvent totalement absent de la région. Ces troupes sont nées de la région et fonctionnent à partir des réalités et des problèmes de celle-ci. Le Jeune Théâtre est né d'un besoin de ces gens d'exprimer des réalités qui leur sont propres. En ce sens, le Jeune Théâtre est un théâtre populaire.

Le Jeune Théâtre possède aussi la caractéristique d'être formé de troupes permanentes en ce sens qu'elles fonctionnent sensiblement avec le même groupe d'acteurs et de techniciens, souvent mé-

me avec un auteur. De pigiste qu'il est dans les grandes compagnies, l'acteur devient l'élément-moteur dans une troupe de Jeune Théâtre. Cette implication nouvelle de l'acteur dans la démarche et le fonctionnement de la troupe ne peut qu'amener un nouveau théâtre.

Par toutes ses caractéristiques, le Jeune Théâtre ne peut être conçu comme un sous-produit, une relève aux grandes compagnies mais comme un nouveau théâtre.

Ministère des Affaires Culturelles et grandes compagnies

Jusqu'à maintenant les principaux efforts du ministère des Affaires Culturelles ont consisté à assurer la survie des grandes compagnies théâtrales.

Cette politique, louable

(Suite à la page 4)

Le théâtre au ministère des Affaires culturelles

(Suite de la page 3)

en soi, a cependant des effets néfastes lorsqu'elle est considérée comme une priorité, celui, d'abord, de défavoriser la création et la recherche par rapport au théâtre de répertoire; celui, ensuite, de favoriser une centralisation du théâtre dans les grands centres urbains, les grandes compagnies ne pouvant exister en dehors de ce contexte.

Même si le Théâtre Populaire du Québec, l'A.Q.J.T., le Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques et le Développement Régional existent, les mises de fond ne créent pas une contrebalance vraiment efficace à la centralisation et au théâtre de répertoire.

Plus qu'une contrebalance, nous croyons que la véritable priorité du Ministère devrait porter sur l'encouragement à la création régionale. Nous ne pourrions parler véritablement d'une dramaturgie québécoise tant et aussi longtemps que les groupes de création ne seront pas efficacement appuyés et que nous n'assisterons pas à une véritable décentralisation.

La concentration des théâtres dans les centres urbains ne peut qu'engendrer une fausse culture, une culture élitique qui ne tardera pas à scléroser le théâtre québécois si un grand effort n'est pas mis sur l'expression théâtrale des régions.

Dangers et difficultés

Le Jeune Théâtre (et par extension, le théâtre québécois), malgré sa jeunesse, fait déjà face à certains dangers qui peuvent ralentir considérablement son développement s'ils ne sont pas contrés efficacement. Si un certain repliement sur soi était nécessaire pour trouver l'originalité propre du théâtre québécois, si cette introversion était essentielle pour nous débarrasser du mythe du grand théâtre (d'ailleurs) et de nos réactions de colonisés, cette tendance risque de plonger le théâtre québécois dans une asphyxie certaine si nous ne trouvons pas rapidement les moyens de briser ce cercle "de plus en plus" vicieux.

Il est dangereux de

faire de nos quelques auteurs les plus connus les monuments du théâtre québécois et de s'arrêter aux idées, aux formes et aux techniques qu'ils ont exploitées. Il faut poursuivre notre recherche.

Le théâtre québécois a maintenant passé l'âge de se regarder le nombril. Le théâtre québécois doit passer à une seconde étape. Il est important qu'un effort particulier soit fait pour que l'introversion ne devienne pas complaisance et auto-satisfaction entraînant la sclérose des mécanismes créateurs.

Il est essentiel d'ouvrir l'ensemble du Jeune Théâtre québécois aux expériences étrangères; essentiel également que chaque troupe dans chaque région soit confrontée au travail des autres groupes.

Le Jeune Théâtre se heurte également à deux difficultés intimement liées: les difficultés financières et les problèmes de diffusion.

Le manque d'appui financier peut souvent nuire à la régularité du travail d'animation d'une troupe dans son milieu. Ces "périodes" d'animation et de production sont trop souvent coupées de périodes où les activités doivent être ralenties sinon complètement arrêtées faute d'appui. Or cette régularité est nécessaire à l'implantation d'une troupe dans une région et à l'efficacité de son travail. Pour nous, il est clair que le Jeune Théâtre existe et existera avec ou sans "subventions". Il ne s'agit donc pas ici d'assurer la survie d'un phénomène mais de permettre une plus grande efficacité du travail et une diffusion plus large des créations. Nous croyons que ces subventions devraient être conçues en fonction du regroupement des troupes d'une région donnée et dans le sens d'un engagement pour un travail précis à effectuer dans un laps de temps plus ou moins restreint.

L'Association Québécoise du Jeune Théâtre: objectifs

L'Association Québécoise du Jeune Théâtre est l'instrument que se sont donné les troupes du Jeune Théâtre.

Les objectifs de l'A.Q.J.T. suivant la nature de

ses troupes - membres sont axés sur deux pôles: création et recherche, régionalisation.

Ces buts sont donc de:

I. Favoriser la création théâtrale dans les régions

A) Par la mise sur pied à partir des ressources et des besoins de la région de festivals de théâtre régionaux.

Il existe déjà dans certaines régions de tels festivals: Nord-Ouest, Saguenay-Lac St-Jean, Rive-Sud. Ces rencontres ont pour effet de stimuler l'intérêt des troupes et les encourager dans leur recherche, de stimuler également l'intérêt du public pour le théâtre et les auteurs dans leur région. L'A.Q.J.T., malgré son faible budget, a toujours contribué à ces festivals pour l'envoi d'animateurs. Il nous faut cependant faire plus: notre budget ne nous permet pas toujours aujourd'hui d'engager le nombre d'animateurs compétents requis.

B) Par l'envoi régulier et systématique d'animateurs et de personnes-ressources auprès des troupes à partir de leurs besoins réels.

Nous soulignons tantôt le danger pour une troupe de faire face à une impasse que ce soit au niveau des idées ou des techniques. Ces animateurs et personnes-ressources auraient comme fonction de stimuler la recherche déjà entreprise et d'apporter certaines précisions techniques. Ces personnes auraient donc un travail précis à effectuer sur l'ensemble de la démarche ou sur un point particulier (ex: conception visuelle du spectacle, technique du masque, etc.) L'envoi d'un animateur se fera toujours à partir du besoin et de la demande de la troupe. Ces personnes ne remplaceront donc pas les membres du groupe dans leurs fonctions mais les aideront à approfondir le travail déjà amorcé.

Malgré l'extrême importance de ce point, l'A.Q.J.T. n'a pas les moyens actuellement de mettre ce programme en vigueur et surtout de le mener efficacement car il est nécessaire que ce travail puisse se faire de façon régulière et systématique.

II. Favoriser le renouvellement des idées et des méthodes chez les troupes par de fréquentes rencontres régionales, nationales et internationales.

A) En favorisant l'organisation de Festivals régionaux de Jeune Théâtre.

B) Par la poursuite du Festival de Jeune Théâtre Québécois.

Le Festival de l'A.Q.J.T. est un festival annuel itinérant de créations régionales et de pièces québécoises non-jouées. Le 8e Festival se tiendra à Rimouski du 27 mai au 2 juin 1974.

C) Par la création du Festival des Amériques regroupant les troupes de recherche les plus représentatives du Québec, du Canada, des Etats-Unis et d'Amérique Latine.

Nous avons tantôt développé cette idée de l'urgence d'ouvrir le théâtre québécois aux expériences étrangères.

D) En continuant la publication "Jeune Ahéâtre".

E) Par la création d'un réseau de tournées.

III. Aider à la diffusion des troupes.

A) Par la création d'un véritable réseau de tournées du Jeune Théâtre: tournées régionales et nationales.

Ce réseau pourrait facilement être mis sur pied par une collaboration entre le Développement Régional (M.A.C.), les troupes, l'A.Q.J.T., les Centres Culturels, les institutions d'enseignement (des polyvalentes aux universités) et les C.R.L.. Le manque d'organisation rationnelle à ce niveau cause une perte d'énergie et d'argent considérables chez les troupes comme chez les "hôtes". Il serait cependant important de ne pas concevoir ce réseau de tournées en dehors des besoins réels de la population et des désirs spécifiques de chacune des troupes. Une étroite collaboration est donc nécessaire si on ne veut pas construire un réseau "ar-

tificial", parachuté sur les régions.

B) Par une aide apportée aux regroupements régionaux des troupes à l'intérieur d'un Centre dramatique.

Il n'est pas du rôle du Gouvernement, ni de l'A.Q.J.T. de créer ces Centres dramatiques. Ils doivent naître des besoins et des désirs des troupes et de la population. Cependant une aide pourrait être apportée en favorisant, par exemple, la localisation des Centres. Quelques régions ont déjà de tels regroupements qui fonctionnent très bien: le Centre dramatique du Sud (Lévis), le Centre dramatique de Rouyn. Plusieurs régions restent défavorisées à cet égard dont Montréal.

Les subventions aux troupes

Au chapitre des subventions, nous croyons qu'il est urgent que le Gouvernement du Québec mette à la disposition du Jeune Théâtre une enveloppe budgétaire renouvelée annuellement, ceci afin d'assurer la diffusion et le développement normal d'un théâtre québécois de recherche et de création.

Le Jeune Théâtre est un théâtre vivant et une force pour le Québec; nous croyons qu'il est dommage et même dangereux, si cette situation se perpétue, que le Jeune Théâtre soit principalement encouragé par le Gouvernement fédéral par le truchement des programmes initiatives Locales et Perspectives-Jeunesse.

Nous croyons également qu'il serait important que l'Association Québécoise du Jeune Théâtre qui réunit la grande majorité de ces troupes, soit directement impliquée dans la distribution de ces argentés. L'AQJT, par sa représentativité et son expérience du milieu, peut être d'un grand secours pour un ministère des Affaires Culturelles soucieux d'apporter une aide vraiment efficace au théâtre québécois.

Cependant, afin de conserver au théâtre de création toute sa vitalité et son indépendance, les subventions au Jeune Théâtre devraient être accordées différemment de

celles des grandes compagnies.

Ces subventions ne devraient pas être, à notre avis, accordées annuellement pour le fonctionnement général de la troupe. Ce type de subvention ne peut être que néfaste pour une troupe, entraînant chez elle un mécanisme de dépendance où un organisme extérieur à elle, a sur elle, droit de vie et de mort. Cette entrée subite d'argent peut également dénaturer la recherche et la création même du groupe.

Ces subventions devraient donc selon nous, être envisagées dans le sens de l'engagement (achat de services) d'une troupe par le Gouvernement afin d'effectuer un travail ou une recherche précise à l'intérieur d'un laps de temps relativement restreint.

Voici une liste de critères sur laquelle le Ministère et l'A.Q.J.T. pourraient se pencher:

1. Que soit engagée une troupe et non un individu.
2. Que la troupe existe et ait été active depuis au moins deux ans.
3. Que la troupe soit engagée dans un processus de création et de recherche.
4. Que l'engagement soit fait en fonction d'un projet.
5. Que la réalisation de ce projet se fasse dans un temps relativement restreint (à déterminer).

La collaboration du Ministère et de l'A.Q.J.T. pourrait se concrétiser dans les étapes suivantes:

1. A la suite de son Congrès annuel, l'A.Q.J.T. présente au Ministère les projets qui lui ont été remis par les troupes et qui répondent aux critères préalablement établis par le Congrès.
2. Rencontre collégiale des représentants de la troupe, du Ministère et de l'A.Q.J.T. afin d'étudier et de préciser la demande et de fixer les conditions de réalisation du projet.
3. Engagement (ou non) de la troupe.

Nous croyons que cette formule démocratique serait éminemment profitable aux différents partis.

Des statistiques trompeuses...

Il est évident que les statistiques mentionnées jusqu'ici caricaturent à outrance la situation de la recherche agricole fédérale au Québec. Du fait que 2,6% seulement des sommes dépensées dans la province par Ottawa servent à améliorer la production laitière, on ne peut manifestement pas conclure que le gouvernement fédéral n'assiste les producteurs laitiers que dans cette proportion. Une large part de la recherche sur les végétaux contribue directement à bonifier leur situation.

Des valets

Ce que le présent dossier prétend illustrer, c'est que les priorités fédérales ne sont pas nécessairement conformes aux intérêts québécois et qu'advenant même le cas où elles le seraient, elles ne sont pas établies par des

Québécois pour des Québécois. Certes, à l'intérieur des grands objectifs d'ensemble, les chercheurs du Québec peuvent effectuer certains remaniements, mais ils demeurent à la merci d'un programme et d'autorités extérieures. Valets et non maîtres chez eux, ils souffrent de l'incapacité chronique du gouvernement fédéral à déléguer ses pouvoirs et à adapter ses politiques aux réalités régionales multiples.

Si les taux concernant les affectations budgétaires sont trompeurs, il reste que le pourcentage de 10,6% relatif à la part que le Québec touche d'Ottawa pour ses recherches agricoles est parfaitement significatif. Il dénote le peu d'importance qu'Ottawa accorde à l'agriculture québécoise, qui ne reçoit pas les sommes auxquelles elle a droit.

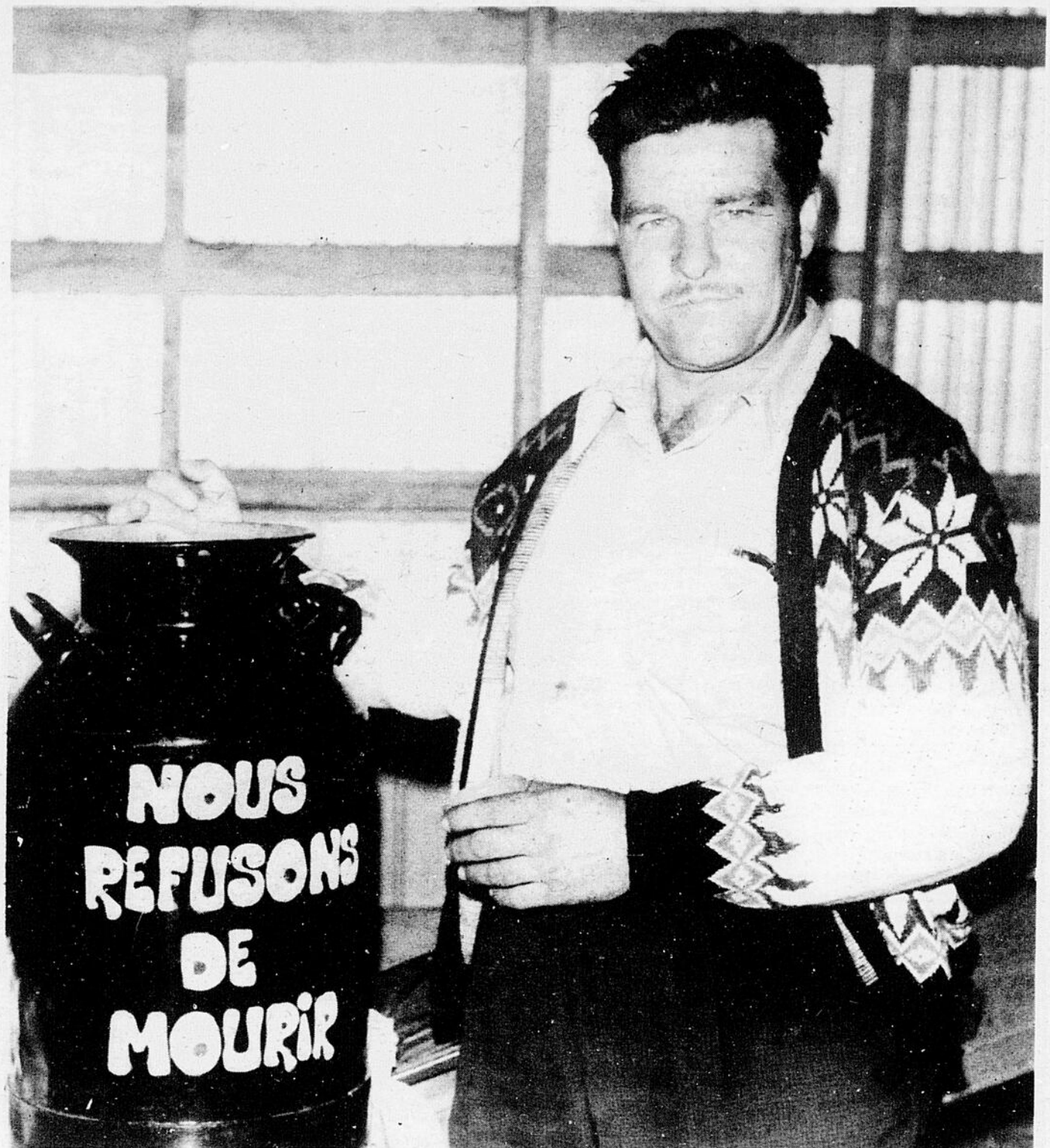
Le bilinguisme à la canadienne

Lorsqu'un chercheur agricole québécois travaille pour le compte d'une station fédérale de recherches, il est normal qu'il utilise les publications gouvernementales outaouaises quand vient le temps de diffuser le résultat de ses travaux. S'il rédige son texte en français, celui-ci sera d'abord traduit en anglais afin de permettre aux responsables anglophones de le juger.

Une fois acceptée, cette version anglaise devient la version officielle. Plutôt que de recourir à l'original français (version non officielle), on retraduit à nouveau l'article de l'anglais

au français. Après tous ces délais, qui risquent fort de déphaser les conclusions du chercheur francophone par rapport aux travaux similaires qui se poursuivent ailleurs, le texte français paraît souvent entaché d'erreurs de traduction.

S'il réussit à paraître brillant malgré tous ces accidents de parcours, le chercheur francophone est certainement un as qui vaut deux anglophones! Il va sans dire que la langue efficace de communication avec les responsables d'Ottawa est habituellement l'anglais. Bel exemple de bilinguisme à la canadienne!



LES PRODUCTEURS LAITIERS québécois, négligés tant par Québec que par Ottawa, à lutter constamment pour obtenir des revenus convenables. Le développement de la recherche sur la production laitière leur permettrait de rationaliser davantage leurs opérations.

Le Québec a des torts

La colonisation la plus subtile est celle qui amène le colonisé à réagir de lui-même comme le désire le colonisateur. Le phénomène d'auto-censure existe ailleurs que dans les salles de presse.

À bien des égards, le modèle fédéral trouve son répondant dans les structures administratives et dans les mentalités propres aux secteurs agricoles québécois. Bien malin celui qui définira où est la cause et où est l'effet.

On n'y croit pas

Nos agriculteurs, par exemple, ne croient pas à la recherche. Nos agronomes praticiens non

plus. Ils doutent en général de sa pertinence et, surtout, de son rapport à la réalité. S'ils ont tort de la juger trop théorique, ils flairent peut-être avec raison que, dans l'ensemble, elle est déphasée par rapport aux intérêts et aux besoins québécois les plus fondamentaux.

Faut-il interpréter également comme un réflexe vital le fait que nos institutions d'enseignement agricole valorisent très peu la recherche? Le Québec pourrait facilement employer tous les chercheurs agricoles qu'il parviendrait à former. Les candidats pourtant demeurent rares. Les incitations

à le devenir tout aussi insuffisantes.

Les généticiens

D'autre part, les généticiens dominent partout, écrasant de leur nombre les chercheurs des autres disciplines. Fait-on surtout de la génétique parce qu'ils sont plus nombreux ou sont-ils plus nombreux parce que partout on fait de la génétique? Cercle vicieux dont on sort difficilement. La recherche sur les productions végétales est-elle plus populaire à cause de la présence envahissante des chercheurs spécialisés dans cette branche ou l'omniprésence des..., etc.

Le poids des habitudes acquises et des pouvoirs en place est énorme. Que faire pour en sortir sinon en prendre conscience. Il serait sans doute grand temps qu'on examine en profondeur le secteur de la recherche agricole, qui évolue depuis belle lurette à sa manière sans que beaucoup de gens s'en préoccupent.

Il devient donc important de parler de la recherche agricole. Pour l'instant, peu importe que ce soit en bien ou en mal, pourvu qu'on en parle. Il faudra sans doute plus qu'un coup de canon pour stimuler la curiosité.

**EMPLOIS AU SERVICE
TÉLÉPHONIQUE DE
QUÉBEC-PRESSE**

Pour sollicitation d'abonnements
Heures de travail: 6 pm à 9 pm
du lundi au jeudi inclusivement

● **Salaire et commission** ●

Pour rendez-vous appelez: **M.A. Bélanger**
Québec-Press
381-9936
(entre 6 et 9 heures pm)

**POUR MONTRÉAL
DEVENEZ CRIEUR
pour
QUÉBEC-PRESSE**

En 2 ou 3 heures un gars
débrouillard se fait une
commission substantielle.
**ET POURQUOI PAS
UNE FILLE?**

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les
coins de rue achalandés ou aux portes des églises
partout à Montréal.
381-9936



Directeur exécutif

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du Comité francophone du conseil d'administration et en étroite collaboration avec l'équipe de direction, le directeur exécutif est responsable de la gestion du secteur francophone (SUCO).

- Il coordonne les travaux de l'équipe de direction et les activités des programmes de coopération et d'éducation du public; il voit également à l'efficacité des divers services (finances, lever de fonds et communications).

EXIGENCES:

- Aptitude éprouvée à travailler en équipe et à encadrer du personnel.

- Réflexion sérieuse et originale sur le développement et la coopération.

- Expérience souhaitable de travail dans le Tiers-Monde.

CONDITIONS:

- Durée du contrat: 2 ans

- Salaire à discuter, entre \$15,000 et \$20,000.

- En poste à Montréal.

- Entrée en fonction le 1er juillet.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et une brève explication du pourquoi de leur candidature d'ici le 25 MAI 1974 à:

Concours du directeur exécutif
a/s président du comité francophone
4824 Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
735-4561

**LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU CUIVRE**

requiert les services de deux (2)

CONSEILLERS EN AUDIO-VISUEL

Tâche:

Auprès du personnel enseignant et des étudiants d'écoles secondaires polyvalentes de Rouyn, jouer le rôle d'animateur pédagogique, d'animateur dans l'utilisation rationnelle et optimale des techniques audio-visuelles, de concepteur - réalisateur dans la production du matériel audio-visuel, de chercheur en regard du développement et des orientations à donner à son secteur, d'agent de liaison entre son milieu et son supérieur immédiat.

Qualifications requises:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle (minimum de seize (16) années de scolarité) dans une discipline appropriée.

Traitement:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:

Le 12 août 1974

Les candidats intéressés doivent adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 1er juin 1974 à:

Directeur des Services au Personnel
C.S.R. du Cuivre
C.P. 908
Rouyn, Québec.

QUÉBEC-PRESSE

Campagne de souscription 1974

**LE QUÉBEC A BESOIN
DE QUÉBEC-PRESSE
QUÉBEC-PRESSE
A BESOIN DE VOUS**

Pour boucler la cinquième année de son existence, Québec-Press a besoin de \$20,000.

Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent faire leur part en faisant un don à QUÉBEC-PRESSE.

Chaque semaine, dans cette page, nous publierons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs seront publiés, à moins d'avis contraire de leur part.

TOTAL RECUEILLI A CE JOUR: \$14,041

Odette Labert
Syndicat des métallos, local 6086
Joanne, Brigitte, Simone Dubois
Marcel Fréchette
United Jewish Peoples Order
Pierre Perrault
Réjeanne Gagnon
Claire Beaulieu
Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 306

André Myron
Paul Grenier Ent.
Parti Québécois, Matapédia
Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal
Fédération des Ingénieurs et cadres
Conseil National du Parti Québécois

Objectif: \$20 000

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de \$ en guise de don à QUÉBEC-PRESSE. 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Nom:
Adresse:
Occupation:
Date:

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Press. oui: non:

A quand le dialogue avec les Palestiniens?

monde

par Pierre Jean Méhu
(collaboration spéciale)

La tragédie de Maalot où 16 jeunes écoliers israéliens ont perdu la vie devrait une fois pour toutes ouvrir les yeux du monde sur le drame des Palestiniens. Intolérable, ce bain de sang? Oui. Surtout quand ce sont les jeunes qui sont les victimes. Il ne s'agit pas de blanchir un côté et de noircir l'autre. Jeunes Juifs et jeunes Arabes vivent le même cauchemar. Un cauchemar commencé il y a 26 ans quand les grandes puissances, l'Union soviétique comprise, ont cru pouvoir réparer une injustice par une autre injustice.

Ils sont fous les Palestiniens, dit-on. Et quel peuple, ne le serait pas, quand tout lui est interdit, même l'espoir?...

Tragiquement isolés

Jamais depuis la création de l'Etat d'Israël, les Palestiniens n'ont été aussi tragiquement isolés. Fier de son amitié toute neuve avec les Américains, le président égyptien Anouar El Sadate ne s'occupe maintenant que de liquider le dernier carré des opposants à sa politique. Les Etats-Unis, ne lésinant pas sur les moyens, lui ont tout promis: assistance technique, crédits et armes par surcroît. On peut dire que sur les bords du Nil, la mission de Kissinger a réussi à cent pour cent. Les Soviétiques sont écartés, le cessez-le-feu entre l'Egypte et Israël se consolide jour après jour, le trublion Khadafi

est mis à l'index et le Caire ne se fait plus le protagoniste des thèses palestiniennes.

On a pu croire un moment que la Syrie se chargerait des revendications palestiniennes. A Damas comme au Caire, il semble que le chant de sirène d'Henry Kissinger est en voie d'être entendu et que le village de Kuneitra sur la hauteurs du Golan est plus important pour le président Assad que le sort des quelque millions de réfugiés qui vivent sous les tentes des Nations Unies.

Et la Jordanie? Elle illustre plus que tout autre exemple la tragédie palestinienne. C'est dans

l'indifférence générale que Hossein a conçu son plan d'extermination des fedayins. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le souverain hachemite a réalisé ses desseins: son trône s'est consolidé et son régime est devenu paradoxalement l'un des plus stables du Moyen-Orient. Reste le Liban qui consentira à n'importe quel compromis pour se débarrasser des Palestiniens qui le rendent vulnérable aux coups des Israéliens. Les Irakiens sont sympathiques, bien sûr, à la cause palestinienne, mais sont pris à la gorge par le séparatisme kurde et la menace non moins inquiétante des Iraniens.

Les droits des Palestiniens

L'ancien président français, George Pompidou, qu'on a essayé de faire passer, à tort, pour anti-israélien, a plusieurs fois répété qu'il est inutile de chercher à établir une paix durable au Moyen-Orient tant qu'on n'aura pas reconnu les droits nationaux du peuple palestinien.

Reconnaître le droit national des Palestiniens, ce n'est pas nier, loin de là, celui des Israéliens. Ceux qui ont intérêt à voir durer la situation d'injustice soutiennent que l'un exclut l'autre et que les Palestiniens eux-mêmes refusent d'envisager une

solution autre que la restitution complète de l'ancienne Palestine et le retour des Juifs dans leur pays d'origine.

Dans une interview accordée à un journaliste américain, et qui fut reprise par plusieurs journaux israéliens, le Palestinien Nayef Hawatmeh soutenait une position assez modérée. La revendication des nationalistes, disait-il, c'est, dans un premier temps, de pouvoir installer un foyer national dans une partie de leur ancienne patrie et établir plus tard, des liens peut être confédéraux avec un Israël sans sionisme. Hawatmeh lançait un appel aux forces progressistes d'Is-

raël et leur demandait de vaincre la peur. Cet appel n'a jusqu'à présent pas été entendu et les forces qui prennent de plus en plus le pas dans l'Etat juif sont celles qui refusent tout dialogue avec les Palestiniens.

La paix qu'Israël cherche, c'est une paix avec les Etats et il n'est pas impossible qu'il finisse par l'avoir. Mais pour combien de temps... Seule une paix avec les peuples du Moyen-Orient et au premier chef avec le peuple palestinien est capable d'assurer à l'Etat juif la consolidation de ses frontières et, mieux que cela, son admission dans la région. Trois guerres gagnées puis recommencées ont montré qu'il n'existe pas de solution militaire au lancinant conflit israélo-arabe et qu'Israël, même transformé en arsenal, devra encore continuer à craindre pour son existence.

Les vrais partenaires

Le nouveau gouvernement qui s'installera bientôt à Jérusalem montrera, dit-on, plus d'imagination que celui de Mme Meir. On l'espère. Mais, quoi qu'il en soit, le test ne sera pas la rapidité avec laquelle un compromis boiteux sera mis sur pied pour permettre aux soldats syriens et israéliens de dégager quelques crêtes du Golan. Là où l'on attend Itzak Rabin et sa nouvelle équipe, c'est dans la générosité dont ils feront preuve pour expliquer et faire admettre à leur peuple que le temps est mûr pour ouvrir le dialogue avec les vrais partenaires.



IL N'Y AURA DE PAIX entre Juifs et Arabes que lorsqu'une solution sera envisagée au niveau de tous les peuples du Moyen-Orient. Tant la solution militaire que la solution purement politique ne pourront résoudre ce sanglant conflit.

CROISIÈRES TRAVELAIDE FIESTA DEL SOL

SS RAFFAELLO (12 octobre), 10 jours, accompagné de Montréal, par Mme FERNANDE PHILLIE — New York, St-Thomas, Martinique, Grenade, San Juan, New York, incluant transport de Montréal par autobus. **SPECIAL \$526.**

MS MIKHAIL LERMONTOV (8 juillet), 8 jours, accompagné de Montréal par Mme JULIETTE ROUSSEAU — New York, Nassau, Bermudes, New York, incluant transport de Montréal par autobus. **SPECIAL \$299.**

SS LEONARDO DA VINCI (10 août), 11 jours, accompagné de Montréal par Mlle NICOLE LEMAY — New York, Curaçao, San Juan, St-Thomas, St-Marten, New York, incluant transport de Montréal par autobus. **SPECIAL \$696.**

LE LUXE ET L'AMBIANCE, LE PLUS GRAND CHOIX, LES PLUS BEAUX BATEAUX



Travelaide a des spécialistes des croisières qui se font un plaisir de donner gracieusement des conseils. Ils connaissent tous les paquebots, les escales prévues et tous les tarifs. Ils sont en mesure de faire vos réservations et de vous guider dans le choix de votre cabine.

FIESTA DEL SOL — ESPAGNE

Départs toutes les semaines

2 SEMAINES \$482

- ☆ Avion Jet Iberia de Montréal
- ☆ Repas en cours de vol
- ☆ Accueil des passagers en Espagne
- ☆ Manutention des bagages
- ☆ Séjour TORREMOLINOS ou MARBELLA
- ☆ Hôtel de première classe ou de luxe

3 SEMAINES \$502

- ☆ Plan continental ou demi-pension
- ☆ Réception, cocktail, sac de voyages
- ☆ Programme de divertissements
- ☆ Visites touristiques
- ☆ Directeur de voyage

AU BON ACCUEIL DES
CANADIENS DEPUIS 44 ANS

TRAVELAIDE—CENTRE-VILLE

1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
MÉTRO PEEL

TRAVELAIDE—LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

TRAVELAIDE—ÂGE D'OR

911 est, rue BEAUBIEN 273-2581
MÉTRO BEAUBIEN

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE

SIÈGE SOCIAL, EDIFICE DOMINION SQUARE, MONTREAL 110

SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT A L'ARRIERE DE NOS BUREAUX. A LAVAL ET LONGUEUIL GRATUIT ET ILLIMITE

TRAVELAIDE—Carrefour MT-ROYAL

4454 ST-DENIS angle MT-ROYAL 845-3225
MÉTRO MT-ROYAL

TRAVELAIDE—PLAZA-ST-HUBERT

911 est, rue BEAUBIEN 273-7755
MÉTRO BEAUBIEN

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL

Sortie 6E autoroute Entrée extérieure 687-0880

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL

Sortie 6E Autoroute — Promenade intérieure 688-5310

travail

Grève aux Meubles Cascade 15 ouvriers de Shawinigan contre une famille libérale

SHAWINIGAN (DNC) — L'antisindicalisme et le parti Libéral font bon ménage en Mauricie où les 15 travailleurs de la compagnie Meubles Cascade, membres de la CSN, sont en grève depuis le 21 mars.

Les grévistes sont aux prises avec la famille libérale des Boisvert dont l'un des grands manitous, Napoléon Boisvert, est trésorier de l'Association libérale du comté de Saint-Maurice, le comté de Jean Chrétien (à Ottawa) et de Marcel Bérard (à Québec).



MARCEL BERARD, député libéral du comté de Saint-Maurice à Québec: il ne voit les ouvriers qu'en temps de campagne électorale...

Visite chez Bérard

La semaine dernière, les ouvriers sont allés voir le député Bérard à son bureau de Shawinigan. Ils lui ont demandé carrément pourquoi il n'était pas allé les voir depuis le début de la grève alors que, pendant la dernière campagne électorale, le député n'avait pas manqué de visiter l'usine... Le "back-bencher" a répondu évasivement,

songeant sans doute aux intérêts du trésorier de l'association libérale du comté, Napoléon Boisvert!

De LaTuque à Sherbrooke, en passant par Shawinigan et Trois-Rivières, les frères Napoléon, Jean-Paul, Gilles et Clément

Boisvert étendent les ramifications de leur petit empire familial dans le commerce du meuble. Ils approvisionnent leurs magasins grâce à l'usine de Shawinigan, propriété du "petit frère" Roland Boisvert, un ingénieur associé aux travaux de la baie James.

Rien savoir...

De peine et de misère, les ouvriers des Meubles Cascade ont réussi à former un syndicat, reconnu le 15 octobre 1973. Depuis lors, ils n'ont pas réussi à obtenir un premier contrat de travail. La famille Boisvert ne veut rien savoir du syndicat. Pour une semaine de travail de 44 heures et demie, le salaire horaire moyen est de \$2.10. Les conditions de travail sont à l'avenant.

Une campagne de boycottage des magasins de meubles Boisvert est en cours dans la Mauricie, avec l'appui de la CSN.



600 grévistes chez Uniroyal

LES 600 TRAVAILLEURS de la compagnie Uniroyal, dans l'est de Montréal, sont en grève depuis le 17 avril. Membres de la section locale 78 de l'Union des ouvriers du caoutchouc, ils réclament notamment l'indexation des salaires à la hausse du coût de la vie, ce que la grande compagnie américaine refuse. Le président du syndicat, M. Marcel Vallières, a indiqué que son groupe compte bien, après la grève, réintégrer les rangs de la FTQ dont il s'est désaffilié il y a quelques années.

(Photo Michel Elliott)

Pour les douaniers de Montréal, \$1,200 de moins qu'à Toronto

Bien qu'ils accomplissent le même travail que leurs camarades de Toronto, 64 commis des Douanes canadiennes, à Montréal, reçoivent chacun \$1,200 de moins en salaire par année.

Voilà un autre bel exemple de "fédéralisme rentable", qui prouve hors de tout doute que le Québec n'est pas une province comme les autres!

Deux poids...

Le ministère fédéral du Revenu, qui a la responsabilité des douanes et accises, a aboli dans les faits le grade CR-1 à Toronto alors qu'il s'obstine à le maintenir à Montréal. Les 64 employés montréalais, classés comme CR-1, accomplissent pourtant les mêmes tâches que les em-

ployés torontois, classés CR-2. Cependant, le salaire de base des commis CR-1 est de \$4,711 alors que celui des CR-2 est de \$5,952.

Comme preuve que les commis CR-1 accomplissent des tâches de commis CR-2, la tâche de CR-1 est définie comme "unilingue française" alors qu'un commis CR-1 sur deux, à Montréal est obligé de se servir de l'anglais dans son travail quotidien...

Discrimination

Voulant mettre fin à un vol annuel de \$1,241, le syndicat qui représente les commis montréalais des Douanes (affilié à la FTQ) a soumis des griefs. Le surintendant des opéra-

tions a rejeté ces griefs dans les termes suivants, particulièrement éloquentes: "Depuis le 9 avril 1972, vous avez été classé CR-1 et, par conséquent, vous avez rempli des fonctions qui vous ont été assignées comme CR-1. Quoiqu'à Toronto et ailleurs cet emploi soit classé CR-2, les autorités supérieures sont d'avis que le cas de la Province de Québec est différent".

Et voilà! Les "autorités supérieures" reconnaissent que le travailleur québécois est une main-d'oeuvre à bon marché... Après certaines compagnies multinationales, c'est donc le gouvernement fédéral qui fait de la discrimination envers les travailleurs d'ici.



Canadian Steel: négligence criminelle

M. DENIS LEVESQUE (à droite), responsable du comité syndical de sécurité à l'usine de la Canadian Steel, dans l'est de Montréal, accompagné de Me Pierre Cloutier, a annoncé que des poursuites seront intentées contre la compagnie à la suite de la mort d'un travailleur, M. Jean-Marie Guilbault, décédé le 16 février dans un accident de travail. Le coroner Héroux, à la suite de son enquête, a reconnu que la compagnie était criminellement responsable de cette mort. Le ministère de la Justice de Jérôme Choquette ne levant jamais le petit doigt dans de tels cas, c'est la veuve du défunt qui intentera les poursuites, avec l'aide du "comité des travailleurs" de la Canadian Steel. Les 850 ouvriers de la Steel sont membres du Syndicat des métaux (FTQ).

(Photo Michel Elliott)

VOYAGE SPECIAL AU PAYS DES VIKINGS

Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège

Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, visites:

\$1199.00

accompagné par Serge Lefebvre

1er septembre au 23 septembre

PEROU - EQUATEUR

Demandez nos tarifs spéciaux pour une aventure "au bout"

Téléphonez à Gilles Doucet

 **Mirabelle Tours Inc.**

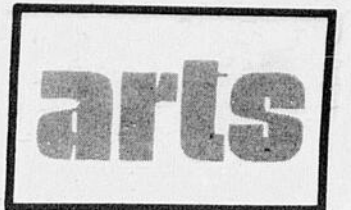
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant

Comté Laprairie J0L 1X0

632-5330 365-1847

Demandez notre liste d'avions nolisés sur Paris

Le torchon brûle à Radio-Canada



par Micheline Lachance

A Ottawa, la direction de Radio-Canada a limogé l'équipe complète de "Sur le vif", émission fort controversée parce qu'elle donnait librement la parole aux citoyens. Cela s'est passé il y a deux ans.

En mars dernier, la direction de la société d'Etat à Chicoutimi a fait tomber cinq têtes: elle refuse de renouveler le contrat de cinq journalistes attachés à la série "Multiplex", émission qui ressemble à "Montréal express", nettement plus dynamique et par conséquent qui a suscité de nombreuses polémiques. La raison invoquée par la direction: compression budgétaire.

A Montréal, le 6 mai dernier, nouvelle provocation de la direction de Radio-Canada: elle congédie Jacques Tremblay, journaliste-pigiste à l'émission radiophonique "Présent", pour insubordination. Selon la direction, Jacques Tremblay n'a pas complété un reportage sur le syndicat de United Aircraft en refusant d'interroger la partie patronale. La vérité est toute autre: le journaliste a tout simplement demandé que l'ordre lui soit transmis par la réalisatrice de l'émission, comme le veut la procédure normale, et non par le superviseur.

Ces incidents ne sont pas des cas isolés. Qu'on se rappelle le congédiement de Michel Bourdon, journaliste et syndicaliste, à qui on reprochait d'avoir déclaré publiquement que Radio-Canada pratiquait la censure. Et celui de Denis Vincent, cet autre journaliste qui a eu le malheur d'annoncer à l'avance que le manifeste du FLQ serait lu à la télévision. Qu'on se rappelle, enfin, la censure à peine camouflée exercée par la direction de Radio-Canada lors de la Crise d'octobre.

Aujourd'hui, le débat est public. L'enjeu: le pouvoir sur les journalistes et le contrôle de l'information. Qui des superviseurs ou des réalisateurs sortira de la bataille sans perdre ses plumes? Personne ne se fait d'illusions dans toute cette histoire: il s'agit bel et bien d'un conflit de "boss".

Coup de théâtre de la direction

Le congédiement de Jacques Tremblay a entraîné l'arrêt de travail de ses confrères. La direction a perdu la face: il a bien fallu réintégrer le journaliste dans ses fonctions. L'histoire aurait pu s'arrêter là.

Seulement voilà, la direction a montré les dents, question de rappeler à ses ouailles que le patron c'est elle. Dans une lettre au personnel de la radio, Jacques Landry, directeur général adjoint de la radio-télévision française, affirme que "la société Radio-Canada a l'autorité de décider de la nature et de l'orientation de l'information qu'elle diffuse".

Ce n'est pourtant pas ce que dit la convention collective, qui laisse au réalisateur la responsabilité des affectations de personnel, puisqu'il répond de la valeur artistique, du calibre intellectuel et de la qualité technique des émissions. Voilà pourquoi, quelque trois heures après le retour au travail des journalistes, les réalisateurs de la radio ont entrepris une séance d'études, ce qui a paralysé une seconde fois les émissions. Le conflit devait s'étendre aux réalisateurs de la télévision qui ont ensuite débrayé pour 24 heures.

Les journalistes savent pertinemment que les deux parties en cause s'arrachent actuellement le pouvoir décisionnel sur eux. Ils appuient néanmoins les réalisateurs, car le droit du public à l'information est en jeu. Devant les superviseurs, ils sont de simples employés

qui n'ont pas un mot à dire, sous peine de renvoi. L'incident Jacques Tremblay en est la preuve. Avec les réalisateurs, il y a au moins un travail d'équipe, une collégialité: la discussion est possible.

Le droit du public à l'information

Sous le couvert de l'objectivité de l'information, la direction de Radio-Canada censure l'information. L'émission "Présent" est un exemple éloquent de cette pratique. Jusqu'à récemment, journalistes et réalisateurs discutaient et décidaient ensemble des reportages. Cela a eu l'heur d'inquiéter la direction. Tous les membres de l'équipe le diront: il y avait un conflit de personnalités flagrant entre le superviseur, M. Claude Piché, et les employés. En congédiant Jacques Tremblay, M. Piché espérait réaffirmer son autorité.

L'occasion était mal choisie. Jacques Tremblay venait de terminer un reportage sur l'évolution de la conscience syndicale d'un groupe d'employés d'une compagnie multinationale. Il s'est rendu à la United Aircraft. L'opinion du patron n'avait rien à voir avec le sujet étudié.

Ce n'est pas la première fois que Radio-Canada ne diffuse pas une émission

qui ne présente pas les deux côtés de la médaille. Les réalisateurs ont leur part de responsabilités. Depuis des années, ils se sont laissés gruger des juridictions qui pourtant leur revenaient en propre. Ils ont laissé la situation se détériorer. Quand l'incident Tremblay s'est produit, les réalisateurs de la radio ont laissé entendre qu'ils songeaient vaguement à déposer un grief. Rien de plus. Ce n'est qu'à la suite des déclarations provocantes de la direction qu'ils ont décidé de passer aux actes. Ceux de la télévision qui manifestent un certain mépris à l'égard des journalistes et des employés techniques ont finalement débrayé après avoir reproché aux journalistes d'avoir réglé le cas Tremblay sur leur dos.

Une épée de Damoclès

Ils sont 62 journalistes, documentaristes et chercheurs qui, comme Jacques Tremblay, travaillent sans contrat aux émissions du service de l'information de Radio-Canada. Ils sont attachés à "Présent", "Politique atout", "Actualités 24", "Le 60", etc. Au dessus de leur tête pend une épée de Damoclès. Radio-Canada exerce sur eux un chan-

tage psychologique. Ils ne savent jamais si oui ou non leur contrat sera renouvelé. C'est justement pour mettre fin à ce régime de faveurs et à l'auto-censure qui frappent tous ces employés qui ne bénéficient d'aucune sécurité d'emploi, que le Syndicat général du cinéma et des communications réclame l'accréditation et la permanence des pigistes.

Or Jacques Tremblay est ce qu'on appelle communément une "tête forte" en langage patronal. Il est l'un des artisans de l'accréditation des pigistes qu'il représente au sein du conseil syndical. Il fallait qu'une tête tombe: ce fut la sienne.

Marc Thibault ou "Dieu le Père"

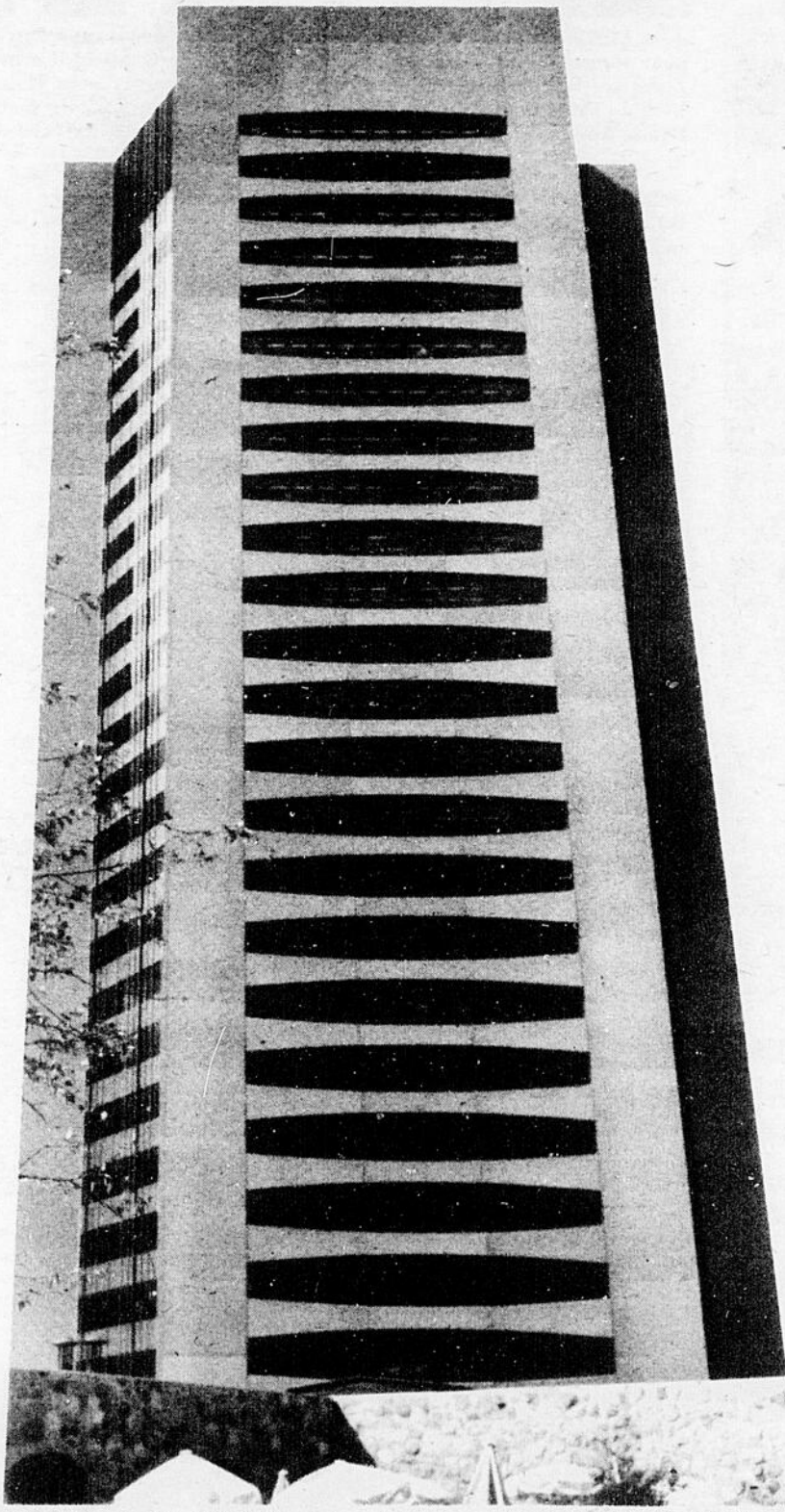
Celui qui s'oppose le plus franchement à l'accréditation des pigistes n'est nul autre que Marc Thibault, directeur de l'information. Les réalisateurs ne voient pas non plus d'un très bon oeil l'accréditation des pigistes, qui pourraient bien par la suite contester le contenu des émissions.

Mais revenons à Marc Thibault, mieux connu sous le nom de "Dieu le Père". Journalistes et réalisateurs sont catégoriques: M. Thibault exerce un contrôle évident sur toutes les émissions d'actualité. La permanence des pigistes menacerait son empire. Il faut dire que le système qu'il a mis en place est très efficace. Dieu le Père a placé des pions à la tête de ses équipes. A chaque crise, il sacrifie un pion. A la suite des troubles de 68-69, le superviseur Fed Vosniakos a été liquidé. En 1971, les incidents relatifs à la Crise et au Front commun inter-syndical coûtèrent la tête de Pierre Charbonneau. Aujourd'hui, ce sont Paul-Marie Lapointe, chef des nouvelles, et Claude Piché, superviseur, qui ont signé la lettre de congédiement de Jacques Tremblay. Une fois de plus Marc Thibault a les mains propres. Le syndicat a décidé que trop c'est trop: il est temps que le grand patron, adulé de toutes parts, soit mis sur la sellette.

Le discours du budget

Depuis deux semaines, "Présent", "Montréal express" et plusieurs autres émissions ont disparu de l'horaire radiophonique. A la télévision le débrayage qui dura 24 heures a privé les téléspectateurs d'une partie de hockey décisive et d'un reportage non moins important consacré au budget Turner. A Ottawa, pendant que M. Trudeau invitait la direction de Radio-Canada à se montrer ferme dans cette grève illégale provoquée dans le but délibéré d'empêcher la télédiffusion de la lecture du budget, M. Caouette ordonnait de son côté à la société de "procéder au nettoyage de la porcherie de Radio-Canada, infestée de gauchistes et de séparatistes notoires". Mais les flèches du chef créditiste n'atteignent plus les syndiqués, qui savent bien que Radio-Canada n'est pas moins infestée de réactionnaires sans scrupules. "Radio-Canada est peut-être une porcherie, disent-ils, mais ce ne sont pas nous les cochons!"

Voilà où en sont les choses. La discussion se poursuit entre le cartel syndical, qui regroupe 300 employés de Radio-Canada et la direction. On a mis tous les problèmes en commun. La question est loin d'être réglée: la rumeur veut maintenant que si les réalisateurs remportent la bataille, les superviseurs ont l'intention de contester cette décision. "Ils vont s'entretuer", entend-t-on dans les couloirs de Radio-Canada.



LA DIRECTION DE RADIO-CANADA et les réalisateurs s'arrachent la juridiction sur les journalistes et le contrôle de l'information. Un incident, le congédiement du journaliste Jacques Tremblay, a rendu le débat public. Pourtant le conflit dure depuis des années.

livres

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

"Un Cyrano Eblouissant"

Alain Pontaut.

CYRANO DE BERGERAC

d'Edmond Rostand

AVEC

GILLES PELLETIER
MONIQUE LEPAGE
FRANÇOIS TASSE

GÉRARD POIRIER CLAUDE GAI

FRANÇOISE GRATON BENOIT MARLEAU

MICHELINE GERIN EDGAR FRUITIER

ANDRÉ MONTMORENCY JEAN LECLERC
ETC

Mise en scène
JEAN-LUC BASTIEN
Décors et costumes
RENÉE NOISEUX-QUIRK
Musique originale
GINETTE BELLAVANCE
Maître à l'œuvre
ROBERT DESJARLAIS



866 1964

Kebec Spec présente CHARLEBOIS



du 22
au
27 mai

\$3 et \$6
Savoy
Montreal
8 P.M.



SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACÉ DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

**POUR TOUTE INFORMATION
AU SUJET
DES "EMPLOIS" 381-1385**

**Dans la ville de Québec, femmes deman-
dées. Pour sollicitation par téléphone. Bonne
commission.**

Si intéressées: Guy Ouimet à 514-381-9936 (frais
renversés)

QUEBEC-PRESSE

Entre Québec et Montréal

La guerre des Salons

par **Micheline Lachance**

Malgré leurs efforts acharnés, les responsables de la Foire internationale du livre de Montréal n'ont pas réussi à supprimer le Salon du livre international de Québec. Le Salon, qui gêne visiblement les fougueux initiateurs de la foire

Le fil des événements se lit ainsi

Février 1974: Messieurs Philippe Falardeau et J.-Z. Léon Patenaude, respectivement président et directeur général, annoncent la tenue à Montréal de la Foire internationale du livre, manifestation qui réunira les édi-

ment, la maison d'édition de Jacques Hébert et celle de Pierre Tisseyre ont choisi de boudier le Salon, aux dires de Lorenzo Michaud: "Les auteurs étrangers: Louis Pauwels et Martin Gray qui ont écrit des best-sellers étaient justement de passage au Québec la semaine dernière."

"Nous avons d'abord réluté toutes les attaques de M. Patenaude. Mais au moment de répondre officiellement, nous nous sommes dit que nous avions perdu assez de temps avec cette histoire malsaine. Nous avons donc décidé d'ignorer les propos de M. Patenaude."

Et le gouvernement du Québec?

Eh bien, le gouvernement du Québec a fait son choix subtilement. La part du gâteau ira à la Foire de Montréal. Le ministère du Commerce a accordé \$125,000 à l'organisation dont \$50,000 ont déjà été versés. De son côté, le Salon international de Québec qui pourtant réunira encore cette année 17 pays n'a reçu du ministère des Affaires culturelles que \$43,000: "La subvention accordée à la Foire pour une seule année est supérieure aux subventions que nous avons reçues en trois ans."

Quant aux maisons d'édition qui se permettent de lever le nez sur le Salon de Québec, elles comptent parmi les plus grassement subventionnées. L'an dernier, les éditions du Jour ont reçu \$35,000 en subventions gouvernementales. Le Cercle du livre de France recevait \$18,000.



J.-Z. LEON PATENAUDE, directeur général du Conseil supérieur du Livre, a multiplié les efforts pour supprimer le Salon international du livre de Québec. Il a incité plusieurs associations à boycotter le Salon en n'y assistant pas. Les éditeurs Pierre Tisseyre, président du Cercle du livre de France, et Jacques Hébert, président des éditions du Jour, ont décidé de "boudier" le Salon. Aucun de leurs poulains ne participera à cette manifestation culturelle.

montréalaise, se tiendra tel que prévu du 22 au 26 mai.

La guerre est maintenant finie, faute de combattants. En effet, les organisateurs du salon qui se tient à Québec pour la troisième année consécutive sont las de cette querelle vaine et mesquine. S'ils demeurent fermement convaincus que le Québec ne peut pas être le théâtre de deux manifestations littéraires de cet ordre, ils ont convenu de faire fi désormais des attaques répétées du Conseil supérieur du livre: "Toute cette histoire nous a fait perdre suffisamment de temps, affirme Lorenzo Michaud, organisateur du Salon. Nous avons dû répondre aux propos déshonorants de J.-Z. Léon Patenaude, ce "fin renard, habile tireur de ficelles", comme le décrit Rumilly dans son livre "Duplessis et son temps."

La situation s'envenime

L'an dernier 100,000 personnes ont visité le Salon international du livre de Québec qui se veut le prolongement du défunt Salon du livre de Montréal. La majorité des visiteurs avaient moins de 30 ans et habitaient la ville de Québec. Un tel succès ne pouvait qu'inciter les organisateurs à renouveler l'expérience en 1974. Mais la situation devait bientôt se compliquer.

teurs du monde entier. Cette foire, qui se tiendra du 15 au 19 mai 1975, rapportera, nous dit-on, \$7 millions à Montréal. Elle ne s'adresse toutefois pas au public, qui ne sera admis à la Place Bonaventure que quelques heures ici et là.

Mars 1974: La situation s'est envenimée lors de la Foire du livre de Bruxelles. Le Conseil supérieur du livre profita de l'occasion pour faire la promotion de sa fameuse foire montréalaise tandis que les organisateurs du Salon de Québec, plus timidement parce que moins riches, tentaient eux aussi de tirer la couverture de leur bord. Sans scrupule, les promoteurs québécois de la Foire montréalaise ont placardé les murs du kiosque du Canada, à Bruxelles, d'affiches annonçant la Foire. Ils sont allés jusqu'à arracher la seule affiche du Salon de Québec, et ce à peine cinq minutes après qu'elle fut placée. Pris entre deux feux les éditeurs européens sollicités se demandaient laquelle des deux initiatives était sérieuse.

Avril 1974: Pendant ce temps, au Québec, le Conseil supérieur du livre continue ses ravages. Deux des associations membres du Conseil supérieur, l'Association des éditeurs de manuels scolaires du Québec et l'Association des éditeurs canadiens, ont demandé à leurs membres de boycotter le Salon québécois en n'y participant pas. Moins ouvertement, mais tout aussi efficace-

re. Les maisons d'édition ont refusé de faire coïncider leur séjour ici avec la tenue du Salon. Aucun de leurs auteurs ne participait au Salon. C'est de la pure mesquinerie."

Mai 1974: Nouvelles accusations portées par J.-Z. Léon Patenaude contre le Salon international du li-

En coulisses...

Depuis l'annonce officielle de la fin prochaine des Projets d'Initiatives locales, certains parrains de projets s'inquiètent: combien de temps pourront-ils tenir le coup sans source de financement? L'Atelier d'artisanat communautaire du centre-ville poursuit néanmoins ses activités. Il donne toujours des cours de tissage, macramé, batik, cuir et céramique aux chômeurs, ex-détenus et aux ex-patients d'institutions psychiatriques. Le troisième jeudi de chaque mois, les oeuvres sont vendues au profit de leurs auteurs au local du projet situé au 35-33 rue Saint-Urbain à Montréal, et à la boutique "Le Grenier d'Artisanat" à Chambly.

L'École de musique pour enfants défavorisés continue, elle aussi, ses cours aux enfants de 5 à 20 ans. L'école, située au 12,060 Bois-de-Boulogne (tél. 333-2030), compte actuellement 189 élèves qui apprennent la guitare, l'orgue, la clarinette, l'accordéon et la percussion. On peut encore s'inscrire.

Durant l'été "Le 60" fait relâche. Radio-Canada propose aux téléspectateurs une nouvelle émission d'information qui emprunte son titre à la chanson de Vigneault "Tout le monde est malheureux tout le temps". Effectivement, les sujets traités intéressent tout le monde: patronage, sexe, mangear, publicité, mode, réussite, femmes, faim, travail, vedettes, argent, police et école. Le mardi soir à 21 heures.

À la bibliothèque nationale, la gastronomie est à l'honneur. Une exposition de 254 ouvrages consacrés aux aliments, aux régimes et aux habitudes alimentaires se poursuivra jusqu'au 22 juin. On y verra en outre des ustensiles et porcelaines antiques. Chaque vitrine compose un ensemble rappelant les moeurs et coutumes du Canada français. Ainsi, une oeuvre de Champlain, publiée à l'Université Laval en 1870, explique la préparation des aliments et la manière de faire les semences.



L'AN DERNIER LORENZO MICHAUD était également directeur général du Salon du LIVRE DE Québec. On le voit ici en compagnie de Jean Provencher, auteur de "Québec sous la loi des mesures de guerre en 1918". Provencher participait alors au Salon.

QUEBEC-PRESSE
à domicile 381-9936

Au Salon de Québec 750 exposants, mais...des absences

A quelques jours du Salon international du livre de Québec, M. Lorenzo Michaud est très confiant: "Les préparatifs vont dangereusement bien. Nous avons actuellement 750 exposants, en plus des stands des éditeurs. Nous attendons plus de 150,000 visiteurs.

C'est le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy qui présidera l'ouverture officielle du Salon à Québec. A cette occasion on remettra les prix aux Lauréats du concours littéraire réservé aux étudiants du secondaire de la région.

Confiance, mais...

M. Lorenzo Michaud a beau se montrer confiant, son salon souffrira forcément des conséquences fâcheuses de cette bagarre inutile. Les meilleurs écrivains québécois brilleront par leur absence et c'est dommage.

Ce sont les éditions de l'Homme et du Boréal Express qui seront les plus représentées au Salon. Plusieurs auteurs qui viennent de publier au Boréal Express signeront leurs ouvrages. Il s'agit de Marc

Laurendeau qui vient de publier "Les Québécois violents", Yves Gravel, l'auteur de "Le Québec et la guerre", et René Bouchard qui a écrit "Filmographie d'Albert Tessier". La maison de l'Homme, de son côté, dépêchera sur les lieux les auteurs de plusieurs ouvrages consacrés aux sports et à l'art culinaire; sans oublier

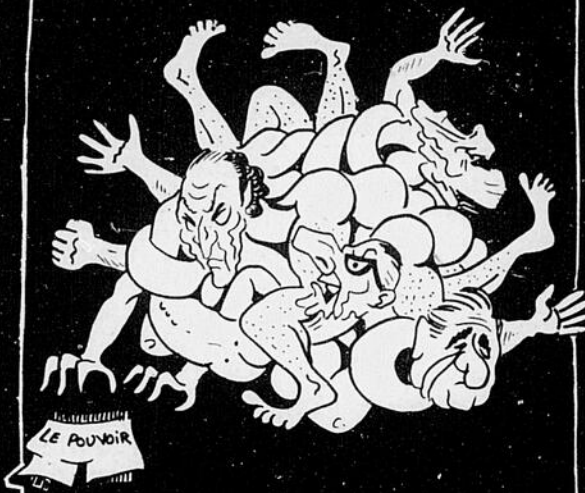
Michel Lessard, l'auteur de "La maison traditionnelle au Québec", et Michel Soleman qui a écrit "Magadan". On assistera en outre aux lancements d'ouvrages didactiques et de recueils de poèmes.

Mentionnons aussi la présence de deux artistes invités: Claude Léveillé et Gilles Vigneault. Et

enfin, on attend de Belgique les pères de "Spirou" et de "Gaston Lagaffe", deux grands de la bande dessinée, Franquin et Peyo.

Au nombre des colloques à l'horaire: La femme dans le monde des lettres, lecture des oeuvres québécoises, l'information et la documentation.

**LA BATAILLE
DES CHEFS.**



Si les élections
fédérales vous
font pleurer,
lisez
"la bataille des chefs"
ça vous fera
du bien

En vente partout \$2.00

	LE QUEBEC	 PRÉFACE René LEVESQUE Président du Parti Québécois Avant-propos Claude RYAN Directeur du journal "Le Devoir"
	L'AMÉRIQUE LATINE	 PRÉFACE Miguel-Angel ASTURIAS Prix Nobel de littérature 1908

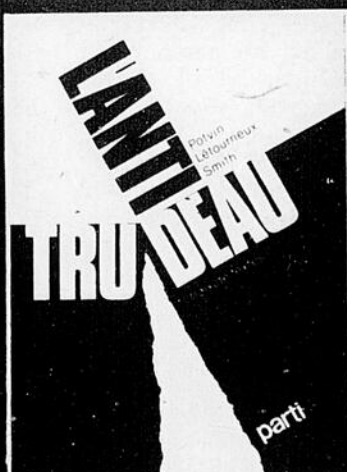
L'histoire de la Liberté

Des pays
qui fabriquent
leur liberté

S'adresser à 9670, rue Péroquin
Montréal H2C 2J4

Nom.
Adresse.
Ville.
Profession.

**A lire
avant de voter**



L'opinion de 25
Québécois sur P.E.T.

En vente partout \$3.50

Aux éditions

**parti
pris**

C.P. 149
Station N
Montréal

Le cinéma politique québécois

Un cinéma des causes

par Pierre Demers
(collaboration spéciale)

Voici une liste chronologique de films québécois qui abordent directement ou indirectement la condition précaire des classes dominées d'ici: les ouvriers, les démunis, les étudiants, les chômeurs, les non-intégrés. Tous ces films ne sont pas à proprement parler des films exclusivement syndicaux ou politiques mais ils peuvent être considérés comme autant de tentatives individuelles et collectives d'utiliser le cinéma à des fins militantes.

La plupart de ces films ne font que dénoncer et démontrer les effets du système en place. Seulement quelques-uns parmi ceux-ci indiquent les causes de l'exploitation et de la manipulation des classes dominées du Québec. Sans aucun doute, certains de ces films débouchent sur une remise en question radicale du système politique, social et économique du Québec.

Il est temps que les spectateurs et les cinéphiles d'ici sachent que le cinéma "politique" québécois n'a pas été inauguré par le film "Bingo" (1974) de Jean-Claude Lord, sorte de "Z" vulgarisé à la sauce de chez nous et du canal 10.

Les contradictions

"D'Alfred J" (1956) à "On a raison de se révolter" (1973), le cinéma "politique" québécois a évolué pour devenir de plus en plus un cinéma des causes et non plus seulement un cinéma des effets. Avec des films comme "On a raison de se révolter", "24 heures ou plus" et "C'est pas l'argent qui manque", il nous propose une analyse marxiste de la réalité politique et économique du Québec. Même si la plupart des films de cette filmographie "politique" se limitent à une lecture nationaliste du contexte québécois, ils ne peuvent que mettre à jour avec plus de vigueur les contradictions du système actuel.

Au Québec plus qu'ailleurs le cinéma a toujours passé par la politique. C'est donc tout à fait normal et logique que certains films questionnent cette réalité. Il faudrait pour être complet analyser la portée politique de chacun de ces films et l'utilisation qu'on en a faite dans le circuit parallèle. Nous y reviendrons donc bientôt. Pour l'instant, affirmons bien haut que le cinéma "politique" québécois a trouvé depuis quelques films son véritable terrain: les luttes ouvrières québécoises. C'est un bon signe et beaucoup plus important pour l'avenir de ce secteur du cinéma d'ici que les recettes du dernier film de Jean-Claude Lord et Pierre David: "Bingo". Pour paraphraser un slogan publicitaire célèbre d'un "critique de cinéma" qui veut se faire des amis lecteurs parmi les producteurs, on peut vivre au Québec en 1974 sans avoir vu "Bingo", mais on ne peut pas vivre au Québec en 1974 sans avoir vu "On a raison de se révolter",

"24 heures ou plus", "C'est pas l'argent qui manque", "On est au coton", "Réjeanne Padovani" et tous les films qui suivent. Si, bien sûr, le cinéma politique véritable vous intéresse...

Pour être encore plus complet, il faudrait ajouter à cette filmographie la liste des vidéogrammes politiques et militants produits par le Vidéographe depuis le 27 novembre 1971. C'est sûrement de ce côté-là qu'on trouve à l'heure actuelle les documents de formation et d'informations politiques les plus utiles et les plus radicaux.

Chronologie du cinéma politique québécois

Alfred J (1956, ONF, n.b., 60 m.) de Bernard Devlin et Fernand Dansereau.

Les 90 jours (1959, ONF, n.b., 100 m.) de Louis Portugais et Gérard Pelletier.

Normétal (1959, ONF, n.b., 17 m.) de Gilles Groulx.

Jour après jour (1962, ONF, n.b., 27 m.) de Clément Perron.

Golden Gloves (1962, ONF, n.b., 28 m.) de G. Groulx.

Les bacheliers de la cinquième (1962, ONF, n.b., 27 m.) de C. Perron.

Les bûcherons de la Manouane (1962, ONF, n.b., 27 m.) d'Arthur Lamothe.

Le chat dans le sac (1964, ONF, n.b., 75 m.) de G. Groulx.

A Saint-Henri, le 5 septembre (1964, ONF, n.b., 42 m.) par l'équipe française de l'ONF.

Jeunesse, année zéro (1964, les Films Claude Fournier pour le parti Libéral, coul., 30 m.) de Louis Portugais. Interdit par le premier ministre de l'époque: Jean Lesage.

Patricia et Jean-Baptiste (1966, Cinak, n.b., 83 m.) de Jean-Pierre Lefebvre.

Saint-Jérôme (1968, ONF, n.b., 114 m.) de Fernand Dansereau.

Cap d'Espoir (1968, ONF) de Jacques Leduc. Interdit par l'ONF.

Taire des hommes (1968, SGC, n.b. 32 m.) de Pascal Gélinas et Pierre Harel.

La p'tite Bourgogne



"Québec, Duplessis et après"... une remise en question radicale du système politique.

(1968, ONF, n.b. 43 m.) de Maurice Bulbulian.

L'école des autres (1968, ONF, n.b., 150 m.) de Michel Régner.

Où êtes-vous donc...? (1969, ONF, coul., 95 m.) de Gilles Groulx.

Tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps...? (1969, ONF, n.b., 115 m.) de Fernand Dansereau.

Entre tu et vous (1969, ONF, n.b., 64 m.) de Gilles Groulx.

Le grand film ordinaire (1969, R. Frappier, n.b., 85 m.) de Roger Frappier.

Un pays sans bon sens (1970, ONF, n.b., 117 m.) de Pierre Perrault.

On est loin du soleil (1970, ONF, n.b., 79 m.) de Jacques Leduc.

Le mépris n'aura qu'un temps (1970, CSN, n.b., 95 m.) d'Arthur Lamothe.

On est au coton (1970, ONF, n.b., 162 m.) de Denys Arcand. Interdit par l'ONF.

Dans nos forêts (1971, ONF, coul., 89 m.) de Maurice Bulbulian.

L'Acadie, l'Acadie (1971, ONF, n.b., 117 m.) de Michel Brault et Pierre Perrault.

Les maudits sauvages (1971, Cinak, coul., 106 m.) de Jean-Pierre Lefebvre.

Les gars de Lapalme (1971, CSN, n.b., 25 m.) d'Arthur Lamothe.

Spécial Delivery (1971,

CSN, n.b., 20 m.) d'A. Lamothe.

La maudite galette (1971, Cinak, coul., 108 m.) de Denys Arcand.

Faut aller parmi l'monde pou le savoir (1972, In-Media pour la SSJB et la SNQ, coul., 90 m.) de F. Dansereau.

C'est pas l'argent qui manque (1972, In-Media pour la SNQ, n.b., 45 m.) de Robert Favreau.

La série Urbanose (1972, 15 films de 30 m., n.b., de l'ONF, sur le cancer des villes modernes) de Michel Régner.

Québec: Duplessis et après... (1972, ONF, n.b., 114 m.) de Denys Arcand.

Richesse des autres (1973, ONF, coul., 84 m.) de M. Bulbulian et Michel Gauthier.

Chez nous, c'est chez nous (1973, ONF, coul., 81 m.) de Marcel Carrière.

Y'a toujours un maudit boutt (1973, Ciné-opt., n.b., 45 m.) par le collectif Ciné-opt. et des cinéastes de l'ACPAV.

24 heures ou plus (1973, ONF) de Gilles Groulx. Interdit par l'ONF.

On a raison de se révolter (1973, CIP/CHAMP LIBRE, 4 films de 60 m. n.b., sur les luttes ouvrières au Québec.) par le collectif CIP/CHAMP LIBRE.

Réjeanne Padovani (1973, Cinak, coul., 90 m.) de Denys Arcand.

Place de l'équation (1973, J.C. Labrecque pour l'OFQ, n.b., 35 m.) de Gilles Groulx.

La faim des caves (1973, J.C. Labrecque pour l'OFQ, n.b., 35 m.) de Robert Favreau.

Tendresse ordinaire (1973, ONF, coul., 82 m.) de Jacques Leduc.

Bingo (1974, les films Mutuels et J.C. Lord, coul., 117 m.) de Jean-Claude Lord et Pierre David.

et à venir...

Les ordres (1974, Prisma) de Michel Brault.

Rapports de force (1974, ONF) de Robert Favreau. Documentaire sur le syndicalisme québécois interdit par l'ONF à l'étape du tournage.

Gina (1974, Carle-Lamy) de D. Arcand.

PROGRAMME CALENDRIER
DISPONIBLE SUR DEMANDE
OUTREMONT 1248 Bernard
277-4145

FESTIVAL D'ÉTÉ
PLUS DE 100 FILMS
demandez le programme
au téléphone ou par la poste

CINÉMA 2001
855 DECARIE 277-2001
Au Nord du boul. Métropolitain

SALLE RESNAIS

18ANS

Glissements progressifs du plaisir

Un film de Jean-Louis Trintignant

ALAIN ROBBE-GUILLET

élysee

35 MILTON #42-6053

SALLE EISENSTEIN

18ANS

9^e SEMAINE

Un Chabrol époustoufflant, mené à un train d'enfer

CLAUDE CHABROL

NADA

Couleur

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

A voir, à lire, à écouter

Télévision

Le français dans les écoles

André Payette et ses invités étudieront la situation du français dans les écoles du Québec, dimanche après-midi à 4h30 à l'émission "Le français d'aujourd'hui" à Radio-Canada.

Le ministre des Affaires sociales

Toujours dimanche, le ministre des Affaires sociales sera l'invité d'André Payette à "Politique Atout", à 6 hres.

Les élections françaises

Dimanche soir, à 21h30, Radio-Canada présente un reportage sur les élections présidentielles qui se tiennent le jour même en France (deuxième tour de scrutin).

Les femmes et l'auto-stop

A "Femme d'aujourd'hui", lundi 1h35, un reportage sur l'auto-stop. Cinq femmes de milieux différents racontent leurs expériences respectives.

Le crédit et ses implications

Jeudi, Radio-Québec renseignera les téléspectateurs sur le crédit et ses implications. L'émission "Economie" est présentée à 20h30.

Exposition

A la galerie Neutre

Une exposition de peintures, celle de José L. Gamena, originaire de Madrid. Depuis le 16 mai à la galerie Neutre, rue de la Montagne, à Montréal.

Gravures et bijoux

L'atelier Laurent Tremblay accueille actuellement Marc Nadeau, graveur, et André Larocque, joaillier. L'atelier-galerie est situé dans l'est de Montréal, au 4809 rue Marquette.

Maurice Achard, céramiste

Jusqu'au 1er juin, la galerie CREZ, rue U-

niversité, à Montréal, présente (galerie de la centrale d'artisanat) les pièces de Maurice Achard, céramiste, professeur à la poterie Bonsecours du Vieux-Montréal.

Semaine culturelle du centre du Québec

A Drummondville, du 24 mai au 2 juin, se tiendra à l'Olympia Yvan Cournoyer, une exposition artistique clôturée chaque soir par des spectacles de variété. On entendra des artistes amateurs de Trois-Rivières, Victoriaville, Granby, Shawinigan, etc.

Livres

C'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle mort

Moins d'un an après la parution de "Chère Touffe, c'est plein de fautes dans ta lettre d'amour", Jean-Marie Poupart revient avec un nouveau roman, "C'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle mort". Ephrem Desranleau, vieux cultivateur, ne peut pas se résoudre à mourir: ses garçons travaillent aux foins et les visites au salon mortuaire les retardent sans bon sens dans leur ouvrage. Aux éditions du Jour.

Le monde des fleurs et des plantes

Gaston Charbonneau, horticulteur et animateur à Télé-Métropole, vient de lancer quatre ouvrages: "Mes plantes tropicales", "Mes plantes à fleurs", "Mon jardin", "Mes rosiers". Livres extrêmement utiles à la condition que l'été se décide à arriver... Aux éditions Floral à Sainte-Dorothée.

"L'épouvantail"

Autre roman aux éditions du Jour, celui d'André Major. "L'épouvantail" se déroule d'abord dans ce qu'on appelle le milieu de la "p'tite pègre", puis ensuite à Saint-Emmanuel, un trou perdu dans les Laurentides, où un reste de communauté humaine vit au

jour le jour et ne se réveille de sa léthargie qu'au moyen d'excès passionnels.

Théâtre

"Six personnages en quête d'auteur"

Au Trident, Jean-Marie Lemieux (on se souvient de Monseigneur Charbonneau dans "Charbonneau et le chef") interprète le rôle du père dans "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello. C'est Pol Pelletier, une jeune femme d'Ottawa qui incarne le rôle de la belle-fille.

André Brassard et "Andromaque"

André Brassard a mis en scène, pour le Quat'Sous, son premier classique. C'est un événement. Rita Lafontaine, Frédérique Collin, Hubert Gagnon et Gilles Renaud recréent la célèbre pièce de Jean Racine, "Andromaque", dans des décors de Hugo Wutrich et des costumes de François Laplante.

Au conservatoire d'art dramatique

Paul Buissonneau signe la mise en scène de la pièce "Victor ou les enfants au pouvoir" de Roger Vitrac, au conservatoire d'art dramatique de Montréal. Il s'agit d'un exercice pédagogique public.

Spectacles

Une agression made in Québec"

Robert Charlebois amène le public de l'autre côté du mur du son à la Place des Arts de Montréal, du 22 au 27 mai. - 15 nouvelles chansons, quatre musiciens et Mouffe.

Cinéma

Pareil, pas pareil ou l'inverse"

Une équipe qui nous veut du bien présente un film de 30 minutes, "Pareil, pas pareil ou l'inverse", au vidéographe, du mardi 21 mai au 31 mai inclusivement. L'équipe demande la permission de ne pas être objectif, surtout devant des affaires bien ordinaires.

Sur le bout de la langue

Nos fameuses déformations

Parmi les idées erronées qui circulent à propos de la langue parlée par les Canadiens-français, celle qu'on entend le plus souvent touche certaines de leurs prononciations les mieux enracinées. Sans autre forme de procès, ce dont on les accuse, c'est de déformation ni plus ni moins. Cette idée soigneusement entretenue a fini par s'imposer avec tant de force que ceux qui sont engagés dans l'enseignement de cette matière, tant au niveau universitaire que secondaire, ont dû mal à la rectifier auprès de leurs étudiants.

Ainsi, des prononciations comme **moué, toué, darnière, affère** pour nous en tenir à celles-là, sont perçues par le grand public comme des altérations de moi, toi, dernière, affaire, etc. En réalité, pour ce qui est de ces exemples parmi une multitude d'autres, rien n'est plus faux, et nos lecteurs qui ne le savaient pas seront sans doute heureux de l'apprendre, sans qu'ils se sentent justifiés pour autant de se prendre pour les arbitres de la bonne prononciation. Cela va sans dire, mais il fallait quand même le répéter!

Déformation

Si on y réfléchit un peu, et si on s'en tient à la notion de déformation, il n'est pas moins juste de dire que les prononciations correspondantes des exemples choisis en français normatif sont aussi le résultat de "déformations", de changements successifs dans la façon de prononcer depuis le latin jusqu'au XXe siècle, en passant par le XVIe et le XVIIe siècle, époque plus importante pour nous, si on considère que ces prononciations se retrouvent souvent inchangées dans le Québec d'aujourd'hui.

A l'origine, le français est le latin des soldats et des marchands romains déformé par l'usage et par les siècles. A l'époque de Charlemagne, le latin n'est plus compris par les masses paysannes habitant ce qui allait plus tard devenir la France. Et d'une déformation! En somme, les langues sont un peu comme des êtres vivants qui naissent, qui évoluent, qui peuvent rayonner, puis qui meurent de leur belle mort en laissant à des aires géographiques données le soin de l'héritage et de la succession. Pour employer un mot à la mode, les langues sont recyclables.

Bien sûr, dans ce domaine comme dans d'autres, il faut autant que possible s'en tenir au temps présent. Et là-dessus, certains beaux parleurs qui se disent amants de la langue française et qui tirent de la patte une ou deux générations en arrière en matière de bon usage auraient avantage à réfléchir. Mais on ne peut pas s'interdire tout à fait, surtout si on y trouve un intérêt immédiat, de scruter les étapes importantes dans l'évolution du français et d'une façon plus précise, l'état de la langue sous Louis XIV.

"Moué pis toué..."

On s'est souvent fait dire - et nous en étions assez flattés - que le roi des Français proclamait son autorité abso-

lue en disant à peu près ceci: "Le roué, c'est moué". Pour ces deux mots, si on veut bien commencer par eux, la prononciation actuelle varie entre le son "oué" et le son "oua", en passant par "ouè", et cela aussi bien en France qu'au Québec.

La prononciation "oua", qui est aujourd'hui la seule officielle, a une origine roturière, sauf le respect de tous ceux qui en ont fait la leur. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la prononciation admise dans la belle société des nobles et des gens de lettres était ou bien "oué" ou bien "ouè". Mais depuis le XVIIe, le petit peuple de la région parisienne avait tendance à faire de ses "è" dans "a" en finale de mot (un peu comme dans un rayon de cent milles de Montréal, on entend des prononciations comme poula, bala, disa, etc.).

Et comme c'est la masse qui fait la langue en définitive, le peuple de Paris, devenu souverain avec la Révolution, légitimera une prononciation qui n'était certainement pas reçue sous l'Ancien Régime, à l'époque de l'immigration en Nouvelle-France. Et d'une autre déformation! Toutefois, les changements qui surviennent ne touchent pas en même temps toutes les régions de France, les plus éloignées résistent en raison même de leur éloignement. Ce qui fait qu'aujourd'hui encore les prononciations anciennes que nous croyons être les seuls à avoir, et que nous croyons déformées devrions-nous ajouter, peuvent s'entendre à tout moment en Normandie, dans le Poitou et ailleurs.

Revenons au Québec où "roué" est la prononciation usuelle. "Roué" peut aussi s'entendre chez les plus âgés, surtout dans l'expression "chemin du roué". Les Acadiens diront plutôt "rouâ", comme ils disent "mouâ, touâ, qu'est-ce que tu bouâ, etc. Quant à la prononciation "moué", elle est et restera très vivante chez nos bons Québécois, même si la prononciation corrigée "moua" fait des progrès. On peut aussi entendre "mouè". Chronologiquement et phonétiquement, c'est la prononciation médiane entre moué et moua. Cela explique peut-être que "moué" et "toué" se veulent des corrections-maison de "moué" et de "toué" dans la mesure où ces derniers sont sentis comme vulgaires, ce qui est bien relatif.

"Moué" et "toué" sont donc à proprement parler des déformations. On peut vouloir leur substituer la prononciation dite correcte mais ce n'est pas de la toute dernière importance, surtout que ces prononciations n'ont rien de choquant ou d'incompréhensible pour une oreille avertie, fût-elle celle d'un orthophoniste ou d'un linguiste, ou d'un sourd.

Le problème n'est pas très différent pour des prononciations archaïques comme père, mère, darnière, chaudière, bonsouèr, et ainsi de suite. On ne prononce pas autrement dans bien des milieux et des régions de France, là où on se contente de la langue de Molière sans se soucier des directives de l'Académie française ou de l'usage rigoureusement parisien.

Lapointe

lecteurs

Des travailleurs sociaux s'élèvent contre le MAS

Par un projet de règlement du 27.12.1973, le ministère des Affaires sociales du Québec décidait qu'à dater du 1er janvier 1974, tous les parents ayant un ou des enfants placés fourniraient une contribution financière obligatoire de \$37, à \$120, par mois et par enfant.

En tant qu'équipe de praticiens en service social implantée dans un milieu que cette mesure touche particulièrement, nous tenons à appuyer les groupes qui se sont déjà prononcés sur cette loi pour la remettre en question et en demander l'abolition.

Cette loi a été décidée et édictée sans aucune consultation des intéressés ni même des groupes qui les représentent, ni des praticiens auxquels vous demandez maintenant de l'appliquer. Les modalités ainsi que le contenu de la loi vont à l'encontre même des principaux objectifs de la loi 65 sur la réorganisation des services sociaux et de santé, à savoir:

- L'amélioration des conditions sociales des individus, des familles et des groupes;
- L'accessibilité à toute personne de la gamme complète des services de santé et des services sociaux, y compris la prévention;
- La participation;
- L'adaptation des services aux besoins de la population.

Bien que, dorénavant, les familles recevront leur chèque d'allocations familiales, les allocations de BES pour tous leurs enfants, que ceux-ci soient placés ou non, ces mesures ne constituent nullement une "amélioration des conditions sociales des individus, des familles et des groupes", puisque les allocations supplémentaires versées pour ces enfants sont purement et simplement annulées par les contributions demandées aux parents pour financer le placement. Et lorsqu'on tient compte du coût de la vie (1% pour le mois de mars 1974), le revenu réel des familles sur le Bien Etre Social, déjà aux limites du minimum vital, devient encore plus précaire. Pratiquement, cela nous semble revenir à une détérioration des conditions de vie des familles sur le Bien-Etre social.

Citons un exemple: par rapport aux dispositions actuellement en vigueur, le Bien-Etre social alloue, à un couple ayant 3 enfants et plus, \$41 par mois pour ces 3 enfants; les allocations familiales, de leur côté, leur versent \$70 (si les enfants ont moins de 12 ans) par mois, ce qui constitue donc un total de \$111, par mois, pour 3 enfants de moins de 12 ans. Or, si ces parents doivent, pour une raison ou pour une autre, placer leurs enfants, ils devront verser \$37, pour chaque enfant, soit \$111 par mois.

La situation de bien des petits travailleurs avec lesquels nous sommes en contact n'est guère plus enviable puisque leur revenu réel n'est souvent pas beaucoup plus élevé que celui des assistés sociaux.

En agissant ainsi, non seulement vous étouffez encore davantage de nombreuses familles déjà réduites à la survie mais vous semblez ignorer systématiquement les raisons pour lesquelles 24000 enfants sont placés au Québec. Vous pénalisez ces familles, et ne contribuez pas à leur donner les moyens qui permettraient à nombre d'entre elles de ne plus placer leurs enfants.

C'est pourquoi nous vous demandons d'abolir la présente loi, et de remplacer la contribution rigide de \$37 par une participation adaptée à la situation économique, sociale et familiale de la famille, participation déterminée en collaboration avec les responsables du placement; nous vous demandons également d'orienter vos politiques vers des mesures préventives telles que garderies, auxiliaires familiales, loisirs, vacances familiales, centres de jour, etc. Un régime de revenu minimum garanti indexé au coût de la vie nous paraît également faire partie de ces mesures préventives.

Enfin nous recommandons que soit entreprise, en collaboration avec les intéressés, une étude systématique sur les causes situationnelles des placements, ceci en vue de mettre sur pied un ensemble de politiques qui ne réduisent pas artificiellement le nombre de placements mais agissent sur les conditions qui les favorisent.

Herman Alexandre
Paule Berrier
Marinette Billaud
Jacques Camirand
Réjeanne Corbeil
Hélène Guilbault
Doris Mailhot
Pauline Mathieu
Chantale Michaud
Hélène Paulino
Gilles Patry
Thérèse Wyss,
employés de la filiale
Mont-Royal, CSSMM

Mme Bacon, n'avez-vous pas un peu honte?

Est-ce que vous n'avez pas un peu honte de faire partie d'un gouvernement qui, depuis des années, se refuse à consacrer quelques misérables millions aux mères mal prises alors qu'il est prêt à gaspiller des centaines de millions pour quelques centaines de médecins-vautours qui ne veulent pas se résoudre au salariat, pour des maires irresponsables tel Jean Drapeau avec ses Jeux olympiques qui vont plus profiter aux "contracteurs", à la pègre avec leurs paris et leur viande infecte qu'à la population, des millions à la nuée des profiteurs qui pullulent autour de la baie James et de tous les projets du gouvernement et font doubler et tripler le coût de ceux-ci?

Mais dix ou vingt millions pour les mères, ça c'est du "gaspille". Le gouvernement est tout à coup très pauvre. Vous ne vous rendez donc pas compte que ces millions sont le meilleur placement que la province aura jamais fait car il sera investi dans la santé et la survie de milliers de familles et d'êtres humains? La po-

litique de prévention des maux est la seule intelligente et la seule rentable finalement, mais vous préférez celle des cataplasmes sociaux qui font de notre province, une vaste St-Vincent-de-Paul et celle où la dénatalité s'accroît le plus de jour en jour. Pas étonnant! de la façon dont on traite les mères...

Deuxième question: à la récente consultation de votre ministère au sujet des garderies à laquelle j'assistais, pourquoi avoir emmené avec vous ces trois ou quatre députés minables, mes voisins de chaise, qui, affalés, faisaient des remarques telles que: "Vos garderies, on va toutes vous les couper!..." - "Vos garderies, c'est juste un paquet de troubles d'administration..." - "Ma mère a eu treize enfants elle, qu'y fassent pareil, les femmes, qu'y élèvent leurs enfants eux autres mêmes..."

Est-ce que le niveau mental et social des autres membres élus de votre parti à l'Assemblée nationale ressemble à celui de ces butors qui, eux, ne voudraient jamais de leurs propres enfants à élever... On comprend alors que le projet des garderies ne passe jamais...

Marcelle Dolmet,
Québec

Cooprix, une farce?

Il y a six semaines, je me suis rendu chez mon boucher. J'ai acheté une caisse de margarine que j'ai payée \$9.00 (Unité: 3/\$1.00). La semaine suivante je vais chez Cooprix où j'ai payé \$11.25 (.45lb) la caisse. La semaine passée, je suis retourné chez mon boucher où la caisse coûtait \$9.25. Monsieur X s'en va acheter de la margarine chez Cooprix à .51lb. Pendant ce temps, sa femme appelait au marché du coin où le commis lui répondit que sa margarine n'avait pas augmenté; elle coûtait .43 lb. Alors sa femme est allée le rejoindre pour lui dire que la margarine de l'épicerie du coin ne coûtait que \$0.43. Alors il a laissé son panier plein dans l'allée et il est parti.

Plus tard, il est allé à une chaîne de magasins où les créales coûtaient \$0.02 de moins que chez Cooprix.

Je ne sais si Cooprix n'est qu'une farce. Pourquoi Cooprix ne répartirait pas ses profits également aux membres suivant leurs factures de l'année. J'ai sept enfants et je paie environ \$1,200 par année pour la nourriture.

R.L.

A propos de 2 congédiements à la station Mi-Lune...

La station Mi-Lune (projet PIL du Mile-End à Montréal) n'a pas une structure de gestion. Théoriquement, elle sera mise sur pied "lorsque les travailleurs auront prouvé qu'ils sont aptes à travailler dans une telle structure". Qui décidera qu'ils en sont capables? Les patrons, il va sans dire... Dans ces conditions, on peut aisément se douter qu'une telle structure, si jamais elle est appliquée, sera retirée quand les intérêts des patrons seront menacés. N'oublions pas que la différence entre un patron et un employé est avant tout une question de POUVOIR, entre autres, celui de parler:

LES ÉLECTIONS S'EN VIENNENT!



"Oui, j'ai le droit de parler plus fort que les autres: je suis le coordonnateur" (dixit Jean Cedras, patron du budget, dans une réunion un peu mouvementée) et... celui de congédier.

Ce que le coordonnateur a oublié de dire quand il parlait du "pouvoir décisionnel rattaché à la souveraineté de l'équipe de travail", c'est que la décision de congédier est prise par l'équipe de travail (4 personnes) plus l'équipe de coordination (3 personnes). On voit facilement qu'il suffit d'une personne de l'équipe de travail, appuyée par l'équipe de coordination, pour congédier les trois autres. En effet, notre équipe se composait de 4 personnes; deux ont été congédiées. Où est la majorité simple?

Ajoutons que quelque temps avant notre renvoi, le coordonnateur a menacé de congédier toute l'équipe "adulte" si elle ne se "plaçait" pas bientôt (lorsqu'il a convoqué l'un de nous et l'a engueulé, le rendant responsable personnellement, en tant que "mâle de l'équipe", du manque de cohésion de la dite équipe). La gestion n'a été qu'une belle parure qu'on enlève dès qu'elle dérange.

D'ailleurs, le coordonnateur a affirmé avoir écrit la lettre de congédiement et l'avoir fait signer aux autres par la suite. Au moins deux des signataires ne connaissaient même pas le contenu de cette lettre une journée après l'avoir signée. On peut voir jusqu'à quel point le consultation et le sens des responsabilités régnent à la station Mi-Lune!

Notre congédiement a eu lieu le 28 mars. Une procédure de recours sous forme de procès nous a été proposée ainsi qu'une semaine payée pour s'y préparer. Nous étions prêts à l'accepter à condition qu'une personne de l'extérieur nous assiste, soit comme animateur afin d'aider l'équipe au complet à bien voir clair dans la situation, soit pour jouer le rôle de délégué syndical (il va sans dire que cette personne ne

pouvait avoir de pouvoir, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de syndicat à la station Mi-Lune. Il semble qu'on ait eu peur. Et pourquoi un projet qui se veut progressiste aurait-il peur d'une personne venant d'un groupe populaire ou y ayant fait ses preuves? Dans le même ordre d'idées, comment se fait-il que le coordonnateur de ce projet menace un organisme comme le Centre de formation populaire de lui "donner d'la mardo" s'il continue à nous appuyer?

Un procès a tout de même eu lieu après des pressions exercées sur nous par l'assemblée générale. On a peine à s'imaginer ce que peut être un "procès psychologique", où on accuse des individus congédiés de "dérèglement affectif", d'avoir des "problèmes émotifs", de "parasitage affectif", etc. Nous avons eu à nous défendre dans un tel procès (où des patrons cherchent à démolir des employés déjà congédiés). C'est cela que le consommateur a appelé dans QUEBEC-PRESSE du 4 mai, "discussion avec l'équipe de travail". Il est également à noter que les individus signataires de notre renvoi ont carrément refusé de nous rencontrer individuellement et de nous donner les raisons réelles et précises de cette décision.

Monique Moquin et Jacques Normand,
employés congédiés de la station Mi-Lune

Luc-André Godbout n'est pas à vendre!

Un ramoneur bien connu de la région de Québec, Luc-André Godbout vient de refuser d'être nommé membre de l'Ordre du Canada. Il avait reçu du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada une lettre confidentielle lui annonçant officiellement "la recommandation de sa nomination en tant que membre de l'Ordre".

Dans une lettre adressée à M. Jules Léger, gouverneur général du Canada, il justifie ainsi son refus:

Monsieur le gouverneur général,

Etant donné mes convictions, je vous informe et j'informe les Québécois que je refuse d'être candidat pour devenir membre de l'Ordre du Canada.

Je refuse cette nomination parce que vous êtes le représentant de la reine d'Angleterre au Canada et que vous êtes un symbole de la colonisation du Québec par le Canada.

Je refuse cette décoration parce que vous récupérez pour votre gouvernement des gens qui travaillent de bonne foi contre la pauvreté. Moi, je ne vends pas à ce prix-là. Les médailles, c'est pas ça qui va régler le problème de la pauvreté. Je tiens à garder ma liberté.

Je refuse cette décoration parce que ça aurait été malhonnête de recevoir quelque chose qui a été décidé par un monde qui n'a pas de problèmes de froid et de faim, et qui n'a pas connu ce que c'est que la pauvreté.

Je refuse cette décoration parce que je travaille pour l'aspect humain, pour le peuple québécois, pour ma classe qui est toujours pognée pour vivre dans la pauvreté.

Je refuse cette décoration parce que je suis solidaire des non syndiqués et des syndiqués en lutte, des comités de citoyens et des groupes populaires.

Je refuse cette décoration parce que le Canada n'est pas mon pays. C'est le Québec qui est mon pays.

Je refuse cette décoration parce que je travaille pour l'indépendance du Québec, pour sortir du cratère de la pauvreté.

Je refuse cette décoration parce que le Canada reconnaît les juntas militaires du Chili et du Brésil.

Enfin, je refuse cette nomination parce que je suis non violent, humain et pacifique.

Luc-André Godbout,
ramoneur

Premier rapport du Conseil québécois

Urgence de définir une politique du loisir

par Christian Lambert

Le Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air, organisme officiel de consultation du Haut Commissariat, rendait public mardi dernier son premier rapport annuel. Le Conseil, qui compte maintenant deux années d'existence, ayant été créé en juin 1972 par arrêté en conseil, est formé de 15 personnes dont neuf sont nommées directement par le ministre et dont les six autres sont les présidents des organismes de regroupement dans le domaine du sport, du loisir et du plein air. Le Conseil se définit lui-même comme "l'institutionnalisation de la consultation dans le domaine du loisir au Québec. Il est non seulement à l'écoute des organismes et de la collectivité, mais il se doit aussi de fournir un compte rendu du travail qu'il accomplit."

Ce compte rendu aura donc été fait. Et le document, qui compte une centaine de pages remis à la presse, fait état des multiples préoccupations du Conseil et de ses recommandations quant aux problèmes multiples auxquels se heurte le monde du loisir

québécois. Le mot loisir désignant ici les secteurs du sport du socio-culturel et du plein air.

Au cours de l'année 1973-74, au nombre des sujets que le conseil a étudiés, mentionnons:

- les politiques d'assistance financière du Haut Commissariat et les normes qui la régissent;

- la formation du personnel en loisir;

- les projets de recherches présentés au Conseil québécois;

- la mise sur pied d'une centrale administrative unique. Notons que sur ce problème d'une importance particulière pour les organismes concernés, le Conseil s'est refusé à prendre position ou à émettre un point de vue, "afin d'éviter de paraître vouloir se poser en juge et partie sur un tel sujet".

On sent bien là les limites d'un organisme de consultation dont les principaux intervenants sont directement impliqués dans les administrations des structures de regroupement du loisir. Le Conseil aurait eu là une occasion de signifier au Haut Commissariat son autonomie en aidant à cla-

rifier le problème qui a si bien divisé les organisations responsables du loisir.

L'un des points majeurs du rapport a trait à l'accessibilité au monde du loisir. Le Conseil note que des progrès ont été réalisés dans l'accessibilité générale des Québécois au loisir.

Un certain nombre de facteurs pour le Conseil explique cet état de choses: la hausse du niveau de vie, les nouvelles politiques de l'utilisation de l'équipement, la meilleure diffusion de l'information. Notant que des efforts ont été faits pour améliorer les services pour certaines catégories de défavorisés, entre autres les handicapés et les jeunes de milieu modeste, le Conseil remarque que manifestement ce sont toujours les classes les mieux nanties qui profitent le mieux du loisir. Qu'il y a encore des disparités entre les groupes sociaux et entre les régions. Qu'il y a cloisonnement entre les francophones et les non-francophones. Et que d'une façon générale les travailleurs sont encore mal servis.

Recommandations

Le Conseil note au nombre de ses recommandations:

- Que l'état québécois doit accorder une attention toute particulière à la recherche, à la planification et à l'innovation en loisir au Québec.

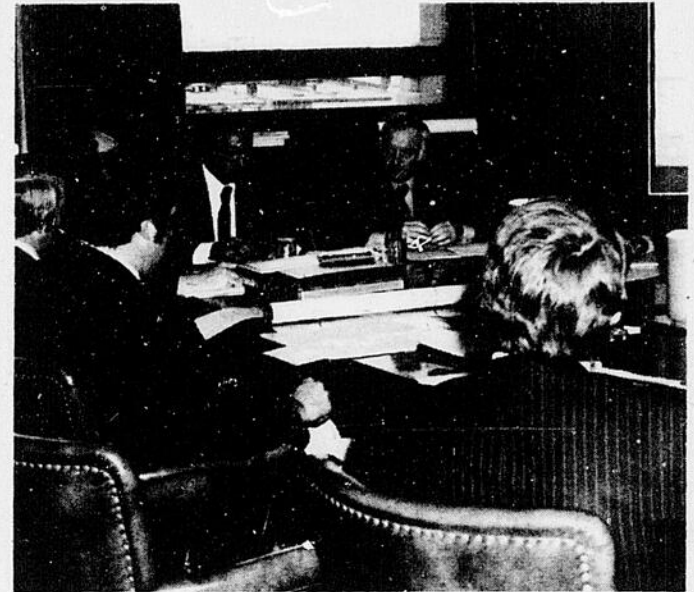
- Que le gouvernement du Québec doit apporter une attention toute spéciale au secteur du plein air.

- Qu'il faut accélérer la cohésion scolaire et municipale afin de permettre la réalisation de véritables centres communautaires intégrés.

- Qu'un effort doit être tenté pour développer une meilleure connaissance des besoins des différentes catégories sociales et notamment ceux des secteurs défavorisés.

- Que l'Etat québécois doit associer publiquement et officiellement l'ensemble des organismes de loisir et la population en général, à la définition d'une véritable politique du loisir au Québec.

- Le Conseil juge de l'importance du travail des bénévoles et des professionnels ainsi que de leur compétence. Il s'avère important que le



Présentation du premier rapport du Conseil Québécois de la Jeunesse, des Loisirs, des Sports et du Plein air

statut de ces travailleurs soit officiellement reconnu et que des moyens appropriés leur soient fournis pour leur permettre de se perfectionner davantage.

Dans l'état actuel des choses, le climat de non-confiance et d'incertitude qui prévaut dans le monde du loisir, le rapport déposé en avril au ministre responsable du Haut Commissariat devra permettre, s'il veut être autre chose que des bonnes intentions, de systématiser les intentions Haut Commissariat dans ses inter-

ventions. Les organismes craignent trop une étatisation du loisir pour que le HCJLS poursuive ses politiques souvent incohérentes et malencontreuses qui sont perçues comme des opérations d'ingérence dans l'administration des organismes privés. Il faudrait au plus tôt clarifier les sphères de juridiction, comme le préconise le Conseil, pour que les Fédérations concernées puissent devenir de véritables partenaires de l'Etat et non des pions que l'on déplace au hasard de la Politique.

La loi du mâle est à nouveau dénoncée

C.L. - La Fédération québécoise de la faune a cette semaine pris position sur le sujet si controversé de la loi du mâle pour les chevreuils. La

Fédération, rappelant l'état déplorable du cheptel québécois du cerf de Virginie, estime que la décision du ministère ne solutionnera en rien le problème

actuel du chevreuil.

Il serait plutôt recommandé que "les interventions qu'envisage le ministère pour la reconstitution des populations de chevreuils portent avant tout sur l'aménagement de l'habitat et que les mesures prises pour favoriser le retour du chevreuil soient dirigées vers la chasse contrôlée et non vers l'application généralisée de la loi du mâle seulement".

La Fédération, déplorant particulièrement que la décision d'appliquer le buck law partout au Québec ait été prise sans aucune consultation préalable avec les organismes en cause, recommande que cette décision soit révisée au plus tôt.

Coup de griffe

"Les Québécois" et le "grand flirt"

"Les Québécois", la nouvelle équipe de crosse professionnelle au Québec, ont entrepris leur saison par une victoire, mercredi dernier au Forum de Montréal.

Le jeu viril a plu aux nombreux spectateurs montréalais qui se sont peut-être réconciliés avec un sport que la violence leur avait jadis délaissé.

Malheureusement encore, si les spectateurs finissent par adopter l'équipe comme ils l'ont toujours fait pour les équipes professionnelles, cette adoption ne se réalisera pas en vertu de l'allure québécoise de l'équipe.

Seulement deux joueurs franco-

phones, Michel Blanchard et Serge Loisele, ont réussi à se tailler une place dans l'alignement régulier de l'équipe. Tous les autres Canadiens français qui ont pris part au camp d'entraînement sont retournés avec leur petit bonheur.

Encore une fois, une équipe professionnelle aura joué la scène du grand flirt avec leurs supporters francophones. Les Expos l'ont fait et le font encore. Les Alouettes, acculés presque à la faillite, ont jugé bon eux aussi de flirter avec les francophones, mais toujours, ce n'étaient que des intentions superficielles.

L'EQUIPE



Les chiffres de la série

Troisième partie
(Flyers 4, Bruins 1)

% des passes à un joueur couvert		
30%	1ère période	30%
30%	2ème période	28%
38%	3ème période	32%

Passes à un joueur non couvert

Bruins		Flyers	
	fois		fois
Orr	41	Clarke	6
(dont 8 à la 3e, sa plus		Dupont	6
faible performance de la		Watson	6
série)			
Smith	11		
Esposito	8		
Vadnais	6		

Passes à un joueur couvert

Vadnais	11	Toujours la même chose.
(par rapport à ci-dessus		Personne ne brille au cha-
il est donc moins 5)		pitre des bonnes passes et
Smith	8	personne ne fait trop de mau-
Orr	7	vaises passes

Débarras de la rondelle

Bruins	63	Flyers	42
--------	----	--------	----

Lancers de loin

Bruins	26	Flyers	13
--------	----	--------	----

Quatrième partie

(Flyers 4, Bruins 2)

% des passes à un joueur couvert		
19%	1ère période	30%
25%	2ème période	40%
27%	3ème période	26%

Passes à un joueur non couvert

Bruins		Flyers	
	fois		fois
Orr	45	Dupont	11
Vadnais	21	(toujours le meilleur	
Smith	15	défenseur des Flyers)	
Esposito	10	Clarke	8

Débarras de la rondelle

Bruins	58	Flyers	61
--------	----	--------	----

Lancers de loin

Bruins	22	Flyers	22
		(Vadnais l'a fait	
		5 fois en 3e période)	

Cinquième partie

(Bruins 5, Flyers 1)

% des passes à un joueur non couvert		
Bruins		Flyers
17%	1ère période	40%
19%	2ème période	54%
26%	3ème période	20%

Passes à un joueur non couvert

Bruins		Flyers	
	fois		fois
Orr	44	Dupont	6
Hodge	16	Clarke	7
Vadnais	17	McLeish	6
Smith	14		
Cashman	11		

(pour une première fois, la grosse ligne apparaît, dans le tableau)

Passes à un joueur couvert

Bruins		Flyers	
	fois		fois
Vadnais	11	personne ne se "signale"	
Smith	5	chez les Flyers dans ce do-	
Orr	3	maine mais leurs passes sont	
		deux fois moins nombreuses	
		que chez les Bruins	
		(101 contre 227)	

Débarras de la rondelle

Bruins	42	Flyers	31
--------	----	--------	----

Lancers de loin

Bruins	13	Flyers	11
--------	----	--------	----

Selon la partie de jeudi

Les Bruins conservent leur chance de râfler la "précieuse coupe"

Christian Pelchat, Michel Bélisle et Jean-Paul Girard ont poursuivi tout au cours de la semaine dernière l'analyse statistique de la série finale. Les victoires des Flyers et défaites des Bruins, vues à travers les chiffres, prennent parfois une signification à laquelle nous ne sommes pas habitués.

par Pierre Terroux

Ceux qui croyaient les Bruins de Boston éliminés (les Flyers étaient peut-être du nombre jeudi dernier) en seront quittes aujourd'hui pour une autre partie à Philadelphie. C'est la chaîne de télévision américaine qui va être contente!

A la lumière de la performance de jeudi des Bruins de Boston, il faudra s'attendre aujourd'hui à une partie difficile pour les Flyers; non pas que nous prédisions une victoire des Bruins, le hockey à la va-comme-je-te-pousse de la ligue Nationale ne permet pas une telle prédiction. Il reste cependant que jeudi, après avoir assez bien joué pour gagner mardi, les Bostonnais ont complètement dominé les Flyers.

Incapable de presser les Bruins dans leur zone parce que Bobby Orr a constamment porté l'attaque en zone ennemie en première et deuxième périodes et impuissants à sortir de leur propre territoire parce que les Bruins se sont mis à jouer leur petit jeu, les Flyers avaient les ailes coupées.

Les chiffres démontrent par exemple que 73% des passes des Flyers sont survenues dans leur zone en deuxième période contre 58% en troisième. C'est dire que les Bruins les ont totalement embouteillés autour de Bernard Parent, qui n'y pouvait rien malgré tout son talent. Plus de 50% des passes des Bruins

ont été faites dans la zone des Flyers tout au long de la rencontre.

C'est au chapitre de l'organisation du jeu (que nous observons par le nombre de passes et d'attaques) que les hommes de Bep Guidolin ont ridiculisé les Flyers. Comparons les moyennes de passes par attaques: celle des Flyers Flyers est de .58 pour l'ensemble du match (0.43, 0.57, 0.75) pour chacune des périodes, tandis que celle des Bruins est de 1.35 (1.5, 1.6, 0.93 pour les trois vingt minutes).

Remarquons également que les Flyers ont effectué 157 attaques sur 175 à une passe ou moins pour l'astronomique moyenne de 90%. Alors quand Fred Shero parle de système à la russe, c'est à se tordre de rire. Ajoutons à cela que les Flyers n'ont fait que 3 attaques à plus de 3 passes contre 30 (oui 30) pour les Bruins.



Bernard Parent, malgré tout son talent, ne peut rien faire quand les Bruins s'organisent.

Il faut noter également que, pour la première fois, les Bruins ont pu "finir" le match. C'est bon signe pour eux pour le reste de la série.

Les Flyers gagnent les mises au jeu...et puis après?

Bobby Clarke vole les mises au jeu à Phil Esposito. Les Flyers dominent les Bruins dans ce domaine!

A supposer que les Flyers arrachent 80% des mises au jeu aux Bruins de Boston (nous ne nous attardons pas à les compter) nous refusons, à la lumière de nos chiffres, d'accorder quelque importance à cette facette du jeu des deux équipes de cette série.

A quoi sert-il à une équipe de gagner la mise au jeu si, dans les quelques secondes qui suivent un joueur remet la rondelle à l'adversaire?

Revoiyons nos chiffres.

Première partie. Philadelphie: 138 attaques à 1 passe et moins sur 188 attaques. Deuxième partie. Philadelphie: 101 attaques (sur 143) à une

passer et moins. Troisième partie. Philadelphie toujours: 140 attaques (sur 165) à une passe et moins. Quatrième partie. Philadelphie encore: 150 attaques (sur 183) à une passe et moins.

Total: 529 attaques à une passe et moins sur une offensive globale de 679 attaques. Ca fait une belle moyenne de 78%.

Ce qui veut dire que trois fois sur quatre environ un joueur des Flyers prendra possession de la rondelle après une mise au jeu, fera une passe à un coéquipier qui fera ensuite une passe avortée ou se débarrassera du disque. Ca peut vouloir dire aussi que trois fois sur quatre, le gars se débarrassera de la rondelle aussitôt après l'avoir reçue à la mise au jeu. Belle stratégie!

Une équipe qui voudrait jouer intelligemment per-

drait intentionnellement les mises au jeu sachant que l'adversaire aura tôt fait de lui remettre la rondelle. C'est le genre de réflexions auxquelles les Russes s'adonnent parfois!

Ce qui fait la force des Flyers (à part le brio de Bernard Parent dans le filet), c'est leur capacité d'aller récupérer la rondelle après l'avoir donnée. Pourquoi travailler si fort à aller la chercher quand ils l'avaient déjà?

Ca nous apparaît comme du travail, du beau travail... inutile. Ca donne aussi l'impression que les Flyers sont handicapés, faute de talent, lorsque ils ont la possession de la rondelle. Ils préfèrent la remettre à l'autre équipe sachant qu'elle ne sait pas quoi en faire non plus.

Et ça donne les résultats que l'on connaît.

3e partie

"Bobby, O Bobby, pourrais-tu sortir de ton sac le jeu magique qui nous ferait compter des buts?"

C'est la prière que les joueurs des Bruins, Phil Esposito, Ken Hodge et Wayne Cashman en tête, ont récitée à Bobby Orr tout au long de ce troisième match dans l'espoir que Bobby-le-tout-puissant les exaucerait comme il l'a fait durant toute la saison. Mais Bobby a les mains attachées par les avants des Flyers qui le pressent dans sa zone, le forcent à se débarrasser de la rondelle, à hâter son jeu et à geler le disque le long de la rampe. Pen-

On attend le jeu magique de Orr

dant ce temps, ses "disciples-fatigués" attendent et implorent.

A remarquer, dans cette troisième partie, l'abandon de Orr en dernière période. Lui qui prépare habituellement la sortie des siens ne le fait plus que 4 fois. Il ne touche plus au disque. Lui qui porte l'attaque en zone ennemie, le fait encore 5 fois mais lance au fond de la zone quand il est pourchassé par les Flyers.

Les points à souligner dans ce match, l'échec avant étourdissant des Flyers et leur défensive imperméable. Ces éléments font que les Flyers

ne craignent plus de se départir du disque sachant qu'ils pourront aisément le reprendre dans la zone des Bruins. De là, ils pourront bien figoler quelque chose près du but, à la sauvette. Moyenne des passes par attaque chez les Flyers: 0.91 - chez les Bruins, 0.97. Minable de part et d'autre!

Notons également qu'en troisième période, quand Orr a lâché face à la chasse que lui livraient les Flyers, ces derniers ont effectué 42% de leurs attaques en zone bostonnaise. Les Bruins n'y pouvaient plus rien.

Les Flyers donnent...et dédonnent

"Je te la donne. Je te la reprends. Je te la redonne... et je te la reprends encore." Ce sont les Flyers, jeunes, en forme, affamés, qui se permettent comme ça de rire des vétérans, satisfaits et fatigués Bruins de Boston.

Dans cette quatrième partie, les Bruins surclassent les Flyers dans les deux premières périodes. La moyenne des passes par attaques des Flyers ne dépasse par 1 dans chacune des périodes tandis que les Bruins maintiennent une moyenne supérieure à 1. Les Flyers exécutent 82% de leurs attaques (150 sur 183) à une passe ou moins. Ils donnent toujours la rondelle aux

Bruins, mais ceux-ci, après avoir tenté de s'organiser en première et en deuxième (ce qui leur a valu deux buts) se mettent en troisième vingt à lancer de loin (10 fois au delà de la ligne bleue) et à ne plus presser les Flyers dans leur zone. Les jambes ne suivent plus.

Mais les Flyers ténaces continuent, eux, à presser l'adversaire; si bien qu'en troisième, 36% de leurs attaques surviennent en zone des Bruins. Ils donnent la rondelle, pressent les Bruins, ceux-ci l'échappent et BANG!

La performance des Flyers n'est évidemment pas un modèle de jeu collectif car à l'attaque

4e partie

ils ne provoquent rien. Mais les Bruins, pas plus brillants, ne réussissent pas à s'en sortir.

Il faut s'en rendre compte aussi, les Bruins ne peuvent pas tenir physiquement plus de deux périodes et encore moins si les Flyers sortent "leur muscle", Dave Schultz.

Pour une rare fois depuis la série, il faut remarquer le travail positif de Phil Esposito. Il a trouvé une once d'énergie pour alléger la tâche de Orr mais ce n'est évidemment pas suffisant pour battre les Flyers. En saison régulière, ça peut toujours marcher, mais en finale contre un club affamé, ça ne va plus.



Wayne Cashman, 12, a appuyé Orr avec Esposito et Hodge jeudi et les Bruins ont évité l'élimination.

Gymnastique

Les 18 et 19 mai se tiennent les championnats provinciaux de gymnastique au Pavillon d'éducation physique et sportive de l'Université Laval, à Québec.

Auto sport

Le club auto sport La Licorne de Montréal vient de faire paraître le programme de ses activités pour l'été. Les 25 mai et 8 juin, deux rallye novice seront organisés. Et à compter du 18 mai, dix rallyes régionaux auront lieu, comptant pour le championnat du Québec. Les réunions du club se tiennent tous les 3e lundis de chaque mois à 8 heures au motel Séville (Côte-Vertu et transcadienne).

Hand-ball

Le samedi 18 mai et le dimanche 19, auront lieu à Winnipeg les championnats canadiens de hand-ball. Les équipes québécoises auront à ce moment à défendre leur titre, qu'ils détiennent depuis 72.

chez les hommes. L'équipe féminine a remporté la palme en 1973. Au sein de l'équipe masculine sénior on retrouve Pierre Désormeaux, l'un de nos espoirs pour 76.

Plein-air et canotage

Au cours de l'été, vous pourriez découvrir le Québec par voie d'eau. Le service de Plein air Québec offre un choix de programmes vastes et intéressants. Au nombre de ceux-ci, une expédition vers la baie James, une découverte de fjords du Québec, le parc de la Mauricie. Si vous désirez participer à ces expéditions, communiquez avec la SPAK à Jonquière, 425 rue Saint-Dominique, téléphone 542-3207.

Cyclotourisme

La Fédération québécoise de cyclotourisme a décidé de former un comité qui étudiera les possibilités d'améliorer la sécurité cycliste sur nos routes et les législations s'y rattachant. Ceci ayant pour but de parvenir à une meilleure protection de l'utilisateur de la bicyclette. Dans le même ordre d'i-

vite

dées, la Fédération envisage la possibilité de créer des pistes cyclables. C'est une invitation à tous de faire parvenir ses suggestions en ce domaine en téléphonant à 388-6375 à Montréal.

Assemblée générale de la CSQ

L'assemblée annuelle de la Confédération des sports du Québec, aura lieu les 24 et 25 mai à Trois-Rivières. Des représentants de tous les coins du Québec sont attendus à cette assemblée. Nul doute que l'on discutera des grandes priorités de l'heure dans le monde du sport, la régionalisation, la nouvelle carte du sport proposée par le HCL JS, et surtout de la mise en place de la commission sportive régionale au Québec.

Le cahier olympique

Le 5000 mètres

par José Sant

Cette épreuve date des années 1910 et descend directement du 3 miles. Une course à retenir, le premier véritable record du monde sur 5000 mètres, opposant le Français Jean Bouin au Finlandais Kolehmainen qui gagna sur le fil en 14'36" 6/10.

Ainsi se succédèrent Nurmi et Ritola, jusqu'à l'arrivée du Suédois Gunder Hägg qui établit le record du monde, le 20 septembre 1942 à Göteborg en 13'58" 2/10.

Vint ensuite le Tchécoslovaque Emile Zatopek qui allait s'imposer de 1946 à 1956. Lent, il sut devenir résistant grâce à un travail qui reste encore légendaire pour certains mais qui demeure en fait la base de l'entraînement moderne. Il fut médaillé d'argent aux J.O. de Londres en 1948 et obtint la médaille d'or en 1952 à Helsinki. Deux ans plus tard, à Paris, il établit le nouveau record du monde en 13'57" 2/10. Durant tout ce temps Alain Mimoun fut son éternel second jusqu'à Melbourne en 1956 où cette fois le marin russe Vladimir Kuts

effaça le record de Zatopek avec un temps de 13'39" 6/10. Et c'est en 1957, à Rome, que Kuts avala la distance dans le temps record de 13'35".

Depuis, se sont imposés, en 1960 le Néozélandais Halberg, en 1964 l'Américain Schul, en 1968 le Tunisien Gammoudi, enfin 1972 voit la consécration du Finlandais Lasse Viren qui établit le nouveau record olympique en 13'26" 4/10. Pourtant, l'actuel record du monde est détenu par le petit Belge Emile Puttmans en 13'13", le 20 septembre 1972 à Bruxelles.

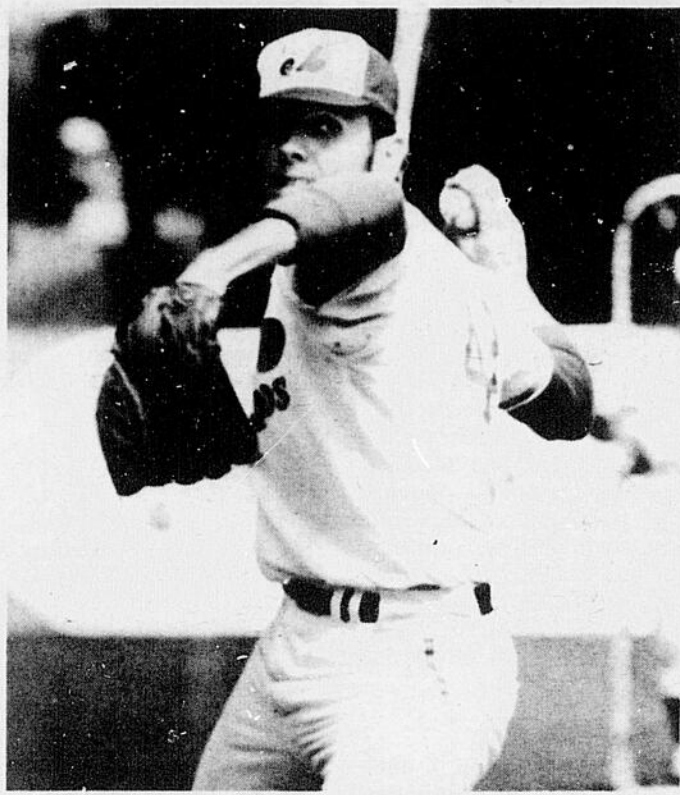
La base de l'entraînement demeure la constance dans l'effort et personne n'a encore trouvé de "recette miracle". On aime à dire que les coureurs Africains rafferont tout en 1976 mais en attendant ce sont les athlètes belges qui imposent le rythme.

Un fait à remarquer c'est que la force du fond belge est exclusivement flamande. Tout comme au Canada où la force de la spécialité est anglophone.

En course de fond, le côté psychologique joue un rôle capital et c'est là justement qu'intervient le rôle de l'entraîneur. Amener l'athlète à se diriger lui-même, à s'entraîner constamment, à établir des stratégies, enfin à enthousiasmer ce moral qui sans le soutien de l'entraîneur est toujours prêt à tomber dans la facilité.

Il va sans dire que le Canada possède de sérieuses lettres de créances, souvenez-vous de Bruce Kidd, champion du monde junior dans les années '60 et plus récemment de MacLaren se jouant tour à tour, au Forum, des Russes et des Français, et qui vole de succès en succès.

Chez nous, c'est Peter Quance, de Verdun, qui a couru la distance dans le temps record de 14'33" 2/10 chez les juvéniles, qui impose sa loi. Cette année nous aurons sûrement des surprises grâce à la motivation que procurent les bourses "Mission 76" qui, soit dit en passant, demeurent une heureuse initiative.



Camping de luxe aux Jeux de 1976?

par Christian Lambert

Le COJO et la Fédération de camping et de caravaning sont actuellement en discussion pour définir les politiques à suivre en ce qui a trait au camping pour les Jeux de 76. Voilà ce qui ressort d'une entrevue qu'accordait à **Québec-Presse**, la semaine dernière, M. Pierre Boucher, directeur général de la Fédération.

Un principe semble déjà clairement établi: toutes les questions relatives au camping et au caravaning seront conjointement étudiées par le COJO et la Fédération. De ce fait l'organisme, représentatif des associations de campeurs québécois, joue un rôle très important dans l'établissement des projets d'hébergement des campeurs du COJO. Par contre, les différentes responsabilités et champs d'activité de la Fédération à l'intérieur de ce projet ne sont pas encore précisément établis.

Le projet, qui date janvier 74, pourrait par exemple aller jusqu'à englober sous la tutelle de la Fédération, la responsabilité de la mise sur pied d'un système de réservations de terrains pour 76. Ou que tout simplement, elle s'occupe de fournir au COJO un inventaire détaillé de tous les sites de camping des environs de Montréal.

Par ailleurs, il est évident que cette fédération "qui fonctionne très bien", qui regroupe en son sein des manufacturiers de roulettes, des hommes d'affaires, s'intéresse beaucoup plus aux roulotteurs et autres "campeurs organisés" qu'au camping léger. Négligeant ainsi ceux pour qui le camping représenterait un moyen économique pour assister aux compétitions lors de ces Jeux.

M. Boucher, à qui l'on demandait quel était le profil du vacancier campeur, nous répondait: "**Il est père de famille avec deux enfants à charge, technicien ou homme de métier, professionnel, gagnant de 10 à 12 mille dollars par année.**" Si le projet à l'étude par le COJO et la Fédération ne se fait qu'en fonction de ce profil, on risque fort de ne se retrouver qu'avec des services dont ne pourront profiter que les riches campeurs possédant des Winnebago ou des roulettes "tout confort à l'électricité".

La Fédération, puisque c'est là un de ses rôles, aurait grand intérêt et bonne figure à penser, à l'intérieur de son projet avec le COJO, à ceux qui ne font pas de camping organisé mais qui prennent ce moyen pour vivre pleinement des vacances d'une façon économique.

Sans Steve Rogers, où seraient les Expos ?

G.R. - Actuellement, les succès de Steve Rogers au monticule ont permis aux Expos de s'accrocher péniblement au sommet de la division "est" de la ligue Nationale.

Les présumés super-lanceurs partants des Ex-

pos n'ont rien fait qui vaille jusqu'à ce jour. Chacun se plaint de la froide température, d'une inactivité trop prolongée avant d'affronter les frappeurs adversaires. Steve Rogers s'affirme au monticule, pourquoi les autres ne font-ils pas aussi bien?

Et Gene Mauch continue de faire confiance à ses autres lanceurs, débutants ou partants. Mike Torrez, Ernie McAnally et Balor Moore ont déçu depuis le début de la saison. On aurait pu faire appel à Tom Walker, John Montague, aux Blair, Gilbert ou Ste-

phenon. Ces trois derniers brillent en ce moment dans les ligues mineures et pourtant le climat n'est pas plus favorable que dans la ligue Nationale. L'on pourrait peut-être ainsi découvrir un ou deux autres Rogers.

Un long week-end...

Sam prend une 50

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée **Labatt**

sport